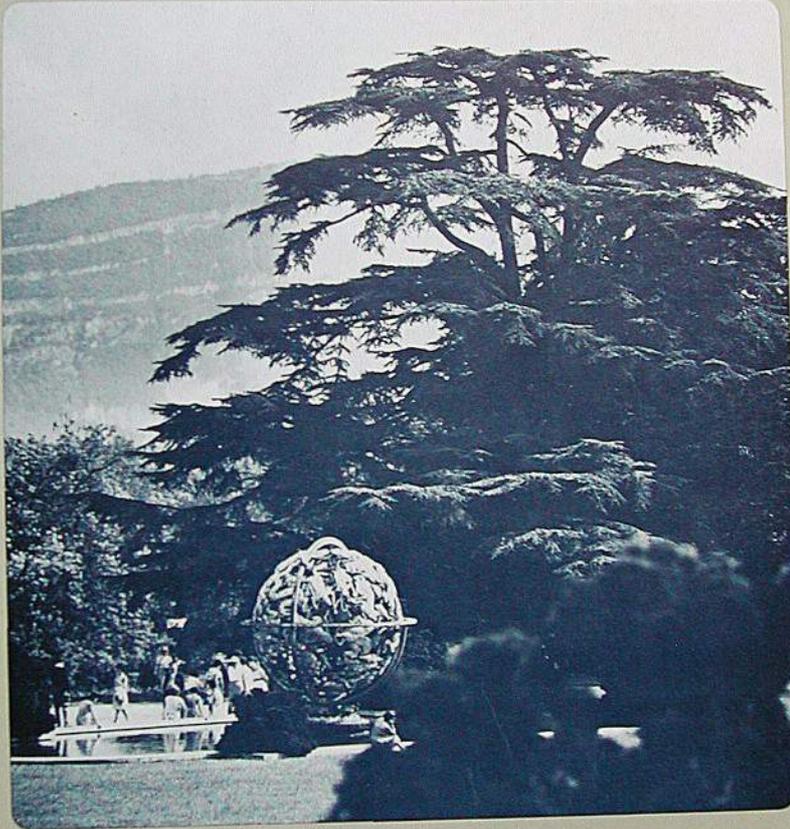


INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL 6
ASSOCIATIONS



ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES

1977

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES

The 29th year of our periodical begins with a bold change to a new title « Transnational Associations » in harmony with the diminishing relevance of the old one « International Associations ».

The transnational nature of nonprofit associations demands recognition and our informed readers will not be surprised that we want to give a good example of conceptual clarity.

The purpose of « Transnational Associations » is to present significant contributions to understanding about the structure and functioning of the complex network of international organizations. The main concern is to focus attention on the roles and problems of the wide variety of transnational associations (NGOs : international nongovernmental, nonprofit organizations) in the international community. In this sense « Transnational Associations » is the periodical of transnational associations and those interested in them. It therefore includes news, studies, statistics, activity and meeting information, as well as articles. The articles range from descriptions of individual organizations to academic investigation of groups of organizations and their problems. The focus of the selected articles is less on the substantive world problems on which they may act (which are extensively examined in other periodicals) and more on the present methods of international action and future alternatives which can usefully be envisaged and discussed. Related themes regularly treated are : relationship of NGOs to intergovernmental organizations, techniques of meeting organization, international information systems, multinational enterprises.

The readership therefore includes : international association executives, intergovernmental organization executives, scholars of the sociology of international action, organizers of international meetings, commercial organizations offering services to international bodies, and others interested in the activities of the whole range of international organizations.

« Transnational Associations » is the organ of the nonprofit Union of International Associations, although the views expressed are not necessarily those of the UIA.

Cette 29ème année de notre Revue apporte un nouveau titre « Associations Transnationales » au lieu d'« Associations Internationales ».

Le fait transnational des associations non lucratives (OING) le veut ainsi et nos lecteurs ne seront pas surpris que nous donnions le bon exemple d'un langage clair.

La raison principale d'« Associations Transnationales » est d'apporter sa contribution à la vie et au développement du réseau complexe des associations, dans ses structures comme dans son fonctionnement.

Le premier souci d'« Associations Transnationales » est de fixer l'attention sur les tâches et les problèmes d'un large éventail d'associations transnationales sans but lucratif — les organisations dites non-gouvernementales dans la terminologie des Nations Unies. En ce sens « Associations Transnationales » est la tribune des associations transnationales et de tous ceux qui s'y intéressent. Cette revue mensuelle contient des nouvelles, des études, des statistiques, des informations spécifiques sur les activités des associations, leurs congrès, leurs réunions. Aussi des articles, des chroniques ayant trait aux problèmes et aux intérêts communs aux associations.

Le sujet des articles choisis s'attache surtout à la méthode de l'organisation internationale considérée notamment dans ses rapports avec le secteur privé des associations et dans la perspective des adaptations nécessaires aux temps nouveaux, plutôt qu'au fond des problèmes, qui sont le propre de chaque groupement et traités ailleurs dans des revues générales ou spécialisées.

Nos thèmes habituels sont les relations des ONG avec les organisations intergouvernementales, les techniques de l'organisation internationale, les systèmes d'information internationale, outre les entreprises multinationales.

« Associations Transnationales » est l'organe de l'UIA, association sans but lucratif, bien que les opinions qu'il exprime ne soient pas nécessairement celles de cet Institut.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS : 29th year, 1977

The subscription rate is: BF 850, FF 110, FS 65, US \$ 24.00 per year (10 issues) + postage.

Method of payment :

Bruxelles : Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 ou Compte n° 210-0451651-71 à la Société Générale de Banque, 48 rue de Namur, 1000 Bruxelles.

London : Crossed cheque to Union of International Associations, 17, Anson Road, London N7 ORB.

ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES : 29e année, 1977

Le prix de l'abonnement est de: FB 850, FF 110, FS 65, \$ 24.00 par an (10 numéros) + Frais de port.

Mode de paiement à utiliser :

Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.

Paris : Par virement compte n° 545150-42 au Crédit du Nord, Boulevard Haussmann, 6-8 (C.C.P. de la Banque n° 170,09).

Copyright 1977 UIA

Views expressed in the articles, whether signed or not, do not necessarily reflect those of the UIA.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS, 6-1977 227

Copyright 1977 UIA
Les opinions exprimées dans les articles, signés ou non, ne reflètent

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS
COMITE DE DIRECTION EXECUTIVE COUNCIL

President : President :
 F.A. CASADIO, Directeur, Societa Italiana per

Vice-Présidents : Vice-Présidents :
 Mohamed Aly RIFAAT (R.A.U.)
 Former Secretary-General of the Afro-Asian

S.K. SAXENA (India)
 Director of the International Cooperative Alliance.

Treasurer General : Treasurer General :
 Paul E. HIERNAX (Belgique)
 Président de la Conférence Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la

Members : Members :
 F.W.G. BAKER (U.K.)
 Executive Secretary, International Council of Scientific Unions.

Luis G. de SEVILLA (Mexique)
 Président Doyen de l'Académie mexicaine de Droit International.
 Mamoud FOROUGHJI (Iran)
 Ambassadeur, Directeur de l'Institut des Affaires internationales au Ministère des Affaires étrangères d'Iran.
 Johan GALTUNG (Norvège)
 Director, International Peace Research Institute, Oslo.

Nikola K. KOVALSKIY (URSS)
 Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement Ouvrier International de l'Académie des Sciences de l'URSS.
 Marcel MERLE (France)
 Professeur à l'Université de Paris I.
 Jef RENES (Belgique)
 Président du Conseil National du Travail.

Andrew E. RICE (U.S.A.)
 Executive Secretary of the Society for Inter-

Secretaire Général : Secretary-General :
 Robert FENAUX (Belgique)

Ambassadeur honoraire.

- ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES -
 - TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS -

Rédaction/Editorial

Robert FENAUX
 Georges Patrick SPEECKAERT
 Geneviève DEVILLE
 Anthony J.N. JUDGE
 Ghislaine de CONINCK
 Jennifer OTLET

juin
 june



Editorial	230
Le Colloque de Genève (suite) : L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial	232
(1) Les modes de transnationalité/Methods of transnationality	233
— J. Galtung	234
— M. Merle	239
— L. Kopelmanas	243
— P.E. Hiernaux	244
— G. Marchand	245
L. Kopelmanas	237
p. Lalive	241
J. Moerman	243
M. Habicht	244
(2) Les relations entre les associations transnationales (OING) et l'ordre international	247
— A. Tévoédjrè	247
— C. Ritchie	250
— J. Stassen	251
— A. Roch	253
— A. Roch (suite)	255
R. Martineau	249
T. Coratékin	251
T. Coratékin	252
J. Fernand-Laurent	254
Ch. A. Schusselfé	256
(3) Premières Conclusions du Colloque	257
Un message de H. Liebaers	259
Organizational terminology and organizational types, by A.J.N. Judge	260
L'information en deux langues mondiales 264	
The Holy See and the International Order, by H.E. Cardinale	265
IAPCO news	267
1st supplement to the Yearbook of International Associations, 1977	268
5th supplement to International Congress Calendar 17th edition	271

Photo de couverture : S.N.T.O., Bruxelles

Published MONTHLY by
 Union of International Associations - UAI (founded 1910)
 Editorial and Administration : Rue aux Laines 1, 1000 Brussels (Belgium)
 Tel. (02) 511.83.96.
 Printing : POOT, Brussels. Tel. 267.78.88.
 UK Representation (including advertising) : 17 Anson Road, London N7
 ORE. Tel. (01) 609 2677.
 Advertising : Roger Ranson, Advertising Manager, 9, av. de Lattre de
 Tassigny, 92210 St. Cloud Franco. Tel. 602.5383.
 Union of International Associations, rue aux Laines 1, 1000 Brussels
 Belgium. Tel. (02) 511.83.96 — 512.54.42.
 BENELUX : Média 4, av. du Bois du Senteur, 33
 B-1020 Brussels, Belgium. Tel. (02) 268.04.18.

MENSUEL publié par
 Union des Associations Internationales - UAI (fondée en 1910)
 Editeur responsable: R. Fenaux, 1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles
 (Belgique). Tél. (02) 511.83.96.
 Imprimerie : POOT, Bruxelles. Tél. 267.73.88.
 Publicité : Roger Ranson, Délégué-Directeur de Publicité, 9, av. de Lattre
 de Tassigny, 92210 St. Cloud, France, Tél. 602.5383.
 Union des Associations Internationales, rue aux Laines 1, 1000 Bruxelles
 Belgique. Tél. (02) 511.83.96 — 512.54.42.
 BENELUX : Média 4, av. du Bois du Senteur 33
 B-1020 Bruxelles. Tél. (02) 268.04.18.

Editorial



Nous publions aujourd'hui la suite des interventions intégralement enregistrées au cours de notre Colloque de Genève en novembre dernier, qui se voulut et fut effectivement une réflexion générale sur « L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial ».

Cette réflexion, mûrie par les participants au débat qui ont eu l'obligeance de faire la toilette de leurs idées, dans la forme et dans le fond, est maintenant appelée à faire bonne moisson, du fait de son à propos, de son actualité immédiate, de ses vues projetées sur une société nouvelle, de sa valeur théorique et pratique. C'est bien pourquoi l'ensemble des textes, communications, débats et annexes, prendra la forme d'un opuscule publié incessamment en français, puis en anglais.

L'UAI aura ainsi accompli une nouvelle étape de son itinéraire d'études auquel on voudra bien accorder le bénéfice d'une certaine logique et d'une certaine continuité.

Le soixantième anniversaire de notre Institut, en 1970, fut l'occasion de nous situer, de nous identifier, de nous définir en termes d'universalité et de stricte indépendance au service du

SUITE ET SUITES D'UNE REFLEXION ESSENTIELLE

• *Tout l'homme et tous les hommes* *

Résolution de l'Unesco,
1976

réseau transnational des associations, de toutes les associations non-gouvernementales sans but lucratif, qu'elles participent ou non d'un système mondial ou régional.

En 1972, notre Séminaire de Milan prit pour thème bergsonien « la nouvelle société ouverte » et ses échos prolongés eurent pour effet pénétrant de diffuser le concept de transnationalité, aussi d'éveiller les associations à l'idée de solidarité, complémentaire de la notion de liberté, et d'inviter l'établissement officiel des Etats et des organisations interétatiques à envisager une véritable participation de ces forces vives de l'opinion à l'action internationale.

Encore faut-il, au départ, se comprendre dans la confusion des mentalités, des concepts et des mots, clarifier au moins quelques notions angulaires sans lesquelles il ne pourrait y avoir d'édifice international, réduire progressivement ce que les maîtres de l'interprétation et de la traduction appellent le champ de l'incompréhension. Et ce fut, pour ce qui nous regarde — la nature et les méthodes des relations internationales et transnationales — notre Séminaire de Paris en 1974 sur le langage international, en collaboration avec le COCTA. Encore une réflexion générale de qualité, qui visa à l'incitation des esprits plutôt qu'à des résolutions formulées, à mieux pour les problèmes en vue de leurs solutions

ultérieures. Il en fut ainsi du concept de transnationalité dont le cheminement nous a conduit l'autre hiver, à Genève, où il a été cette fois au fronton du Colloque et au cœur du sujet.

D'un triptyque qui présente le tableau d'identité des associations, les modes de transnationalité, les > relations des associations transnationales et l'ordre international, nous avons déjà reproduit le premier de ces trois volets, à peu de chose près, dans nos numéros précédents (1). On trouvera aujourd'hui les deux autres volets, avec leurs inévitables interférences d'ailleurs bénéfiques à l'ensemble du sujet.

Le président Casadio, rêvant tout haut d'un ordre juridique transnational, à distance du pouvoir politique des Etats mais aussi du pouvoir économique des entreprises de profit, a provoqué un débat aussi utile qu'attrayant où, on en jugera, les professeurs Merle et Kopelmanas ont croisé leurs vues pour s'accorder finalement sous l'arbitrage de leur collègue Lalive.

La conclusion en est importante en ce qu'elle prévient ou dissipe tout malentendu à propos d'une étude sociologique forcément globale du phénomène de la transnationalité, mais qui saisira

séparément les entités distinctes des associations sans but lucratif et des entreprises multinationales de profit. Chacun à sa place, cela allait pour nous sans dire, mais cela va mieux encore en le disant.

La communication du professeur Galtung a repris le thème essentiel d'une pensée généreuse qui veut affranchir la société transnationale des peuples, à la fois d'une mentalité d'Etat et d'une prédominance occidentale. Une pensée qu'on ne lui a pas disputée pour autant qu'elle ne renie pas et ne culpabilise pas le fruit d'un génie et d'un effort créateur en définitive d'intérêt universel.

Au chapitre des relations avec l'organisation internationale on appréciera, sous divers aspects, les remarques pertinentes de Mlle Martineau, chef de la section des ONG à l'Office européen des Nations-Unies à Genève; le franc point de vue de M. Coratekin, représentant du Conseil de l'Europe; les témoignages d'expérience de M. Stassen, Secrétaire Général de l'Institut international des sciences administratives et de M. Schussel, représentant de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge; les interventions si avisées de l'ambassadeur de France auprès de l'Organisation internationale à Genève, M. Jean Fernand-Laurent, et de l'observateur du Saint-Siège le Père Roch; aussi la réflexion de M. Albert De Smaele sur la transmission de l'information à deux sens, du pouvoir au peuple et inversement, dont les associations peuvent être la force motrice.

En particulier, on s'attachera à l'intervention de M. Tévoédjrè, Directeur de l'Institut d'études sociales de l'Oit, dont nos lecteurs connaissent déjà les idées que nous avons résumées dans l'édition précédente à propos de son « Contrat de solidarité » exposé dans la Revue des Sciences sociales de l'Unesco.

Placé par ses travaux aux confins de l'OIT et de l'Unesco, M. Tévoédjrè est venu à notre colloque pour rencontrer notre conviction et étayer notre position qu'il fallait donner au développement tout son contenu social et le planter sur ses deux jambes, si l'on ne veut pas en faire un écolopé.

La distribution récente du plan de l'Unesco à moyen terme (1977-1981)

nous arrive en renfort avec le texte de la résolution de la dernière conférence qui situe l'action de l'Unesco • dans une perspective globale par rapport aux problèmes les plus importants du monde contemporain », fait sienne « la conception globale des problèmes mondiaux » ayant pour fin « *tout l'homme et tous les hommes* », approuve l'orientation d'un nouvel ordre « qui tienne dûment compte des aspects sociaux et culturels inséparables de tout (autre) effort », vers « le développement au service de l'homme ».

A parcourir la table des matières et ses titres tous consacrés aux problèmes humains : la promotion des droits de l'homme; l'homme en tant que centre de développement; l'application de la science et de la technique dans l'intérêt de l'homme et de la société; l'action éducative pour répondre aux besoins de l'individu et aux exigences de la société; l'amélioration quantitative et qualitative des chances qu'ont certains groupes de réaliser leur potentiel individuel et social; l'homme et son environnement; la population; les communications entre les personnes et entre les peuples; à parcourir tous ces titres, on saisit, dans une même vision, la relation nécessaire des rapports entre l'homme et la société, les Etats et les peuples, les organisations internationales et non-gouvernementales, le pouvoir politique et la participation sociale largement entendue, aux fins du nouvel ordre mondial qui sera l'alliance organisée de la liberté et de la solidarité, ou ne sera pas.

Dans ses conclusions immédiates le président Casadio a souligné que l'hétérogénéité de la participation au colloque avait été une des raisons de son succès.

Quant à l'avenir il faudra forcément considérer désormais le fait des deux systèmes de relations, internationales et transnationales; le rôle et la nature de la transnationalité; les problèmes culturels et sociologiques posés; l'identité et l'originalité des transnationales; le conflit et l'harmonie entre l'international interétatique et le transnational non-gouvernemental; enfin l'oméga du problème juridique d'un ordre reposant sur un droit universel.

Somme toute des conclusions propres à créditer l'UAI du mérite d'une réflexion opportune et nécessaire, mais des conclusions certes beaucoup trop

riches de matières fondamentales pour qu'on puisse exiger ou attendre raisonnablement de la part de notre Institut plus d'ambition qu'une impulsion créatrice, un éveil d'idées, un plan d'études, un tracé d'orientations, dans la perspective de la société transnationale de l'avenir.

Robert FENAU

(1) Associations internationales, décembre 1976 et janvier-février 1977.

L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouveau monde



« Ce que nous voulons, ce n'est pas
devenir l'avenir probable, mais
parer l'avenir souhaitable, et même
peut-être aller plus loin, tâcher de ren-
dre probable l'avenir souhaitable ».

Jacques de Bourbon-Busset

Nous continuons à cette tribune la publication des communications et interventions faites à notre Colloque de Genève sur « L'avenir des associations transnationales dans les perspectives du nouvel ordre mondial » (1).

Nos lecteurs se souviendront des trois chapitres de cette réflexion générale :
— L'identité des associations transnationales.

— Les modes de transnationalité.

— Les relations entre les associations transnationales (OING) et l'ordre international. Le premier chapitre a déjà été à peu près publié à l'exception de la communication du Père de Riedmatten, Secrétaire du Conseil pontifical Cor Unum, que nous publions ultérieurement.

Il est forcément arrivé des interventions et des chevauchements dans l'ordre des séances. Ce ne fut pas un mal, nous dirions volontiers : au contraire. Comme le président Casadio la fait remarquer : * Au fond chaque problème est lié aux autres problèmes et il est partant difficile et peu pratique, en profondeur, de ne pas parler d'un concept ou d'un problème par rapport à un autre ».

L'essentiel demeure d'assurer la continuité de la réflexion. C'est la raison pourquoi nous avons rétabli un certain ordre logique dans la transcription de l'enregistrement intégral des débats.

L'ensemble du Colloque apparaîtra dans la publication complète des * Actes » actuellement en préparation — en français et en anglais.

Les modes de transnationalité

* Lorsque je dis façon ou mode, je n'entends rien que ce que je nomme ailleurs attribut ou qualité. Mais lorsque je considère que la substance en est autrement disposée ou diversifiée, je me sers particulièrement du nom de mode ou façon ».

Descartes,

Invitation au débat

En ouvrant, la deuxième séance du colloque consacré aux modes de transnationalité, le président Casadio traite brièvement d'un sujet qu'il qualifie d'ambitieux : le code de comportement des associations et des institutions transnationales. Son rêve, dit-il, c'est

qu'il y ait un jour, à côté des manuels de droit international public, des manuels de véritable droit transnational. Les sujets en seraient variés mais ils comporteraient en tout cas les rapports transnationaux d'individu à individu et d'association à association : les ONG quasi publiques, telles les villes, les communes, les régions, les unités administratives ; les entreprises multinationales d'initiative privée ou publique, comme il en existe en Amé-

(*) Voir « Associations Internationales », 1976, décembre of 1977 Janvier-février.

The future of transnational associations in the context of a world

We are publishing here further communications and interventions which were originally given at our Geneva Colloquium on "The future of transnational associations in the context of the new world order" (1) p. 232.

Our readers will remember the three sections of the general reflection as :

- the identity of transnational associations
- the methods of transnationality
- the relations between transnational associations (INGO) and the international order.

Of these, the first has already been published, with the exception of the communication given by Father de Riedmatten, the Secretary of the Pontifical Council Cor Unum, which we will publish in the near future.

Various inversions and overlaps necessarily occurred in the overall order of the meetings. This is not necessarily a bad thing, indeed we might affirm the contrary. As the President Casadio pointed out. In fact every problem is linked to others and it is thus both difficult and impractical to a degree not to speak of both concepts and problems as they relate to others ». What is essential is that the continuity of thought be ensured. This is the reason why we have established a certain logical order in transcribing from the original tape recordings of the debates themselves.

The Colloquium will be published in its entirety, in both english and french, as the complete "Acts », this is currently in the course of being prepared for printing.

Methods of transnationality

rique latine et en Europe orientale. Le chapitre juridique de ce manuel encore imaginaire réglerait une grande partie du phénomène transnational en dehors de ce qui continuerait d'être réglé soit par conventions internationales, soit par lois uniformes établies d'après un certain critère.

La légitimité de la liberté d'association internationale serait admise sans conteste comme un des principes géné-

raux du droit qui transcendent les conventions. Mais d'ores et déjà il y a lieu de traiter des rapports existant entre les relations interétatiques et les relations transnationales, deux ordres juridiques différents et séparés.

Peut-on prendre une vue globale du problème ? On peut penser que c'est à la fois presque impossible et presque indispensable. Au demeurant l'article 71 de la Charte prévoit l'existence

d'un rapport. Les ONG tirent-elles leur existence juridique de cette sorte de reconnaissance récognitive ou consécutive?

En terminant son introduction destinée à - provoquer - le débat, le président a demandé instamment aux experts du droit public et international d'aider à mettre sur pied un droit transnational ou du moins à ne plus laisser de côté la quantité de relations transnationales qui dépasse les relations interétatiques.

The Transnational University

« Friends — ours is a Conference of the non-territorial continent, the sixth continent, the quickly expanding continent of international and transnational organizations. It is predominantly, as was pointed out by Professor Merle, a north-western continent. It is both western, and northern-culturally, economically, politically — it is characterized by the fact that it is dominated by our part of the world both with regard to structure, resources and concepts. And I plan to say a couple of words about this before I attempt to develop some thoughts about transnational universities.

. . .

As we know, more than 80 % of the headquarters of international organizations, whether they are profit or non-profit, governmental or nongovernmental, are located in the north-western part of the world and very often in what one might call the far north-west, the USA. Now this means that structurally speaking, to a very large extent, the non-territorial continent is a replica of the territorial one : the system of states is reproduced inside the non-territorial organizations which for that reason to some extent reinforces the system of states. This is particularly true for intergovernmental organizations, but it is much less true today than it was 20 years ago, and it will be still much less true in 15 or 20 years. And the same applies to resources : the type of activity which characterizes the non-territorial continent is very fluid, flexible; great distances are covered by jet travel, by us call-boys and call-girls, or, as far as I can see from counting in this room, mainly call-boys; and this is the type of activity that costs money. Our studies have shown, that it is this type of activity which brings into the foreground, as secretary generals, presidents, directors of international organizations, middle-aged men; urban, university-educated from small countries like Norway, Israel, Switzerland and so on. So we are the colonizers if you will, of the sixth continent; I think, to some extent, this is because those from the big countries colonized the territorial ones. We do our bit, and, I think it is very important to keep this in mind because sooner or later the reaction will come, and some of the things I have to say about transnational

universities is in anticipation of just that type of reaction.

I also mentioned concepts. Why are there no Chinese in international organizations, or so few Chinese ? One reason for it is conceptual : the very idea of detaching an individual from his or her habitat and placing that individual in the context of a conference room is an idea which is highly compatible with individualizing western civilization, but not necessarily so compatible with the thinking concepts and traditions as developed elsewhere. So while we should be aware of our limitations, the non-territorial continent is in fact growing, and much more quickly than the territorial one. The territorial, geo-political, area has its obvious spatial limitations, the non-territorial, socio-cultural area is practically unlimited. It can grow endlessly. We can multiply the number of organizations, being only limited by one single factor: the number of human beings and the amount of time available for meaningful participation. But with 4 billion human beings and each one of us capable perhaps of being a member of say ten organizations, we still have some work to do if we want to continue.

So where do universities fit into this ? As was mentioned by the President, I happen to be Director-General of one transnational university, the Inter-University Centre in Dubrovnik which, with 83 universities and university organizations from different parts of the world as members, has so far organized 30 courses in the 3 years of its existence from 1974, involving hundreds of students and professors from various countries. These are very intensive post-graduate courses, of 3 to 4 weeks' duration, with 6 to 8 hours of work every day. This gives rise to some remarks — I should like mention, without referring to this particular case, but concerning something of the general theory of such enterprises, which I shall divide into two parts : form and content.

The form as a transnational university is terribly important, the structure of the enterprise is already half the message. You can easily imagine the false transnational university. It is the so-

called international university founded in one country, where all teachers are of one nationality and the students are of different nationalities. It looks colourful because there are students from different corners of the world, and they are all given the same kind of thinking and training. This form is of course associated with territorial colonialism, and is a continuation of territorial colonialism into the cultural imperialist forms of our age. I am not saying it cannot be useful. Sometimes the reactions developed by students in such places when they put a minus or a « no » in front of all that they hear can be very useful. But to the extent that teaching merely consists of imitating and reciting, this fakes type of departure is essentially a continuation of the status quo or even a reinforcement of it.

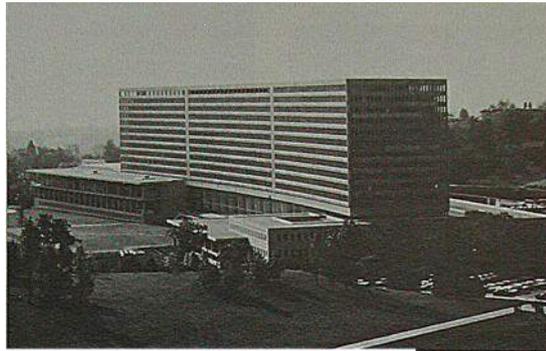
There is another interesting variety which is just the opposite of this traditional model : Students from one country, but a faculty of all kinds of colours and nationalities. It was a form practised by Japan in the early Meiji period, inviting professors from other countries. It is also the form practised by Cuba today for technical assistance. As a matter of fact socialist Cuba and imperial Japan had exactly the same idea. Invite professors from all kinds of places, but let them stay for a short time only and kick them out afterwards. Give the professors the same task but do not let them communicate too much with each other. We shall hear what each one has to say, and when they have left, we shall see what they have left behind. This puts the recipient country in a very advantageous position because it can compare the messages. It has the advantage that they can see very clearly that there is no such thing as unambiguous expertise in the world because the moment you have together one Norwegian and one Pole and one Japanese teaching economics, you have three very different types of concepts of economics, which means you have more to draw upon. But on the other hand you can also see very clearly that this is a part of the territorial system. It is one territorial unit using the multiplicity of the territorial system for its own advantage as a resource that it can convert into its

by J. Galtung (*)

own national growth, as was the case with Japan, and as is the case with Cuba. I am not saying there is anything wrong with it, I am only saying it is not necessarily what we would mean by a transnational university, I think a transnational university has faculties from all kinds of places, and students and participants from all kinds of places. But the problem that arises is where do you find the financial basis for such a thing? Where is that country in the world willing to locate this when the purpose is neither to spread national doctrine nor national growth? To the extent that there is such a place, I would say that Geneva comes closer than most others, that Geneva is the place in the world where the non-territorial continent dips down into the territorial one and has a point of contact. And you find it in such celebrated institutions in this particular host city as the Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales and the Institut Universitaire d'Etudes de Développement. But again it will take colour from the territorial setting in which it is located, a western one, so let us try to speculate a little more.

* * *

Some people have suggested, and I think in a way wisely so, that we should take the consequences of this and establish the transnational university on board ships. Let them circle around the world, let them be transterritorial at the same time as they are transnational. It is one solution, and it is an interesting one, but it is also an artificial one, not located in the type of environment where things can be tested in real concrete human practice, immediately, in interaction. The solution that I know best is of course the one I represent, the IUC in Dubrovnik, Yugoslavia, once a free port, a place that we would very much like to see as a free intellectual port. But recently some of the shortcomings have also come to our attention: the moment the transnational idea of unifying resources, persons, participants, professors, students with the purpose of promoting knowledge puts down roots on a concrete spot in our territorial world, the particular circumstances of that territory win easily transgress into the little transnational cell. Thus we have been informed that Yugoslav professors who are not permitted to teach at Yugoslav universities should not teach in Dubrovnik either. However I think there is no country in the world where there would not be some kind of constraint, some type of limitation. In my country, for instance, a transnational university which wanted to organize a course on Quisling's philosophy would have difficulties not so much the conclusion were known in advance as no-



International Labour Organization, New headquarters

gative, but if the conclusion were not known in advance, and in addition someone suggested that it might be interesting to bring in some of Quisling's old ministers, still at large, as resource persons.

I mention this to arrive at a conclusion which I think is better than the trans-territorial, — oceanic shipping enterprise, namely to see the transnational university as something with many campuses, one here one there, a network, where each one of them fulfils certain roles under certain rules and obligations, and where the course that cannot be taught in country X can be taught in country Y. In other words that network itself is the transnational university, not a particular place. The United Nations University comes relatively close to this concept, and I am very happy to say that the project of the UNU which I have been asked to elaborate as far as goals, processes and indicators of development are concerned, very wants the cooperation of the UAI, itself a tremendous network, in an important consultative advisory role for the project, in order to advise us on concepts of development of the non-territorial continent. If we put the developmental dimension on our continent, what do we want to see happen in the future? What do we want to see as development?

* * *

And that brings me, Mr. President, to my point about content. What is the content of transnational universities? I mentioned something about the form, and I have indicated that the form is already half the content. You can communicate more through the form than through a vocabulary or through a curriculum because students these

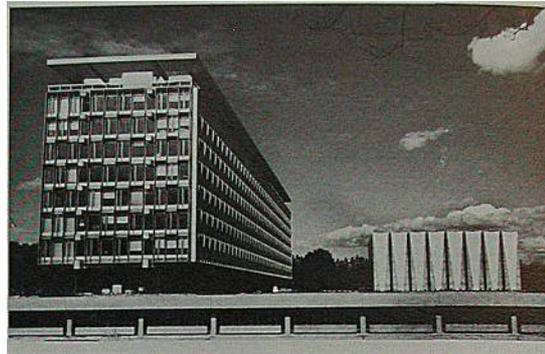
days are used to taking the structure extremely seriously, and rightly so. Just as they will look more at the lifestyle of a professor of ethics, than at the brilliance of his teaching, they will watch very carefully how he relates to his family and compare that to his notes about inter-human relations. Let us first note one little but important point: national universities have traditionally been used to one very comfortable thought, namely that if there is a crisis, when the chips are down, then they can call upon their academics to rally to the national cause. Ideals of universal science and dedication broke down very quickly in 1914 as they did in 1939-40. Brilliant U.S. academics have made use of their brilliance to devise ways and means whereby the population of a certain country in South-East Asia could be reduced. Thus, it seems obvious that a transnational university would have as one of the goals, as part of its content to inspire other loyalties. So which are the other loyalties? They are, of course, vaguely put, to human kind on the one hand, and to the global system on the other. That does not mean to any global system. I think for instance very many people would say, and I am now trying to talk not as a north-westerner, that they would be more willing to sacrifice for the UN system today than for the UN system as it was designed in 1945 by the Allies, the victors of the Second World War.

How does one do this? In our experience in Dubrovnik there are two kinds of things that are eminently teachable, researchable, discussable, debatable in such courses. One of them relates to human needs. It is an endless topic: material needs, non-material needs.

the theories of human needs, the practices of human needs, the idea of human needs, its variations in time and space, the problems of founding some kind of theory of peace or development on a theory of human needs. These things bring together, across disciplinary borders, philosophers, theologians, social scientists, biologists, economists, physical scientists, what have you. These are ideal topics for transnational universities and it is very interesting to see how the UN agencies in recent years are moving their whole thinking about development towards basic human needs and away from economic growth. The very important conference which took place in this ILO building in June this year was based, to a large extent, on the question of a fundamental approach to this problem developed in a world model, to a large extent as an antithesis to the Club of Rome, by the Fondation Bariloche in Argentina.

Another topic equally eminently researchable, teachable and discussable has to do with the conditions for the realization of human needs, such as production, distribution, structural transformation, cultural conditions, institution-building, ecological balance. All these things are so much better taught and discussed in a transnational rather than national setting. The multiplicity of experience gives testimony to this. But there is one condition. It is my experience, and not a very original one, that professors are much more similar to each other than students, so if there is a transnational setting with 20 professors and 100 students, there will be much less variety among the professors than among the students, the reason to a large extent very simply being that professors have come further in reading the same books than the students, so they have to some extent had their minds formed by the same super-professors. The students will soon follow suit when they catch up in years and they get their degrees and their positions, but as long as they are still fresh, meaning 25 years old rather than 35, not to mention 45 — at 55 they are lost.

The conditions needed to reap full benefit from this variety is the type of setting where participants and resource persons have a very high degree of symmetry in their relations. In other words a basic point of transnational teaching is precisely to establish dialogue, because if you do not have dialogue, the pluralism in the transnational setting is to a large extent lost, and that pluralism is best made use of if the students are permitted to say as much as possible. This may often be a trying experience, and my own experience from Dubrovnik is that I have rarely seen so many people so upset and to some extent frightened because



WHO New building, Geneva

things they regarded as universal scientific truths just simply did not look like that from Thailand, for instance. The first temptation, then, is of course to say that Thailand is underdeveloped and that they will catch up when the material for the appropriate degrees have been communicated through telesatellites. On second thought one gives up that idea, and the problem becomes how to establish the kind of setting where this type of world diversity can be made use of.

To conclude : I think there are great responsibilities ahead of us in the non-territorial continent. We are certainly a part of the world, the same world as everybody else, but perhaps having some kind of double existence. And there is nothing so terribly new in that : one of the most important non-territorial movements in the western world for 2000 years has been Christianity, well represented in this room. It has taken new forms, and I think it is very fortunate that this colloquium has given so much prominence to the oldest and most important non-territorial actor in the north-western part of the world. Our responsibilities are many, and in particular we have to see to it and to understand, as Roger Garaudy has expressed it, that western civilization is only one among many and for that reason our task is to call for a « dialogue des civilisations », which again is a painful experience because it may make us see better some of the dubious assumptions that we have not questioned in the last 2000 years.

* * *

As the world is coming closer together, in part because of communication fa-

cilities, universities will also come closer together. And this, curiously enough, will not in my view make human knowledge more universal. On the contrary I think it will have just the opposite result. The idea of universal science is a typical western idea, because the assumption has always been that it is western science which is going to be the nucleus of universal science. Thus, you will hear no western mathematician seriously questioning the basic idea of western mathematics, namely to arrive at contradiction-free systems, although so much of Chinese thinking is based on the idea that contradiction is fundamental to everything. You will hear no western mathematician (and I was one of their students, although a later deserter to the cause) develop on the theme which now seems relatively obvious, to me at least, namely that mathematics is some kind of western conspiracy, brilliantly developed, brilliantly disseminated, but nevertheless a western conspiracy. The moment our world develops more along the horizontal lines that Professor Merle indicated, the variety of human experience will become more obvious to us and it will be a pluralistic concept of knowledge more than a universal, western concept that will prevail. And in that it seems to me lies real strength — and a clear program for transnational universities : to contribute to the essential dialogue, to offer a forum for exchange rather than indoctrination of any kind.

Thank you Mr. Chairman.

(*) Professor at Oslo University, Director of the Inter-University Centre, Dubrovnik, President of the World Futures Studies Federation.



INBEL

Associations et entreprises entités transnationales séparées

par L. Kopelmanas {*}

Lorsque j'ai vu le titre général de votre colloque, M. le Président je dois avouer que je me suis demandé si la notion de « transnationalité » pour les organisations dites non-gouvernementales était très heureuse. Je crois que c'est Jessup qui l'a lancée dans l'atmosphère pour décrire un phénomène que nous connaissons depuis longtemps. Il s'agit en fait de relations qui dépassent les frontières d'un Etat et cela a toujours existé et a peut-être même été plus développé, comme nous l'a rappelé M. Merle dans son intervention d'hier, au Moyen-Age, que cela n'existe aujourd'hui, Jean-Paulin Niboyet disait toujours qu'il était plus facile de voyager au XIXème siècle qu'à l'heure ac-

tuelle, en Europe tout au moins. Sociologiquement parlant, le phénomène de la transnationalité exista toujours, mais le droit est malheureusement en retard sur l'évolution des faits. Notre problème est donc de donner une forme juridique aux phénomènes de la « transnationalité » sociale. Malheureusement, cette notion de transnationalité est surtout appliquée aux organisations à but lucratif, et là il est facile de comprendre que des réticences se font sentir aussi bien de la part des Etats d'origine des sociétés multinationales, que de la part — peut-être surtout — de la part des Etats d'accueil. Il serait donc à mon avis dangereux de rattacher le problème de la transnatio-

nalité des associations internationales à but non-lucratif à celui des sociétés multinationales, dont le but premier est le profit. Je crains réellement que ce rapprochement ne soit nuisible au sort des associations inter- ou transnationales, si nous le liions à celui des sociétés « transnationales » à but lucratif.

Je me demande, en effet, quel est, sauf en ce qui concerne peut-être l'étude désintéressée et objective, au sein d'organisations dites non-gouvernementales à but non-lucratif, des problèmes posés par l'existence des entreprises multi- ou transnationales, le lien entre ces deux phénomènes, le lucratif et le non-lucratif. L'élément qui

est le même, c'est que les unes et les autres, les entreprises et les associations ne peuvent fonctionner aujourd'hui que dans le cadre des Etats et des accords entre les Etats. Et alors la question qui se pose est de savoir si, lorsque la base et l'arrivée de ces sociétés et de ces associations sont situées dans deux ou trois ou quatre Etats différents, leurs statuts, basés sur la prédominance du droit national, convient ou ne convient pas aux exigences sociales, à la nécessité sociale, comme disait mon regretté vieil ami et maître Georges Scelle, du phénomène des unes et des autres. Or, pour ces associations et pour ces entreprises, le problème se pose dans des termes tellement différents que je crains que ce serait rendre un très mauvais service aux unes et aux autres, que de chercher les remèdes à la situation actuelle dans une étude d'ensemble. Les Anglais disent « don't be personal ».

Je voudrais tout de même rappeler, qu'il y a trente ans déjà que je me suis occupé des statuts des associations internationales à but non-lucratif, dans les années 46 /47, et que j'avais souligné dans un rapport, signé par Ni-boyet et moi-même, que la situation actuelle n'est certainement pas satisfaisante. Nous avons suggéré dans ce rapport que pour les associations internationales, il serait temps de passer à un statut international, tout en admettant que le statut d'une entité juridique, en espèce d'une association internationale à but non-lucratif, ne se crée pas dans le vide. Il doit être accroché quelque part. Nous avions à l'époque proposé l'ouverture d'un registre auprès des Nations Unies, et la surveillance par les Nations Unies du fonctionnement des associations inscrites sur le registre, en dehors de toute liaison avec le statut dit consultatif. En 46 /47 cette proposition témoignait peut-être d'un très grand optimisme, ce n'était certainement pas un projet utopique. Je crois qu'aujourd'hui c'est plutôt ce dernier qualificatif qui s'appliquerait à une telle proposition, parce que déjà en 1948, l'année de la tenue de l'Assemblée Générale des Nations Unies à Paris, les fonctionnaires des Nations Unies, à qui j'avais soumis notre projet, levaient les bras au ciel en se demandant ce qu'était cet enfant qu'on voulait leur faire faire. Je suis pourtant certain qu'à l'époque on aurait dû réfléchir plus sérieusement à ce problème.

Aujourd'hui, je crois que c'est M. Vanistendael qui nous a indiqué la voie à suivre, qui consisterait au départ en une sorte d'uniformisation des législations nationales, basée probablement sur une Convention intergouvernementale qui permettrait aux différentes associations internationales d'acquiescer, dans le pays choisi, un statut, Jouis-

sant de certaines facilités(1). Il faudrait notamment leur permettre de pouvoir recruter leur personnel de façon à représenter d'une manière équitable les différents pays dans lesquels il existe des membres de l'association en cause. Il faudrait leur accorder certaines facilités en ce qui concerne l'envoi et la réception des documents. Certaines facilités fiscales seraient également indispensables au fonctionnement d'une telle association internationale par nature.

Il y a un autre problème qui a été touché par M. Merle dans son intervention d'hier, c'est le problème des rapports entre les organisations non-gouvernementales et les organisations intergouvernementales. Là encore, je crois qu'il y a une solution à court terme. C'est dans la mesure où une organisation non-gouvernementale peut rendre des services à une organisation intergouvernementale, c'est dans cette sorte de relations de travail qu'on peut trouver une augmentation d'efficacité et, partant, une justification de l'octroi d'un statut particulier à des associations non-gouvernementales à but non-lucratif, dans les différents pays dans lesquels s'exercera l'activité de ces associations.

La distinction nécessaire

C'est une voie longue et difficile, mais qui peut tout de même mener à des résultats utiles au profit de relations internationales. Mais tout ce qui vient d'être dit ne vaut que pour les associations à but non-lucratif, car si on lie leur sort, en raison du seul facteur de transnationalité, à celui des sociétés multinationales, l'on risque de rendre plus difficile l'adoption d'un statut juridique adéquat pour les associations à but non-lucratif. Il suffit de penser aux problèmes de facilités fiscales qui, pour les sociétés à but lucratif, ne pourraient que consacrer la recherche de paradis fiscaux, tandis que,

pour les sociétés à but non-lucratif les mêmes facilités n'auraient comme conséquence qu'une plus grande efficacité de l'activité de leurs différents membres nationaux. Aussi suis-je convaincu que si l'Union des Associations Internationales met à son ordre de jour le problème des entreprises multi- ou transnationales, cela ne devrait être fait que sur le plan d'une étude du phénomène, tandis que pour les associations multinationales à but non-lucratif le problème de leur statut ne devrait pas être uniquement un sujet d'étude, mais aussi un effort d'obtenir un statut conforme à leurs besoins sociaux. Si, en revanche, l'on se propose d'obtenir un statut transnational applicable aux deux sortes d'organismes internationaux, aussi bien à but lucratif qu'à but non-lucratif, la revendication d'un statut international particulier pour les associations à but non-lucratif risquerait de se heurter à la réaction des Etats qui redouteraient de conférer ainsi une influence politique, économique et financière excessive aux entreprises multinationales.

Voilà, Monsieur le Président, le point de vue, très terre à terre, d'un technicien du droit, qui se déclare tel, et ne rougit pas de n'être qu'un technicien, parce qu'il croit que c'est avec ces possibilités et ces limites de techniques juridiques qu'il faut compter lorsqu'on veut s'attaquer à une entreprise aussi ambitieuse que la vôtre, ambition dont je vous félicite de tout cœur.

(*) Professeur associé à la Faculté de droit de Genève, Conseiller de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

(1) La communication de M. Vanistendael a été publiée dans le n° 12 de décembre 1976

et d'intérêts ».

Fontaine St-Germain, Geneva



Le problème des trois

par M. Merle (*)

Vous ne vous étonnez pas que j'aie demandé la parole, m'étant senti quelque peu interpellé par l'intervention qui a été faite tout à l'heure par M. Kopelmanas.

A vrai dire, je puis commencer par me réjouir de l'accord qui se manifeste entre nos positions. Sur le terrain qui est le sien, celui du juriste, M. Kopelmanas a dissipé fort heureusement un certain nombre de confusions et je l'en remercie très vivement. Si nous devons nous en tenir à l'énoncé des formules, il n'y aurait pas sérieusement matière à débat. Mais il en va sans doute différemment si nous prenons en considération les arrière-pensées qui sous-tendent nos propositions. Ainsi, quand M. Kopelmanas insiste sur la nécessité de poser les problèmes en termes concrets et de leur trouver des solutions pratiques, je ne puis qu'applaudir — même si les propos du représentant du Conseil de l'Europe sur la fameuse question du statut des O.I.N.G. nous laissent peu d'espoir d'aboutir prochainement dans un domaine qui nous tient à cœur. Mais je suis beaucoup moins convaincu d'entendre M. Kopelmanas mettre en garde l'U.A.I. contre toute tentation d'ingérence dans les affaires des firmes multinationales. Il ne s'agit pas, en effet, de s'immiscer dans les affaires d'autrui, ni de reconstruire le monde à partir de notre seule vision des problèmes. Ayant eu à traiter, hier, des relations entre O.I.N.G., O.I.G. et firmes multinationales, je me suis appliqué à souligner que les problèmes posés par les rapports de ce type n'étaient susceptibles, à court terme, d'aucune solution globale. Mais j'ai indiqué aussi que le débat pouvait et devait s'ouvrir entre ces trois catégories d'interlocuteurs. C'est pourquoi j'ai formulé des propositions constructives dans une triple direction : 1°) rechercher des lieux où l'on pouvait effectivement essayer de travailler ensemble. J'avais pris l'exemple de l'O.C.D.E., mais celui de la fixation des normes de vente, évoqué par M. Kopelmanas, va exactement dans le même sens, puisqu'on trouve ici aussi associés à une entreprise commune les représentants de divers groupes. 2°) J'ai indiqué ensuite qu'il fallait tâcher d'améliorer les procédures de travail ; là encore, je crois que les exemples cités par M. Kopelmanas vont dans le même sens que les miens, 3°) Reste la transforma-

tion de l'état d'esprit. Ce n'est pas quelque chose de très compromettant de dire qu'il faut essayer de se comprendre pour mieux travailler ensemble. Il ne s'agit donc pas d'une ingérence abusive, mais d'une ouverture en vue d'un ajustement éventuel des rôles et des fonctions.

Peut-être est-ce en fin de compte la notion de transnationalité qui a le plus vivement choqué mon interlocuteur. Comme je reste aussi très prudent dans l'utilisation de ce concept, il convient de s'expliquer là dessus aussi clairement qu'il est possible. C'est un fait que ce concept exerce plus d'attrait sur une Assemblée comme la nôtre et sur un public de militants que sur un auditoire de juristes. Les juristes demeurent en effet prisonniers du droit qu'ils ont pour mission d'étudier, d'appliquer ou d'interpréter, et qui reste lui-même, pour l'essentiel, le droit des rapports entre Etats. Cependant, même si la notion de transnationalité n'est pas encore pleinement consacrée par le droit qu'ils ont pour mission d'étudier, d'appliquer ou d'interpréter, et ce qui reste lui-même, pour l'essentiel, le droit des rapports entre Etats n'épuisent pas la substance des rapports internationaux. Que ce soit par le biais du développement des firmes ou par celui du mouvement associatif, on aperçoit toute une série de phénomènes qui traversent les frontières latéralement, horizontalement, et qui posent des problèmes. Je serais tenté de dire pour ma part que c'est à ce niveau-là et non pas au niveau des aménagements juridiques immédiats à apporter aux statuts de tel ou de tel organisme que le problème se pose; il ne se pose peut-être pas dans le court terme ni certainement dans ce fameux long terme dont Keynes disait que ce serait celui où nous serons tous morts, mais disons à moyen terme.

La crise globale

L'intérêt que je porte à ce type de phénomène vient de ma conviction profonde que toutes les données du problème, ou, si vous préférez, les trois types d'organisations que nous consi-

dérons sont, à l'heure actuelle, simultanément en crise. Le grand absent à nos débats, c'est-à-dire l'Etat-nation, auquel on s'est référé de manière simplement marginale, est lui-même à l'heure actuelle l'objet, le centre, d'une crise du pouvoir de décision, de la légitimité, du consensus. On s'en aperçoit au moins dans les pays où subsiste la liberté d'expression. On s'en aperçoit sous d'autres formes dans les autres pays où les phénomènes d'instabilité ne sont pas moins caractéristiques. Je pense que les organisations intergouvernementales sont elles aussi en crise. J'en prendrai un seul exemple. Comment se fait-il qu'on ait été obligé, pour poser le problème du nouvel ordre économique international, de susciter en dehors des innombrables organisations qui s'étaient déjà emparées du dossier, des conférences diplomatiques particulières ? Il y a là quelque chose de singulier quand on pense aux efforts qui ont été déployés par exemple dans le cadre de la C.N.U.C.E.D..

Je pense que les organisations non-gouvernementales sont aussi en crise, peut-être par excès (car il y en a évidemment trop et beaucoup de factices) mais peut-être aussi par défaut puisque, comme on vient de le voir, quand on les met au pied du mur pour agir, il arrive qu'elles se montrent défaillantes. Crise aussi probablement des firmes multinationales. A ce propos je voudrais revenir un instant sur ce qui nous a été dit ce matin à ce sujet. Je suis beaucoup moins sûr du caractère strictement contemporain du phénomène car beaucoup de firmes sont devenues multinationales du fait de la décolonisation. Elles étaient autrefois nationales parce qu'il y avait unité juridique du territoire mais si vous morcelez l'Empire britannique ou l'ancien Empire ou l'Union française, beaucoup de firmes nationales comme Michelin deviennent aussitôt des firmes multinationales. Seulement le grand phénomène, c'est qu'il y a eu non seulement cette novation juridique qui a fait que beaucoup de firmes ont éclaté sur le plan international, mais il y a eu aussi le phénomène massif du transfert des capitaux, des investissements, qui a profondément modifié le panorama du commerce international dans les vingt



Photo Trepper. Genève

Geneva

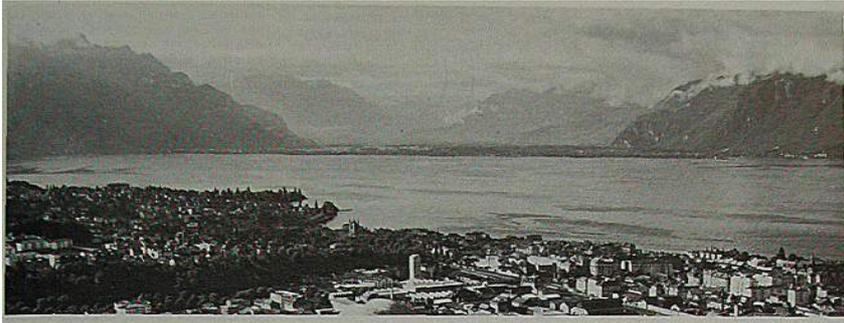
dernières années. Si les Européens ont découvert avec terreur le phénomène des firmes multinationales, c'est uniquement à cause du caractère massif des investissements américains depuis 1960. Or il s'agit là d'un phénomène de conjoncture beaucoup plus que d'un phénomène de structure car nul n'ignore qu'à l'heure actuelle il y a un repli des investissements américains sur le sol américain et que les firmes multinationales ont mauvaise presse aux Etats-Unis même; on voit aujourd'hui de tous autres intérêts s'investir dans des sociétés multi-nationales : le fait que la firme Krupp soit actuellement entre les mains du gouvernement iranien par capitaux interposés, semble tout de même montrer que les structures que nous croyions définitives sont également soumises à un certain nombre de variations. Alors dans mon esprit tout cela indique qu'il y a à l'heure actuelle une crise globale du système de l'organisation internationale, une crise qui porte d'abord sur les éléments constitutifs que sont les Etats-

nations, une crise qui se répercute à travers les superstructures interétatiques qui sont de moins en moins qualifiées pour agir à l'heure actuelle au nom des Etats, lesquels ne savent plus toujours ce qu'ils veulent, et aussi une crise des réseaux de solidarité transnationaux.

C'est pourquoi je reviens ici sur la proposition que je faisais hier; il serait tout de même intéressant de trouver un lieu spécifique (et pour ma part je ne vois pas d'inconvénient à ce que ce soit l'U.A.I.), où l'ensemble de ces problèmes puisse être considéré, je dirai, en terrain neutre, dans une atmosphère où les principaux intéressés, ceux qui détiennent les armes, ceux qui détiennent l'argent, puissent trouver un terrain d'entente en face de ceux qui détiennent peut-être les idées. Voilà simplement ce que j'ai voulu dire. Dans l'immédiat et dans le court terme,

je suis entièrement d'accord avec M. Kopelmanas pour estimer qu'il n'y a pas de solution juridique au problème et que la seule question qui pourrait être portée à l'ordre du jour serait effectivement la fameuse question qui traîne depuis 50 ans, celle du statut juridique des O.N.G.. C'est une question qu'il faut poser, qu'il faut essayer de résoudre. Les autres problèmes sont d'une autre nature. Ils me paraissent à l'heure actuelle beaucoup plus au stade de la réflexion qu'au stade opératoire; mais cette réflexion est absolument nécessaire parce que si elle n'est pas faite à temps, la situation proprement chaotique dans laquelle nous nous trouvons risque de ne pas pouvoir être surmontée et si nous n'anticipons pas un peu, et si nous n'avons pas un modèle de société globale à proposer, je crains beaucoup que ce chaos ne se transforme un jour en explosion.

(*) Professeur à l'Université de Paris I.



Lake Geneva, SNT0.

L'Université et l'idée transnationale

par P. Lalive(*)

Vous me permettez de me limiter à quelques remarques fragmentaires sur deux ou trois points — car il faut bien choisir parmi les nombreux sujets qui mériteraient ici des observations. Le premier point, on ne s'en étonnera pas, concerne l'idée d'une Université « transnationale ». Il est difficile à un professeur de ne pas en dire un mot, surtout après l'exposé d'un très vif intérêt, fait hier par le professeur Galtung. D'une part, tous ceux qui l'ont entendu éprouvent une sympathie naturelle à l'égard de l'idée d'une Université transnationale ou des efforts faits en faveur d'une Université « internationale » comme l'Université des Nations Unies au Japon. Notre sympathie lui est donc acquise; elle l'est d'autant plus qu'il a eu la gentillesse de mentionner Genève, et tout particulièrement l'Institut des Hautes Etudes Internationales comme étant peut-être, disait-il, ce qu'il y a de plus proche de l'Université internationale.

Je pense que cela était, beaucoup plus qu'une « captatio benevolentiae », l'expression d'une conviction. Toutefois je ne cacherai pas une certaine perplexité à l'égard de certaines déclarations de l'orateur d'hier, qui nous donnait quelque peu l'impression d'avoir, disons-le, découvert l'Amérique en 1976. Car enfin le caractère international ou transnational de l'Université n'est pas quelque chose de nouveau. Je dirais plus : dans l'idée même d'université, il y a nécessairement une transnationalité. Par conséquent, et ceci ne constitue en rien une critique envers les efforts déployés pour trouver de nouvelles formules. Je crois que, de tout temps, l'Université a été ou a voulu être, avec plus ou moins de succès, un établissement ouvert sur le monde et... transnational. Aussi ai-je été un

peu surpris d'entendre certaines « sweeping generalizations » que l'on nous offre périodiquement à cet égard. On nous a dit par exemple que, dans une Université, même accueillante aux étrangers, les professeurs même de nationalités différentes se ressemblent tous plus ou moins, tandis que les étudiants seraient très différents. Ceci me paraît tout aussi vrai, ou tout aussi faux, que le contraire ! Cette remarque m'a rappelé la fameuse définition anglaise du professeur comme étant - someone who holds a different opinion ». Or cette plaisanterie me paraît tout aussi proche de la réalité que l'observation de notre conférencier d'hier.

Sur un plan plus sérieux, je voudrais rappeler l'existence de certaines institutions originales en même temps qu'éprouvées, comme l'Académie de droit international de La Haye, ainsi que les séminaires et cours de vacances de toutes sortes, de la Faculté internationale de Droit comparé, du Séminaire Américain de Salzbourg, etc. etc. — institutions ou projets qui réalisent, de plus ou moins près, le genre d'idéal dont nous parlons. L'existence de ces nombreuses institutions ne nous dispense évidemment pas de poursuivre des efforts vers la création de certaines structures nouvelles. Toutefois, je me demande si, plutôt que d'entreprendre la création « ab ovo » d'Universités internationales, il ne serait pas beaucoup plus important encore de travailler à internationaliser ou « transnationaliser » davantage les Universités nationales existantes car c'est là, d'abord, me semble-t-il, que se trouve la clé d'une ouverture plus grande à la compréhension interna-

tionale. Je crois qu'il est permis d'en parler ici, à Genève où nous essayons depuis longtemps, avec des moyens d'ailleurs fort limités, de travailler dans cette voie, conformément à la vocation de Genève. On sait que l'Université de Genève est l'une des plus « internationales du monde » puisqu'elle reçoit des étudiants de toutes les parties du monde. Je me souviens personnellement d'avoir compté un jour, dans un de mes cours, en signant les « livrets d'étudiants », jusqu'à 52 nationalités différentes. Le corps enseignant compte par ailleurs des professeurs de toutes les nationalités, sans discrimination — et tout cela nous permet peut-être de dire, en toute modestie, qu'il faudrait pouvoir faire encore bien davantage. Voilà les quelques indications que je tenais à donner sur ce sujet, capital, de l'Université transnationale.

L'approche globale

La deuxième remarque, qui n'a rien à voir avec la précédente, concerne la liberté d'association. On en a beaucoup parlé, et à juste titre, ce matin encore. Certains orateurs ont mentionné l'origine « occidentale » du concept d'organisation non-gouvernementale. A ce propos, il me paraît nécessaire de citer, au moins en passant, comme l'un des obstacles majeurs au développement des ONG, le fait que cette liberté d'association est totalement inexistante dans beaucoup de pays, et pas seulement chez ceux qui ont un régime franchement totalitaire, pratiquent le système du parti unique, etc. Il y a là tout de même un phénomène assez frappant, lié d'ailleurs à ce que certains ont appelé la régression générale des droits de l'homme à notre époque.

Troisième et dernière remarque plus générale, et qui rend à suggérer un certain compromis dans ce que l'on pourrait appeler le « duel » Merle-Kopelmanas ». A cet égard, je m'inspirai de ce que disait M. Kopelmanas des entreprises multinationales, qui à son avis donnent raison à 50 % à leurs détracteurs et à 50 % à leurs admirateurs, et je serais tenté d'accorder de même, moitié-moitié, mon approbation à chacun des deux interlocuteurs. Ceci en me demandant s'il n'y a pas eu un certain malentendu quant au thème de notre Colloque. J'avais cru comprendre que la question des solutions pratiques n'était pas à l'ordre du jour et qu'il s'agissait d'un Colloque de réflexion. Il me semble donc que les organisateurs ont eu raison d'essayer une « approche globale », pour employer un terme à la mode, soit d'étudier en même temps les entreprises multinationales à but lucratif et les associations internationales. Il y a là une étude à faire d'un point de vue relativement neuf, et une étude qui mérite d'être poursuivie.

A ce propos, j'ai observé pas mal de correspondances entre ce qui a été dit hier et aujourd'hui et les débats qui ont eu lieu à Rome, en septembre dernier, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Institut International pour l'Unification du Droit Privé (UNIDROIT), au cours d'un congrès dont l'un des thèmes était celui des entreprises multinationales. Dans ce contexte, on a passablement débattu l'idée d'une « lex mercatoria » ou d'un « droit transnational » de la communauté des commerçants, droit formé d'abord des principes généraux dégagés par la pratique et systématisés par une analyse comparative. Il est intéressant de se demander s'il n'existe pas un phénomène parallèle du côté des « associations internationales », dont l'existence, l'activité et les relations auraient permis de dégager certains principes généraux constituant déjà une sorte de droit d'origine non nationale ou partiellement « anationale ».

Intérêts généraux et particuliers

Dans les deux cas, cependant, on se heurte à la même objection, et qui est formulée plus fortement encore, sans doute, à propos des entreprises; on ne manquera pas de la retrouver aussi en ce qui concerne les OING ou les ONGT.(1) Cette objection est fondée sur le risque que ces formes d'organisations, qui défendent des intérêts certes légitimes a priori mais tout de même des intérêts sectoriels, des intérêts particuliers, viennent à contredire les intérêts généraux, dont l'Etat ou l'organisation interétatique est, ou se veut, le seul représentant et défen-

seur. Il y a là matière à réflexion, et cette objection mériterait d'être examinée de manière plus approfondie.

En résumé, je donnerais donc raison, ce manière un peu normande, sinon genevoise, à 50 % au professeur Merle en ce qui concerne la légitimité d'une étude d'ensemble et d'une approche globale, mais je suis tout aussi d'accord avec le professeur Kopelmanas lorsqu'il s'agit de la recherche de solutions pratiques. Sur ce dernier point, je me trouve moi-même un peu partagé, puisque je parle à la fois comme sympathisant de toujours des associations internationales, comme professeur et comme praticien des relations internationales. En tant qu'enseignant, et surtout enseignant de droit international privé, je voudrais observer en passant, puisque le nom même de cette discipline n'a pas été mentionné, qu'elle a précisément pour objet d'étudier les relations transnationales — un terme qui, soit dit en passant, est antérieur à Jessup, lequel lui a en somme redonné vie, avec le succès que l'on sait. Or les relations « transnationales » ou internationales, même les non spécialistes s'en rendent compte de plus en plus, ne sauraient être étudiées, par exemple sur le plan juridique, du seul point de vue du droit international au sens étroit, c'est-à-dire du droit interétatique et l'un des développements marquants de notre époque est justement la multiplicité et la diversité des rapports « transfrontières » qui se nouent en dehors d'une action spécifique des Etats en tant que souverains.

Le statut des associations

Ceci étant rappelé, je voudrais dire ce qui suit à propos des solutions pratiques, et du « statut » des associations « transnationales ». Une des solutions les plus immédiates est sans doute la généralisation et l'amélioration d'une solution « de type belge » — à supposer que la solution de la loi de 1919, que l'on a évoquée ici, soit encore parfaitement adaptée aux besoins actuels. Une autre formule, du même genre, est la formule suisse, qui est extrêmement souple et libérale à l'égard des associations, nationales ou internationales. Mais il se peut que ces solutions, qui sont toutes deux de type national, ne soient pas encore suffisantes, et elles soulèvent toutes deux le problème de leur reconnaissance à l'étranger — et je ne veux pas évoquer ici le problème particulier qui se pose aux « fédérations internationales » regroupant des associations nationales. Pour un juriste, et pour un praticien de l'association internationale, la question de la reconnaissance juridique à l'étranger

est en soi assez mineure, en comparaison de celle des conditions à l'exercice de l'activité « sociale » par exemple ou du statut fiscal. M'est d'autant plus significatif de constater la persistance des réticences des Etats à l'égard de ce phénomène juridico-politique simple. On en trouve une illustration dans la Convention de La Haye de 1956 sur la reconnaissance de la personnalité juridique des sociétés, associations et fondations étrangères, Convention toujours pas ratifiée ni en vigueur, à ma connaissance. A cette occasion certains pays, dont la France, conformément à une politique traditionnelle explicable par des raisons historiques, ont précisément utilisé une faculté de réserve afin de ne pas s'obliger à reconnaître des associations étrangères. Il est curieux que des Etats manifestent ainsi une méfiance nettement plus prononcée à l'égard des organisations à but idéal qu'à l'égard des organisations commerciales. Il y a là un fait politique dont nous devons tenir compte.

La démarcation nécessaire

Cette constatation m'amène à une dernière observation, inspirée par l'intervention du Délégué du Conseil de l'Europe, qui a très opportunément rappelé ce matin que pas mal d'associations « internationales » étaient considérées, à tort ou à raison, comme de simples « groupes de pression » par les Etats et comme des défenseurs d'intérêts particuliers.

Il est donc certain qu'une future Convention sur la reconnaissance des associations internationales, et à plus forte raison sur leur statut spécial ou leurs « privilèges » (un terme à éviter si possible) se heurterait à des obstacles considérables, qu'il faut néanmoins tâcher de surmonter. Il conviendra de reprendre, à ce propos, les études faites dans le premier demi-siècle, par Nicolas Politis puis par MM. Niboyet et Kopelmanas et, plus récemment, par Mme Suzanne Bastid. L'étude d'ensemble mérite indiscutablement d'être poursuivie. Ce qui n'empêche, sur le plan des solutions pratiques, que M. Kopelmanas ait mille fois raison d'estimer que les associations internationales susciteraient la méfiance, ou une méfiance accrue, si elles « attachaient leur char » à celui des entreprises. Du point de vue de l'opportunité, elles ont au contraire tout intérêt à « se démarquer » le plus possible. C'est là une question de politique pour les associations, et qui ne me paraît diminuer en rien la légitimité de l'approche d'ensemble recommandée par le professeur Merle.

Réplique

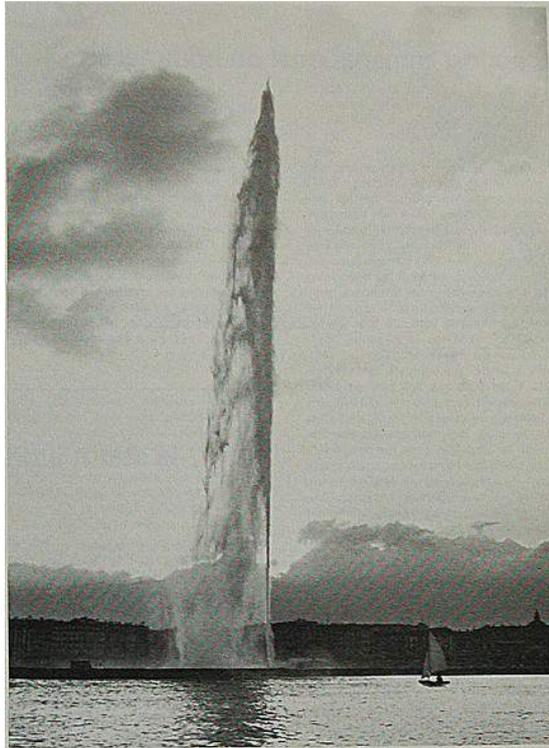
de L. Kopelmanas

Après l'intervention de mon collègue et ami Lalive, il me reste très peu de chose à dire, mais je voudrais tout de même, quitte à faire changer son opinion sur mon mauvais caractère, apporter une petite contribution à l'accord qui se dessine entre M. Merle et moi-même, et auquel au fond M. Lalive, je crois, est tout prêt à adhérer.

Je ne protesterai pas et je ne m'opposerai pas à une vue d'ensemble de ce phénomène qui ne peut plus être maîtrisé aujourd'hui par le système, que je qualifierais de droit international privé, c'est-à-dire de l'application du droit national aux formations qui, sociologiquement, sont à caractère international, mais qui se trouvent placées juridiquement sur le territoire de différents Etats. Je veux bien que l'on étudie, dans un endroit neutre, qui peut être l'Union des Associations Internationales, si elle veut s'en saisir et si elle en a les moyens, si elle a les moyens d'offrir un terrain neutre et bondé de spécialistes de toutes les questions qui entrent en ligne de compte, aussi bien le problème de l'association que celui de l'entreprise multi-nationale.

Toutefois, j'y apporterai une nuance, et cette nuance est qu'on étudie tout d'abord séparément les deux problèmes, parce que si l'on les attaque d'une manière globale, on risque tout de même de faire une série de confusions dont M. Lalive d'ailleurs vient de donner un exemple des plus probants. Sur certains points, les Etats peuvent être plus méfiants à l'égard des entreprises, sur d'autres plus méfiants à l'égard des associations. Et cela dépend encore des Etats. C'est pour cela que j'ai l'impression qu'on a intérêt à distinguer entre les deux sortes de groupements, dans un organisme qui veut examiner à fond ce nouveau phénomène d'adaptation du droit trans-, multi-, inter-, extra-, a-national — que l'on choisisse le terme que l'on veut — aux relations entre les hommes, groupés dans des collectivités ou dans des entreprises. Si cette prudence méthodologique est observée au départ, je crois que les deux questions peuvent être mises à l'ordre du jour, mais je crois qu'il faut les mettre comme deux questions séparées au départ. Si elles doivent se rejoindre, elles se rejoindront quelque part plus tard. Voilà si vous voulez, la nuance et je crois qu'à cette nuance près, nous sommes pratiquement d'accord tous les trois.

Photo B. Franskill



A plusieurs reprises j'ai dit que nous

sein d'un juriste belge, Maître Jean-Jacques Masquelin, de Bruxelles, qui

Réflexion de J. Moerman (*)

sommes, en ce qui concerne les organisations internationales non gouvernementales, dans un « no man's land » juridique. Une excellente proposition vient d'être faite pour en sortir, du moins dans un stade intermédiaire. On pourrait en effet songer à l'utilisation du droit national le plus progressif et le plus compréhensif existant actuellement au niveau national, afin d'élaborer progressivement un droit qui serait applicable pour les OING et qui deviendrait un droit international spécifique pour les OING. A ce sujet je pense pouvoir vous signaler que la Conférence des Organisations Internationales Catholiques dispose en son

se penche avec grande compétence sur une telle étude pour rendre service aux Organisations Internationales Catholiques. Mais comme en l'occurrence, les Organisations Internationales Catholiques ne sont rien d'autre que des OING confessionnelles, très souvent à statut consultatif, la « confessionnalité » n'a rien à voir dans cette étude et, peut-être, Maître Masquelin pourrait-il apporter une contribution à une recherche dans le cadre de l'UAI.

(*) Secrétaire Général du Bureau International Catholique de l'Enfance.

L'apport transnational du commerce

par P.E. Hiernaux(*)

A cette réunion d'organisations essentiellement sans but lucratif, il m'a semblé que l'on prenait parfois une certaine distance vis-à-vis des commerçants. Aussi bien je me permets de rappeler le fait que les commerçants, et parmi eux les commerçants un peu plus particuliers qui sont les banquiers, ont été sans doute les premiers pionniers de l'internationalisme. Ils ont été non seulement le véhicule bien sûr de leurs marchandises et produits, mais aussi par le même occasion un véhicule d'idées, un véhicule de civilisation, et je crois que l'on peut peut-être s'inspirer de certaines réalisations des commerçants et des hommes d'affaires sur le plan international ou transnational et peut-être tirer de ces exemples quelques indications pour ce que nous pourrions faire ou tenter de faire en matière d'organisations non-gouvernementales et en principe sans esprit de lucre.

Imaginez-vous que sur le plan commercial nous sommes tout de même parvenus dans un domaine relativement important à obtenir une loi uniforme sur le chèque et la lettre de change. Maintenant les mêmes dispositions sont appliquées en France, en Belgique, et dans l'ensemble des pays (je ne dis pas que c'est universel) qui ont adopté ces dispositions. Vous savez que d'une façon générale les conventions sont libres entre parties dans la plupart des droits que nous connaissons, pour autant qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public. Mais des conventions peuvent aussi se référer à certaines organisations, certains systèmes. Dans un domaine aussi important que celui du Crédit documentaire, tous les commerçants, tous les banquiers se réfèrent aux règles et usages qui ont été édictés par la Chambre de Commerce Internationale.

Voilà donc des règles internationales, ou transnationales si vous voulez, qui, dans le domaine du commerce et de l'industrie, sont tout de même de la réalisation à laquelle il faut être attentif.

Je voudrais mentionner encore une dernière réalisation bancaire elle aussi sur le plan international : l'accord international eurochèques. Nous avons maintenant la même carte de banque,

la même chèque, les mêmes dispositions, les mêmes garanties dans tous les pays qui ont accédé à l'accord. Ils ne sont pas encore très nombreux, mais tout de même l'internationalisme passe d'abord par le plurinationalisme et l'on est arrivé à une convention commune de garantie, de respect, des engagements sur un système de moyens de paiement. Au plan monétaire, c'est une première approche positive qu'il m'a paru utile de présenter à votre ré-

D'abord j'aimerais ajouter quelques renseignements sur le problème du statut juridique des Organisations Non-

flexion générale sur l'action transnationale.

H Président de la Conférence permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Communauté économique européenne à Bruxelles; Conseiller aux questions internationales à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Belgique, Trésorier général de l'UAI.

comme association non-lucrative, soit comme fondation. Je pense par exemple à l'Institut de Droit International qui a

le statut juridique des ONG

par M. Habicht (*)

Gouvernementales (ONG). Après la deuxième guerre mondiale, en 1948 /50, la conférence des ONG ayant un statut consultatif auprès des Nations Unies avait créé une commission spéciale à ce sujet. J'ai présidé ce groupe qui a travaillé pendant deux ans avec un Secrétariat mené précisément par l'Union des Associations Internationales. M. Speeckkaert fonctionnait comme secrétaire et le siège à Bruxelles possède actuellement un important dossier sur cette question. L'UAI a publié dans sa revue une dizaine d'articles sur le problème du statut juridique des ONG. M. Kopelmanas nous a rappelé que la base des travaux de la commission spéciale était un rapport important des professeurs Niboyet et Kopelmanas. Les enquêtes de cette commission spéciale ont montré qu'un nombre important d'associations internationales non-gouvernementales sans but lucratif n'ont pas la personnalité juridique et ne sont pas gênées de n'en avoir pas. La nécessité d'obtenir la personnalité juridique se présente surtout au moment où les associations reçoivent des fonds importants. A ce moment là, il faut savoir comment on ouvre un compte en banque, comment on administre ses fonds, et quel est leur contrôle. J'ai connaissance de nombreuses ONG qui, à ce moment-là, se sont incorporées dans un droit national, soit

travaillé pendant 100 ans sans avoir une personnalité juridique, mais l'Institut a créé une fondation selon le droit Suisse pour gérer sa fortune. Les recherches de la commission spéciale ont abouti à une proposition aux Nations-Unies d'ouvrir un registre où les ONG pourraient s'inscrire en donnant des renseignements détaillés sur leur organisation et leur statut juridique, ce dernier obtenu dans un des droits nationaux des membres des Nations-Unies. La commission spéciale a également rédigé un projet de convention par laquelle les Etats reconnaîtraient réciproquement la personnalité juridique des ONG, obtenue dans un droit national. Ces suggestions n'ont pas été suivies par les Nations-Unies et le statut juridique des ONG en 1976 est plus ou moins le même qu'en 1950. Jusqu'à maintenant il n'existe aucune possibilité pour les ONG d'obtenir la personnalité juridique en droit international ou une reconnaissance de la personnalité juridique nationale par voie de convention internationale. Cependant, il faut se rappeler qu'un certain nombre d'Etats dans la pratique, reconnaissent la personnalité juridique d'une ONG obtenue dans un autre Etat. La facilité d'obtenir la personnalité juridique dans les Etats nationaux varie considérablement. J'ai eu l'expérience de la procédure d'incor-

poration en Belgique, en Suisse et au Liechtenstein, qui offrent des facilités spéciales pour l'incorporation de l'ONG. Us ont réduit les frais et facilité la procédure. La Suisse et le Liechtenstein ont même renoncé à demander le consentement de l'Etat pour la création d'une personnalité juridique pour une ONG sans but lucratif. En résumé il faut donc recommander aux ONG qui désirent obtenir la personnalité juridique, de s'incorporer dans le droit national d'un Etat de leur choix, en attendant que les Nations-Unies donnent suite aux suggestions

de la commission spéciale des ONG de 1948/50.

Et pour conclure, j'aimerais encore faire quelques observations de caractère général. Le sujet de notre réunion est d'explorer les possibilités de contribution des ONG à un meilleur ordre mondial. Il y a des millions de personnes dans le monde entier qui sont affiliées aux ONG sans but lucratif, et nous représentons une certaine force dont nous devons faire usage.

Actuellement les ONG ont un statut consultatif auprès des Gouvernements,

et nous pouvons faire des suggestions. Nous devons essayer d'obtenir plus d'influence dans la construction d'un nouvel ordre mondial. Nous ne devons pas nous contenter uniquement de donner des avis, mais nous devons demander une vraie participation. Le nouvel ordre mondial ne sera pas créé, selon moi, par décision exclusive des Gouvernements, mais aussi sur l'intervention et avec la participation des ONG.

(*) *Conseiller juridique international.*

Contemplant le lac de Genève, je voudrais rappeler, qu'il y a 30 ans, à l'autre extrémité de ce lac, à Montreux, est né le Mouvement Universel pour que une Fédération Mondiale. En effet, depuis une trentaine d'années, les fédéralistes mondiaux, les citoyens du monde, les mondialistes militent pour tenter de faire progresser les thèses transnationales au niveau de la planète. Si, comme le disait Elisée Reclus, « l'anarchie est la plus haute expression de l'ordre », cette organisation parfaite des hommes n'est hélas pas pour demain ! Et les hommes ont encore besoin de lois pour régir leur vie en société, pour définir le seuil de leur propre liberté, là où commence celle des autres.

Dans l'état actuel du monde, divisé en états-nations, les peuples (pas partout il est vrai), en déléguant une part de leur souveraineté à des représentants chargés d'élaborer ces lois, participent à la démocratie. C'est grâce aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à la France qu'est née, il y a deux siècles, cette démocratie à l'échelle nationale. Depuis, révolution des idées, des faits (surtout depuis qu'Armstrong a marché sur la Lune et que des photos de notre planète ont permis à chaque terrien de se rendre compte qu'il n'était, comme son voisin, que l'habitant d'une petite planète) permet de penser que cette démocratie doit être étendue au niveau mondial.

C'est la tâche qu'ont entreprise les mondialistes : instaurer la démocratie mondiale !

Qu'ont ils fait depuis trente ans dans ce but ?

Ils ont essayé de faire voter des lois par les parlements nationaux pour faire

(*) *Secrétaire Général du « Comité pour le congrès des peuples ».*

Le point de vue des mondialistes

par G. Marchand (*)

élire des députés mondiaux. En effet, les citoyens nationaux trouvent tout à fait normal de voter au niveau de la commune pour déléguer leur pouvoir à ceux qui vont gérer cette commune. Ils trouvent ce procédé tout à fait normal au niveau du canton, de la province, de la nation (c'est le cas en France pour le Président de la République).

Cependant, les hommes savent qu'un certain nombre de problèmes sont des problèmes mondiaux qui ne peuvent être résolus qu'au plan mondial. C'est pour cela que les mondialistes pensent qu'il faut faire franchir à la démocratie une étape supplémentaire : organiser des élections au plan mondial pour déléguer une part de sa propre souveraineté à des hommes qui auront pour mission de régler les problèmes mondiaux qui conditionnent la survie de l'espèce : paix, pollution, faim, démographie.

Donc, en 1950, l'Etat du Tennessee, aux Etats-Unis, a voté une loi permettant l'élection de 3 députés mondiaux (1 par million d'habitants) qui se sont d'ailleurs réunis à Genève en 1950. Malheureusement, il s'avère qu'il ne faut pas compter sur les instances nationales pour promouvoir des lois mondialistes !

C'est pourquoi, un ami belge, Maurice Cosyn, et un journaliste hollandais, Rodrigués Brent, aidé du français Jacques Savary, eurent l'idée de promouvoir la démocratie mondiale avec « les moyens du bord », progressivement : d'abord avec les mondialistes, les organisations, associations humanitaires, pacifistes, les habitants des communes mondialisées... qui, tous, constituent le corps électoral. C'est ainsi que, régulièrement, tous les deux ans, une élection transnationale au niveau de la planète a lieu, pour une tranche de la population mondiale.

Ces élections sont organisées exactement de la même façon que sont organisées les élections dans un pays démocratique.

Le 3 Mars 1969, la première élection transnationale de l'histoire de l'humanité a commencé avec une tranche de 10.000 habitants de la planète répartis dans 87 pays. Tous ont reçu une enveloppe dans laquelle se trouvait un bulletin de vote comportant la liste de 8 candidats de 7 nationalités différentes et pour chacun sa biographie et son programme. Deux candidats devaient être choisis.

(Ce bulletin de vote mis sous enveloppe cachetée, elle-même mise dans une enveloppe préalablement timbrée au timbre du pays de l'électeur, est retourné à Paris, où le dépouillement a lieu, le jour venu, devant huissier). La première personnalité élue fut JOSUE DE CASTRO, l'homme qui, un des premiers, a lancé un cri d'alarme sur le problème de la faim dans le monde. Puis, au cours de la 2ème élection, deux ans après ce fut Rajan Nehru, cousin du Pandit Nehru. L'année dernière, nous avons organisé la 4ème élection dont le dépouillement a eu lieu à San Francisco en juillet dernier au moment du 30ème anniversaire de la création des Nations Unies, afin de montrer, face à cette Organisation et aux Etats-Nations, que la chambre du Peuple Mondial était en train de naître.

Car, s'il est mentionné dans la Charte des Nations Unies « Nous, les peuples du monde ! » c'est une grossière erreur ! Il s'agit de « Nous, les Gouvernements du Monde ! », Les Nations Unies ne sont qu'une juxtaposition d'Etats-Nations souverains et si, dans un Parlement Mondial, elles pourraient représenter le Sénat Mondial, il manque à ses côtés, la Chambre du Peuple Mondial.

Le Colloque de Genève (suite)

A ce jour, des Citoyens du Monde, des Fédéralistes Mondiaux, des membres d'organisations comme le Service Civil International, les Quakers, le Mouvement International de la Réconciliation, l'École, Instrument de Paix, l'Internationale des Résistants à la Guerre, des communes mondialisées ont pris part au vote. Huit délégués ont été élus démocratiquement, trois sont aujourd'hui dans cette salle, Max Habicht, Renée Marchand, Jacques Huhlethaler.

L'action continue, c'est ainsi qu'il y a quelques mois les mondialistes ont été reçus par Valéry Giscard d'Estaing à qui j'ai pu dire que la commune de Roc-Amadour avait voté à 70 % pour le Congrès des Peuples. Ce qui prouve que lorsque la population est informée, elle comprend et participe. Il est donc vrai que si tous les moyens de communication informaient le peuple du monde des thèses mondialistes ceux-ci participeraient volontiers à l'élection de délégués mondiaux.

Il y a quelques jours, j'étais à Hiroshima, reçu par le maire, je lui ai demandé s'il accepterait de faire voter sa ville, en même temps que Cahors et Minneapolis, villes mondialisées. Ainsi, avec des électoraux de plus en plus importants ces élections transnationales pour un futur Congrès des Peuples deviendraient de plus en plus crédibles. Il est urgent que l'idée transnationale pénètre les esprits de tous les responsables des Etats-Nations à souveraineté nationale absolue !

La plastique « La Brise »
ONST



Les relations entre les associations transnationales (OING) et l'ordre international

Nous ne devons pas craindre de nous expliquer clairement, franchement, face aux Etats et à l'organisation intergouvernementale, qu'il s'agisse du concept même des associations, car le langage est ici essentiel; du malaise sinon de la crise de la consultation, car il faut appeler les choses par leur nom; du malentendu qui sépare les acteurs en présence, Etats et ONG; du service mutuel que le nouvel ordre international économique-social peut attendre d'une véritable participation des forces vives des ONG, sans quoi tous les programmes du Système risqueraient d'être taris, à leurs sources mêmes, sources d'idées, sources d'opinions, sources de science et de technique, aussi sources de voies et moyens.

C'est en ces termes que l'UAI a posé les problèmes de la consultation et de la participation, il y a plusieurs années déjà, alors qu'il n'était pas encore question de restructurer le Système des Nations Unies, ni de réformer le Conseil économique et social, ni de prendre en considération le fait des entreprises multinationales, nouvel acteur de la vie internationale.

Introduction par l'UAI aux débats de la 13ème conférence des ONG à Statut consultatif auprès de l'Ecosoc. (Genève, 16 mars 1976).

Le rôle des ONG dans la restructuration du Système des Nations-Unies

par A. Tévoédjrè (*)

M. Le Président, permettez-moi d'abord de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à votre réunion, à laquelle mes collègues et moi-même attachons une très grande importance.

Dans son intervention, Mgr. Descamps a rappelé cette phrase souvent répétée dans les instances internationales « Nous les peuples des Nations Unies ». Réfléchissant sur cette noble expression, je me suis posé la question suivante : Qui sont ces peuples ? Les marginaux, les chômeurs, les malades, les handicapés, tous ceux qu'on appelle précisément les « non-intégrés » ? Certes, ce n'est pas à eux que l'on pense lorsqu'on dit « Nous les peuples des Nations Unies », et c'est là que des organismes non gouvernementaux qui ont choisi de mettre l'accent sur des problèmes qui n'étaient pas posés dans cette déclaration sublime, trouvent leur pleine raison d'être.

() Directeur de l'Institut International d'Etudes Sociales de l'OIT.*

Votre grand mérite est de représenter les intérêts non pas de ceux que l'on désigne généralement sous cette expression, mais de la majorité oubliée, des laissés pour compte, des marginaux, des chômeurs, des malades. Et c'est précisément par la défense de ces catégories d'individus que le rôle des associations non gouvernementales est devenu important non seulement au niveau national, mais également au niveau où vous avez placé votre discussion, c'est-à-dire au plan transnational et international.

Vous m'avez demandé de contribuer à vos travaux par quelques réflexions sur votre rôle dans le cadre de la discussion actuelle sur la restructuration du système des Nations Unies.

Je ne vous présenterai pas un document. Je vous parlerai très simplement de la conception que j'ai de ce rôle spécifique.

Il est de plus en plus question de restructurer l'ordre international qui nous gouverne. Or, vos associations, vos or-

ganisations non gouvernementales ont un rôle irremplaçable à jouer pour bousculer un certain nombre d'intérêts établis et renforcés par des structures gouvernementales qui pèsent.

De quoi s'agit-il ?

L'ordre qui nous gouverne est :

- Un ordre que beaucoup d'hommes du tiers monde appellent un ordre sans dialogue, un univers dont les dirigeants se livrent, selon le mot de Césaire, à un « soliloque ».
- C'est également un ordre fondé sur des privilèges dont les structures permettent à une minorité de dicter des lois et des règles de comportement au plus grand nombre,
- C'est enfin un ordre où, le plus souvent, les principes de justice, d'équité et de solidarité cèdent le pas aux préoccupations de puissance et de profit.



On Lake Geneva

by Courtesy SNTO - Brussels

Ce type de relation internationale engendré par le système actuel a donné naissance à des institutions où l'unité s'impose du dehors. Les spécialistes de droit allemand d'association opposent cette (orme d'institution dite « Herrschaft », fondée sur la domination, à un autre type de relation sociale « Genossenschaft » où l'unité se forme démocratiquement. De cette distinction les sociologues ont tiré deux formes de solidarité : — d'une part la solidarité mécanique, imposée de l'extérieur et qui s'assimile à l'instinct grégaire et, d'autre part la solidarité organique qui, elle, est fondée sur l'autonomie et la liberté de chacun.

La solidarité organique

C'est cette solidarité organique propre aux associations non gouvernementales qui permettra de modifier les rapports internationaux sur des bases de justice et d'équité.

Pour sa part, l'Institut international d'études sociales s'est efforcé d'apporter sa contribution à la réflexion engagée sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Dans cette optique, il s'est essentiellement penché sur la question fondamentale des implications sociales d'un nouvel ordre international car, en dépit de l'expression consacrée, l'ordre recherché n'est pas seulement un ordre économique.

Nous parlerons donc, si vous le voulez bien, d'un nouvel ordre international. Sur quoi serait-il fondé ?

Un contrat de solidarité

A l'occasion d'une réunion du Club de Rome à Alger, M. Tinbergen rappela que l'éthique d'un nouvel ordre doit être la solidarité. Sans contester cette affirmation, il convient, je pense, de re-

marquer que les peuples du tiers monde ont assez souffert de mille ambiguïtés, ambiguïté de la charité, de la fraternité, ambiguïté de la liberté. Il serait donc souhaitable d'éviter de s'installer dans une solidarité ambiguë. Pour que la solidarité ne reste pas un slogan vide de sens, il convient de l'inscrire dans des conventions, des actes négociés. C'est pourquoi nous avons choisi comme instrument de mise en application de la solidarité le « Contrat de Solidarité ». Ceci veut dire qu'il s'agit, sur la base des principes de la solidarité organique (Genossenschaft), de définir plus clairement les points sur lesquels une collaboration entre les différents partenaires de la communauté mondiale est possible. Pour chacun des acteurs de la communauté internationale cette collaboration doit être précédée par la reconnaissance de leur interdépendance.

Un ordre global

C'est cette Chambre que les mondialistes tentent de faire naître. Les mondialistes, avec des moyens financiers dérisoires, réussissent ce travail de laboratoire, cela prouve qu'il sera possible de provoquer des élections étendues à la planète entière le jour où les gouvernements du monde conviendront que les problèmes de survie ne peuvent se résoudre que sur le plan mondial.

La Conférence de l'emploi, organisée par l'OIT en juin 1976, a mis en lumière une priorité qui consiste à couvrir les besoins essentiels des peuples. Je voudrais souligner que ces besoins essentiels ne se manifestent pas seulement dans les pays en voie de développement. Nous avons tous des besoins essentiels et c'est la raison qui doit motiver la mise en application de la solidarité. Qu'il s'agisse de l'eau, de l'énergie, de la main-d'œuvre de la relation sociale, je ne connais pas un

Etat au monde qui n'ait de problèmes véritables, de besoins essentiels et qui n'ait besoin des autres. Je ne connais pas de groupe dans une société donnée qui ne soient dans ce cas. L'acceptation de négocier des contrats de solidarité trouve donc sa raison d'être dans la constatation d'une situation d'interdépendance et de complémentarité. Il ne s'agira pas cependant d'oublier que la solidarité est l'éthique, le fondement des accords de coopération dont le but ultime est de défendre la condition humaine, « ensemble vécue et ensemble partagée ».

Dans ce sens, les Nations Unies ont un rôle majeur à jouer. Ce rôle porte essentiellement sur la restructuration des relations entre le tiers monde et les pays développés dans le domaine de la coopération technique, dont le but est de promouvoir le développement. Dans cette assemblée où de nombreux experts sont intervenus, j'oserais vous mettre en garde contre les définitions sommaires du terme « développement ».

En effet, qu'est-ce que le développement et quelle est la meilleure manière de contribuer au développement ? Les associations non gouvernementales nous aideront à formuler des réponses plus adéquates sans doute que celles que nous proposerait une bureaucratie internationale qui, conservant ses structures pesantes et figées, ne pourra changer les mécanismes de la coopération.

Le contrat de solidarité permet d'aider un pays à :

- définir clairement les buts d'un plan de développement efficace;
- déterminer lui-même les moyens nécessaires pour couvrir les besoins essentiels de sa population;
- permettre à un pays de formuler lui-même les conditions de sa participation au dialogue international dans le but de compléter l'effort national par une assistance, une coopération temporaire capable de favoriser la satisfaction des besoins essentiels des masses populaires.

Certes ceci est très simple, ça a l'air d'aller de soi, mais ça ne va pas de soi et j'en veux pour preuve la constatation suivante :

A la lecture des statistiques, on a souvent l'habitude de dire qu'un pays qui reçoit tant d'experts, tant de millions de dollars d'équipement, est en train de se développer. C'est exactement le contraire. Un pays qui reçoit par exemple 1000 experts en tous genres peut s'estimer largement sous-développé dans la mesure même où ces cadres venus de l'extérieur confirment le manque d'experts nationaux. Un pays qui est obligé de faire venir au point de vue équipement tout ce qu'il lui faut de l'extérieur n'est pas forcément en voie de développement mais démontre par là qu'il demeure sous-équipé et le restera sans doute s'il n'adopte pas une politique technologique qui fasse appel au pouvoir d'invention de son peuple. C'est pourquoi plusieurs pays en voie de développement, la Tanzanie en tête, ont adopté le principe de la « self-reliance ». Ce principe, qui ne se confond pas avec l'auto-suffisance,

privilégie l'objectif du « compter sur soi ». L'auto-suffisance n'existe nulle part et c'est pourquoi il est nécessaire de développer la solidarité organique.

Il est donc important que nous puissions être persuadés que lorsqu'un pays compte d'abord sur lui-même pour couvrir ses besoins essentiels, c'est en respectant ses orientations que la communauté internationale doit l'aider. Si le rôle des associations non gouvernementales pouvait aller dans une telle direction, il est certain qu'au niveau national, par des opérations d'aide, des opérations de complémentarité pour le développement, au niveau international par une participation à l'effort des organismes gouvernementaux déjà structurés, au niveau surtout de la pensée, elles apporteront une contribution essentielle à la restructuration du système de coopération internationale.

Pour conclure, je ne résisterai pas à vous faire part d'un point de vue qui m'est cher et qui concerne une certaine conception de la pauvreté.

On a tellement présenté la pauvreté comme la raison de toutes les souffrances de nombreux peuples qu'il faudrait peut-être prendre davantage en considération la pauvreté dans les pays riches pour ne plus en faire un repoussoir dans les pays pauvres. Je pense qu'il est important d'essayer, dans le cadre des associations non gouvernementales, de réhabiliter la pauvreté, de lui redonner son sens originel et de permettre précisément qu'une telle philosophie puisse favoriser toute action orientée vers la couverture des besoins essentiels.

Au nom de ceux pour qui vous avez créé vos institutions, il vous est possible de changer les idées, les structures, l'orientation et les opérations des Nations Unies. Vos associations peuvent favoriser ces grandes mutations car elles sont ouvertes à tous. Cette pluralité, cette ouverture sur le monde font des organisations non gouvernementales le noyau privilégié qui introduira dans les relations économiques, sociales et culturelles internationales davantage de justice, de solidarité et d'équité.

Le point de vue de l'ONU



par Mlle R. Martineau (*)

Merci, M. le Président, de me donner l'occasion d'intervenir maintenant dans ce débat. J'ai été très intéressée par tout ce qui s'est dit hier et aujourd'hui, le sujet traité me concernant de très près. Je tiens à réitérer les regrets de ma collègue Virginia Saurwein, chef de la Section des ONG à New-York, de ne pouvoir être présente à ce Colloque qui est aussi d'un grand intérêt pour elle.

C'est à la suite des remarques qu'a faites M. Ritchie ce matin que je me suis décidée à intervenir dans cette discussion. Je n'ai pas l'intention d'aborder des problèmes juridiques qui ne sont pas de ma compétence — mal m'en prendrait dans une si docte assemblée. Je me limiterai à quelques réflexions et observations pratiques sur le statut consultatif vu de l'intérieur de l'ONU par quelqu'un qui l'a vécu de l'extérieur il n'y a pas de cela si longtemps.

Depuis le début de ce colloque, on a souvent parlé du statut consultatif comme s'il s'agissait de quelque chose de bien arrêté. Mais en fait ce concept recouvre-t-il une réalité si claire ? Moi-même, lorsque je suis entrée aux Nations Unies je croyais en avoir une idée précise. Mais peu à peu je me

suis rendu compte que la notion même de statut consultatif était souvent source d'ambiguïté et de confusion. Je m'explique.

Depuis l'institutionnalisation des relations entre le monde des organisations non-gouvernementales et celui des organisations intergouvernementales, ces relations se sont développées un peu comme des herbes folles qui surgissent de partout où des interstices les laissent accéder à l'air libre. Vous m'opposerez la résolution 1296 de l'ECOSOC. Certes, mais cette résolution, qui fixe les modalités du statut consultatif, tout en étant assez spécifique sur des questions comme celle de la longueur des exposés écrits et oraux, demeure assez générale — heureusement peut-être — sur l'ampleur, la nature, les principes de ces relations. Il y est dit — qu'il convient de (les) développer dans une mesure aussi large que possible » et cela en vue de « contribuer à la réalisation des buts et à la défense des principes des Nations Unies ». Le statut consultatif a évolué au gré des modifications socio-politiques du monde et de l'évolution de l'ONU. De nouveaux organes, secteurs, comités se sont créés et de nouvelles relations — qu'on pourrait appeler bilatérales —

(*) Attaché de liaison, chargée des relations avec les ONG, Office des Nations-Unies à Genève,

se sont établies entre les ONG et ces nouvelles entités. Ces relations, souvent d'un type nouveau, plutôt ad hoc, se situent sur le plan opérationnel, se créent en marge du statut consultatif. Tant que la collaboration est satisfaisante pour les deux partenaires, elle se poursuit. On ne s'embarrasse pas trop de questions de procédure. C'est pourquoi le statut consultatif « classique » apparaît à certains — tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ONU — comme un peu dépassé. Il ne s'agit pas ici de formuler un jugement sur les différents types de relations qui s'établissent entre l'ONU et les ONG, mais il faut bien se rendre compte qu'une partie de l'évolution dans ce domaine échappe trop souvent à la réflexion globale. Ce qui fait que l'image du statut consultatif est incomplète et même tronquée.

Ces réseaux parallèles de relations coexistent sans une coordination suffisante. Trop souvent, dans le système de l'ONU, nous ne sommes pas informés de ce qui se fait dans le même domaine ailleurs. A New-York, un groupe de travail interdépartemental rassemblant les fonctionnaires chargés des relations avec les ONG s'est réuni pour évaluer leurs activités au sein du secrétariat, identifier les problèmes qui se posent et essayer de trouver des solutions. Ce groupe a constaté notamment qu'il existait au secrétariat un manque d'information sur les activités des ONG, donc une méconnaissance de leur potentiel. J'ai pu moi-même me rendre compte que la notion même que l'on a de telles organisations est fré-

quement erronée. Il n'est donc pas étonnant que trop souvent on ne pense pas à consulter les ONG. Pourtant, et c'est ce qu'il y a de paradoxal, de plus en plus de résolutions de l'Assemblée générale font appel aux ONG et cela dans les domaines les plus divers. Mais trop souvent ces appels restent sans suite, soit que les ONG n'en soient pas informées, soit que le personnel du secrétariat n'y soit pas attentif et ne prenne pas les mesures nécessaires.

M. Ritchie parlait ce matin du retard avec lequel les ONG reçoivent les documents de l'ONU. C'est un fait, il faut bien le reconnaître. Lorsque j'ai eu à renseigner un nouveau représentant, je lui explique comment procéder pour être inscrit sur une liste d'envoi et recevoir ainsi tous les documents désirés. Je vois alors son visage s'éclairer : enfin un guide dans ce débat « onusien » ! Malheureusement, je dois aussitôt troubler ce sentiment de sécurité. Si l'on veut être informé à temps, il ne faut pas attendre que ces documents arrivent. J'élabore avec chacun tout un système de communication parallèle, indiquant les meilleures sources d'information. Car pour que les ONG puissent apporter une contribution utile au travail de l'ONU, il faut qu'elles soient en mesure d'intervenir au stade de la préparation des programmes et non au moment où elles reçoivent les rapports.

A l'intérieur de l'ONU, nous sommes conscients de la nécessité d'améliorer le système de transmission des docu-

ments de même que la coordination entre les fonctionnaires chargés des relations avec les ONG. Mais il faut voir aussi que du côté des ONG un autre problème se pose. Vous me direz que c'est là un cercle vicieux. Les ONG frustrées peut-être par leur expérience de relations parfois peu encourageantes avec l'ONU, n'ont pas toujours les personnes compétentes nécessaires pour les représenter. Celles-ci ne disposent pas toujours non plus d'informations suffisantes sur les activités de leurs propres organisations et manquent parfois des connaissances techniques nécessaires, de sorte qu'elles font perdre à leurs organisations des occasions d'intervenir.

M. Judge a parlé de la prolifération des ONG. En ce moment, il y en a plus de 700 dotées du statut consultatif, si l'on compte celles qui sont portées sur la Liste en raison de leurs relations avec les institutions spécialisées. Cette prolifération nous pose naturellement des problèmes, car les effectifs du secrétariat ne croissent pas en conséquence. Il est alors difficile de se tenir au courant des activités de toutes ces organisations. Sur 700 ONG, environ 125 ont un représentant à Genève. Les contacts avec les autres organisations sont très sporadiques. C'est pourquoi il n'est pas facile d'attirer l'attention de toutes ces organisations, chaque fois qu'une occasion de collaboration se présente.

Voilà les quelques réflexions dont je voulais vous faire part dans l'espoir qu'un échange de vues puisse en résulter.



The « Extragovernmental Organization »

by C. Ritchie (•)

The problems of terminology seem to me to be, as always, confusing us. We have had another suggestion thrown in this morning about the use of a new term « Transnational international non-governmental organisations ». I am a little surprised that we've not had

(*) Secretary General, International Council of Voluntary Agencies.

thrown into the centre of the arena a piece of terminology which has been adopted by at least one inter-governmental body and a few * non-intergovernmental bodies », which is that of « extra-governmental organisations » — one which has struck me and some others as being extremely helpful and may even be helpful to jurists, for, after all, that term is derived from some juri-

dical concepts. It might help us to think a little differently, which is always useful, about the problems of cooperation and of method which is one of the topics which we are supposed to be looking at. In parenthesis. I may say that since we, in this organization world we all live in, only use initials, it might be of particular attraction to many of our « non-governmental » organisations that the terminology * « extra-governmental organisation » would of course be shortened to « EGO » ! May I bring up one problem that surely affects cooperation and affects the concept of a better future for transnational activity, which is the monetary one. There must be few leaders of international organisations, outside the spheres of those who hold university chairs, who are able to spend the time discussing the concepts as we've been doing here because their organisations

can't afford it. The organisations of many of us here are on the edge of existence > because there are too many problems to be faced at one and too little money to face them with. I think it must be accepted by most of us that there are indeed too many extra-governmental organisations which are illusions or which are in existence for prestige reasons. I regret not for the prestige of the cause but for the prestige of individuals. I would like to ask : Why is it that an intergovernmental organisation grants consultative status to an NGO which it knows is only in existence for the prestige of individuals ? It's not obliged to. Why is it that once having granted consultative status we hear that NGOs may get increased information service or privileged information ? Surely this goes automatically with a status of this sort.

Yet many of us in international extra-governmental organisations find that we are certainly not the privileged recipients of information, but that we come far down the list and many days behind the press. Perhaps we should, in some people's view. The press themselves of course complain that they don't have the information, or if they get information it is in such an indigestible form that they are entitled to neglect it — an arguable idea as well. But I would have thought that the question itself should not really need to be posed; if an organisation is entitled by its activity, not by its prestige, to have consultative status then it is entitled to have privileged access to the workings of that organisation and to the information that it generates. The gentleman representing the Council of Europe was very frank indeed in expressing astonishment that so few bodies with consultative status with the Council of Europe participated in voting for what was called their own committee, considering that this was « an essential question » for them. But of course it isn't, because the reason that most of us are in existence is not to elect coordination committees — and I myself from a central committee know this only too painfully. The reason most of our organisations are in existence is to do a job of work; it is unfortunately not even to reflect on the future of our organisations. So I would argue that it is not very surprising that election of coordination committees is given very low priority by groups of non-governmental organisations. Perhaps when we get later to thinking of some conclusions, we could come back to that question of cooperation and the practical forms of it. My own organisation is well-placed to know that there are too many piecemeal efforts at cooperation which involve duplication. This requires a much more serious look because it does affect the future of organisations individually and collectively.

Reply by T. Coratékin

Mr. Chairman, I shall try to be as brief as possible; in answer to Mr Richie's remark, I should like to say, firstly, that I agree with him that consultative status is very easily granted to NGOs because we simply don't dispose of enough information on them before they enter into an official relationship with this organisation. We can only really judge them afterwards.

My second point is that this organisation gets information two to three days before through the mass media of the Press; this I am surprised to hear, indeed, happily surprised to hear because the more frequent complaint is

that the press don't give enough place to the activities of the Council of Europe. So, if this is the case it's a happy development, and one whose existence we weren't aware of until now. With reference to the first point — I don't agree with Mr Richie when he said that his organisation didn't work because they were not interested in the matter of creation of a permanent structure of liaison with the Council of Europe. In his place I should have tried to obtain a membership with this committee in order to express the point of



L'avis de l'Institut International des Sciences Administratives

SNTO

par J. Stassen (*)

Je représente dans cette assemblée l'Institut International des Sciences administratives. Cette organisation internationale est, je viens de le constater, la sœur jumelle de l'U.A.I. Toutes deux ont la même date de naissance : 1910. toutes deux ont le même statut : celui d'associations internationales selon la loi belge du 25 octobre 1919. Mon intervention portera sur deux points : tout d'abord le problème du statut des organisations internationales non gouvernementales, ou si vous le préférez, pour utiliser une terminologie que certains préconisent aujourd'hui...

(*) Directeur général de l'Institut International des Sciences Administratives.

view of this organisation. This could be a more positive approach than his negative one.

des organisations « transnationales » non gouvernementales, — et ensuite le problème des rapports entre les OING et les organisations internationales gouvernementales.

L'exemple belge

En ce qui concerne le premier point, le problème de statuts, à mon avis la Belgique a trouvé une solution qui peut être considérée comme satisfaisante à de nombreux égards en faisant adopter par le parlement en 1919 une loi générale sur les Associations internationales. C'est, à ma connaissance le seul pays, où une telle législation existe. Ses dis-

positions sont suffisamment souples pour s'adapter aux situations les plus diverses. Notre collègue Koppelmann suggérerait il y a quelques instants, que l'U.A.I. s'emploie à essayer de faire adopter une convention internationale sur le statut des O.I.N.G. Une convention de l'espèce pourrait utilement s'inspirer de la législation belge en la matière.

Les rapports entre OING et OIG

Je voudrais commencer par une constatation. C'est la volonté de la part des OING, d'une participation plus active à l'action des OIG. Cette volonté d'une participation plus active n'est que la manifestation au plan international d'un phénomène déjà bien connu à l'échelon national. Dans tous les Etats, mais à des degrés divers on constate l'existence d'organisations, d'associations, qui se veulent représentatives d'intérêts d'idées, — qu'on qualifie aussi de groupes de pression —. Pour répondre à leurs exigences, les autorités gouvernementales nationales ont été contraintes de multiplier les organes consultatifs au sein desquels elles peuvent jouer un rôle. Si à l'échelon national, on a en général trouvé une méthodologie pour réaliser cette volonté de participation, à l'échelon international on en est encore au stade de la recherche. Le problème n'est pas simple. On peut s'en rendre compte, quand on voit les O.I.N.G. qui sont ici présentes. Toutes ont le statut » consultatif des Nations Unies, de l'Unesco etc, mais toutes ou à peu près toutes, poursuivent des objectifs différents, exercent leur activité dans des domaines différents, et ont des moyens différents. Il me paraît bien difficile de mettre sur pied un régime unique organisant la consultation et la participation à l'action des divers organismes internationaux gouvernementaux.

Pragmatisme, service, efficacité

Dès lors que faut-il faire ? A mon avis trois idées doivent inspirer la méthodologie qui doit être adoptée. La première est qu'il faut faire preuve de pragmatisme. Chaque association a des objectifs bien déterminés. Elle doit adapter sa participation à l'action internationale en fonction non seulement de ses objectifs mais aussi des ses moyens.

La deuxième est que toute son action doit être inspirée par le désir de rendre service à la communauté internationale. Les OING doivent avoir la volonté d'apporter quelque chose à cette communauté.

La troisième est que l'action des OING à l'action internationale doit être effi-

cace. Il faut bien constater que ce n'est pas toujours le cas.

Je voudrais terminer cette courte intervention en essayant de répondre par un exemple concret à la double question que notre Collègue, le professeur Merle posait hier : Où et comment la participation des ONG peut elle se réaliser. Je prendrai comme exemple le cas de l'institution que je dirige, l'Institut International des Sciences administratives.

La méthode de l'IISA

Cette association rassemble une cinquantaine d'Etats membres, une quarantaine de sections nationales et entretient des relations avec des personnes, ou organismes appartenant à une certaine de pays. Ses centres d'intérêts sont : le droit administratif, la science administrative, la fonction publique, la gestion des Etats et d'une manière générale tout ce qui a trait à l'administration publique. Notre association est à même d'apporter aux Etats comme aux organisations internationales une collaboration constructive dans ces différents domaines, par les experts avec lesquels elles est en contact, par les études qu'elle peut entreprendre, par les séminaires et colloques qu'elle peut organiser. Notre association est en relation directe avec les diverses organisations internationales gouvernementales, spécia-

Monsieur le Président, outre l'honneur que j'ai de pouvoir assister personnel-

ment avec leurs services qui ont les mêmes centres d'intérêt qu'elle, comme la division d'administration publique et des finances des Nations Unies, la division des sciences sociales de l'Unesco, l'ILO, et avec les OIG régionales, (comme le CAFRAD en Afrique). Pour des raisons d'efficacité, notre association a un représentant permanent auprès des deux premières OIG qui viennent d'être citées. Ceux-ci nous tiennent informés des programmes d'action pour l'avenir afin de nous permettre d'y insérer nos travaux et communiquent aux OIG nos projets d'activité. Nous essayons de rendre notre collaboration aussi efficace que possible. Par ailleurs nous nous efforçons de travailler en collaboration avec les autres OING qui ont des objectifs en relation avec les nôtres comme l'IULA. l'Institut International des Finances publiques, l'Association internationale des Sciences politiques, soit pour éviter les doubles emplois, soit pour obtenir leur participation à des travaux.

Telle est, très rapidement décrite, la méthode utilisée par notre association dans ses relations avec les OIG. Je suis certain qu'il existe dans cette salle d'autres ONG qui pourraient faire état d'une expérience semblable. Il me paraît en tout état de cause que d'autres OING pourraient très utilement s'en inspirer étant entendu cependant que les méthodes auxquelles on aura recours seront influencées et par leurs objectifs et par les moyens dont elles pourront disposer.

avec les ONG, notamment dans le cadre du statut consultatif. Monsieur le Président, comme vous le

L'avis du Conseil de l'Europe par T, Coratékin*

lement à cet important colloque, j'ai la tâche agréable de présenter à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les participants les vœux chaleureux du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour le succès de vos travaux. Je constate d'ailleurs que ces vœux sont déjà comblés par la qualité des orateurs et des participants à ce colloque.

C'est en tant que représentant d'une organisation intergouvernementale que je suis venu ici pour entendre de la bouche même des personnes les plus qualifiées l'exposé des problèmes et des soucis des ONG. Je n'avais pas l'intention d'intervenir dans votre débat, mais, dès le début du colloque, je me suis senti quelque peu au banc des accusés avec les autres organisations intergouvernementales.

Ce sentiment m'amène à intervenir pour essayer d'exposer les vues de mon organisation quant à ses relations

savez — et j'espère que le professeur Merle en sera d'accord qui a cité hier - mon organisation dans son brillant exposé — la nature même de ses buts a fait du Conseil de l'Europe, dès son origine, une institution très particulière. tenue à maintenir une ouverture constante vers l'opinion publique et vers les forces vives de la société européenne contemporaine.

La base des ONG

Le développement des activités du Conseil de l'Europe dépend de la volonté politique de ses Etats membres de coopérer entre eux, de la sagesse collective et du poids politique de son Assemblée parlementaire, de l'initiative et de l'efficacité du Secrétariat. Tous ces éléments se fondent, dans une large mesure, sur le soutien de

l'opinion publique et donc des organisations privées. En effet, la compétence statutaire de mon organisation est pratiquement illimitée, sa portée et son contenu matériel n'étant définis que dans les termes les plus généraux. Ainsi, les efforts visant à donner aux objectifs du Conseil de l'Europe une forme concrète dans les plans à moyen terme et dans les programmes annuels de l'organisation peuvent porter à faux s'ils ne s'appuient pas sur des propositions, suggestions ou idées, non seulement des représentants élus des peuples, mais aussi des associations non gouvernementales qui souvent aident le Comité des Ministres à déterminer avec précisions les besoins véritables appelant une action commune des gouvernements. C'est la raison d'être de ce que nous appelons le statut consultatif. Cette collaboration statutaire entre le Conseil de l'Europe et les ONG a donné jusqu'à présent des résultats satisfaisants pour les deux parties. En dépit du grand nombre et de l'impressionnante diversité des ONG qui ont établi des relations de travail avec le Conseil de l'Europe, l'application du statut consultatif ne va pas parfois sans difficultés.

La consultation difficile...

Ainsi, on se demande parfois, en particulier du côté des gouvernements, dans quelle mesure telle ou telle organisation est représentative des intérêts et des forces dont elle prétend être le porte-parole. Alors que certaines organisations véritablement importantes n'entendent pas pour diverses raisons demander le statut consultatif, on ne peut s'empêcher de penser que d'autres, dont l'influence est relativement limitée, ont demandé le statut consultatif pour de simples raisons de prestige.

Sur un autre plan, certaines organisations, une fois qu'elles ont obtenu le statut consultatif, veulent agir comme groupes de pression pour favoriser des intérêts particuliers aux dépens de l'intérêt général qu'est le but des activités intergouvernementales du Conseil de l'Europe. Leur attitude peut avoir un résultat négatif lorsque se pose la question de la participation des ONG au travail intergouvernemental, les gouvernements craignant que leur présence ne ralentisse le travail ou ne le détourne de son objet initial.

... et nécessaire

Il n'en demeure pas moins nécessaire de rechercher les moyens d'améliorer la situation actuelle, en particulier par des modalités précises de coopération

et de participation pouvant remplir le cadre formel du statut consultatif. On pourrait penser par exemple aux mesures suivantes :

améliorer en priorité l'information des organisations dotées du statut consultatif sur les activités du Conseil de l'Europe; consulter les organisations non gouvernementales sur des aspects particuliers des activités du Conseil; les faire participer à la mise en œuvre des activités du Conseil; inciter les gouvernements membres du Conseil de l'Europe à leur fournir une aide concrète; enfin améliorer le cadre institutionnel, en particulier juridique et administratif, dans lequel opèrent les organisations non gouvernementales. Je suis heureux de pouvoir dire que le Secrétariat applique déjà certaines de ces mesures et que d'autres, destinées à donner un nouvel élan à nos relations réciproques, sont actuellement à l'étude.

La mise en œuvre et le développement de ces procédures dépendra bien entendu dans une large mesure de l'appui que leur accorderont les ONG elles-mêmes. A ce propos, il faut mentionner certains cas où, malgré la volonté du Conseil de coopérer avec elles et de leur fournir des facilités particulières, les ONG n'ont pas réagi de façon aussi positive qu'on aurait pu l'espérer. Voici quelques exemples :

— 5 seulement sur les 171 ONG ayant le statut consultatif ont adressé au Secrétariat leurs observations sur

M. le Président, permettez-moi d'abord de vous remercier, vous et votre Comité, d'avoir eu l'aimable attention d'inviter



le plan à moyen terme du Conseil de l'Europe, alors que ce document leur avait été envoyé à toutes sans exception;

- le dispositif prévu par les règles relatives au statut consultatif pour la présentation de mémoires au Secrétariat Général n'a presque jamais été utilisé par les ONG;
- en dépit de l'invitation renouvelée du Conseil, aucun dialogue ne s'est véritablement engagé dans le bulletin «EUROFORUM » destiné aux ONG.

Il ne s'agit là cependant que des aspects les moins positifs d'une situation qui, dans l'ensemble, est encourageante. Les développements récents des relations du Conseil de l'Europe avec les ONG confirment d'ailleurs une volonté certaine de coopération, manifeste de part et d'autre.

(*) *Chargé de la section des OING Division des Relations extérieures Conseil de l'Europe à Strasbourg.*

avez voulu cerner les différents aspects des relations transnationales. Pourtant

Le point de vue du Saint-Siège

par le R.P. A. Roch (*)

le Saint-Siège à participer aux travaux de votre Assemblée générale et de votre Colloque genevois sur les relations transnationales. Je vous remercie aussi de me donner très aimablement la parole à ce stade de vos débats. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi les brillants exposés des éminents professeurs et des experts qualifiés auxquels votre Secrétaire Général a confié la tâche de faire ressortir l'aspect multidimensionnel de la transnationalité. Vos débats ont été des plus fructueux et des plus constructifs et le Saint-Siège y attache beaucoup d'importance. Vous me permettez cependant d'exprimer certaines idées que je voudrais constructives. Le franchise et la sérénité de vos discussions m'y invitent d'ailleurs.

Comme l'a fait remarquer M. le Professeur Merle, c'est avec raison que vous

le fait de cerner un problème dans sa totalité et dans un minimum de temps comporte le risque soit d'une certaine superficialité par rapport à des points essentiels, — soit d'oubli involontaires dans l'analyse. Si j'ai eu à un certain moment l'impression de la dispersion intellectuelle malgré la densité de la pensée, l'exposé de votre Secrétaire Général, lors de l'Assemblée générale (1) est resté pour moi un catalyseur d'idées et vous me permettez, M. le Président, de vous faire part ici de ma propre réflexion. M. le Professeur Merle, dans son brillant exposé d'hier, a situé toute action internationale en face d'une existentialité, celle des Etats. En cela il avait complètement raison mais il me semble que votre Secrétaire Général est allé plus loin encore, et sa vision n'est pas contradictoire par rapport à celle du professeur Merle mais plutôt complé-

mentaire, il me semble que la transnationalité dans le dynamisme de la pensée internationale d'aujourd'hui se situe d'abord en face non seulement du concept mais de la réalité de ce qu'on appelle officiellement le nouvel ordre économique international. C'est bien cette réalité qui est profondément existentielle et supportée par de nombreux courants d'opinion en particulier dans le tiers monde. Depuis la 6ème Assemblée générale des Nations-Unies, les organisations spécialisées de ces mêmes Nations-Unies se sont mises au travail pour élaborer conceptuellement et pratiquement le contenu de cette réalité qui est d'abord politique. Les organisations non-gouvernementales, qu'elles le veulent ou non, seront

touchées à des degrés divers par ce nouvel ordre et donc elles sont appelées par le fait lui-même à ne pas rester neutres ou passives. Certes les questions juridiques de concertation entre les organisations spécialisées, les organisations intergouvernementales d'une part et les ONG d'autre part, ont leur importance, qu'il ne faudrait pas minimiser. Cependant il me semble qu'elles ne devraient pas être l'essentiel de vos conclusions. Dans certains de vos débats il est apparu que l'Etat ou les Etats étaient trop considérés comme des « monstres sacrés » immuables et que la concertation ressemblait trop souvent à la marche du - pot de terre et du pot de fer ». Si l'Etat dans son aspect juridique appa-

rait comme statique, il possède aussi un aspect dynamique qui lui vient de sa capacité à voir sa ou ses politiques non seulement influencées mais changées par les courants d'opinion, par la créativité des associations volontaires et par la participation populaire, comme on l'a dit ici, au processus politique.

M. le Président, votre Union est un puissant instrument au service de la dynamique, d'évolution des politiques des différents Etats et, comme conséquence, de la transnationalité. L'une ou l'autre voix se sont élevées dans cette enceinte pour exprimer des critiques par rapport à ce qu'elles ont appelé l'atomisation des OING. Certes cette

(Suite page 255)



M. le Président, j'ai entendu ici et là le désir que l'on entende un point de vue gouvernemental. Ce que je dirai et qui n'était pas prémédité à midi n'aura que la valeur de la réflexion personnelle d'un homme qui représente son pays depuis une dizaine d'années auprès des organisations internationales. Plutôt que la question des statuts qu'on a souvent évoquée pendant ce colloque, et dont j'ai retenu avec intérêt que M. Judge pense que toute solution risque d'être pire que le problème, plutôt dis-je que la question du statut, qui viendra à son heure, me paraît prioritaire la question de ce mur de méfiance qui, comme on l'a signalé, existe encore trop souvent entre les organisations non-gouvernementales d'une part et les gouvernements et les institutions intergouvernementales d'autre part,

Méfiance par ignorance

Il est clair que cette méfiance, comme c'est en général le cas ailleurs, provient en très grande partie de l'ignorance. M est fréquent d'entendre des témoignages desquels il ressort que du côté gouvernemental, (je parle un peu schématiquement), on considère les ONG ou bien comme des agitateurs, — tantôt des agitateurs subversifs, tantôt des agitateurs utopiques et en tout cas encombrants — tantôt — et je ne sais

Le point de vue gouvernemental

par J. Fernand-Laurent (*)

pas si c'est mieux — comme de simples quémandeurs de statut consultatif pouvant servir de base de départ pour une demande de subvention. Cette image est fautive, j'en suis certain, mais il ne sera pas facile de s'en débarrasser. Je n'ai pas la naïveté de penser que l'on puisse passer directement de la méfiance à l'amour ni même à la confiance, sans passer par un étape intermédiaire, et cette étape intermédiaire me paraît être le respect des ONG par les gouvernements et les organisations intergouvernementales. Un respect qui, dans certains cas, ne sera peut-être pas dénué d'un élément de crainte salutaire.

Les ONG, je pense, s'imposeront au respect d'abord puis à l'estime des gouvernements et de leurs organisations par la qualité de leur travail et la pertinence de leurs travaux. Et j'en ai vu personnellement trois exemples récents que je considère comme très encourageants.

Le respect de la qualité

La Commission internationale de juristes a distribué à la dernière session d'un organe de la Commission des Droits de l'Homme des documents où elle a eu le courage de dire ce que les gouvernements n'osent pas dire. Elle a eu le courage de mettre les points sur les i et je considère qu'en faisant ça elle a pris certains risques physiques. De même la Commission internationale de juristes, encore elle, a apporté au Conseil exécutif du Haut Commissaire aux Réfugiés, sur cer-

tains faits, certains actes de violation des Droits de l'Homme aux dépens de réfugiés en Amérique latine, des témoignages irréfutables. La presse parle de cela mais le témoignage de la presse peut toujours être contesté. Nul, à ma connaissance, n'a osé contester la précision des témoignages rassemblés par la Commission internationale de juristes. C'est un premier exemple.

Deuxième exemple. A la 4ème CNUCED, à Nairobi, une demi-douzaine de jeunes gens, l'âge moyen ne devait guère dépasser trente ans, ont formé ce qu'ils ont appelé une coalition des organisations non-gouvernementales pour l'action, pour le développement, et grâce à un franc concours de plusieurs éléments du secrétariat de la CNUCED et de certaines délégations gouvernementales, ce petit groupe de personnes — et je crois que c'est un fait sans précédent dans l'histoire des conférences internationales — a réussi à modifier le résultat prévisible de la Conférence de Nairobi. Ils ont pris des risques et ils sont allés pour cela jusqu'à la limite de la tolérance d'une conférence intergouvernementale vis-à-vis d'une action extérieure. Troisième exemple : le Club de Rome, qui est une ONG, vient de se tenir à Alger, comme l'a rappelé M. Tevoedjre qui était là, pour mettre au point le rapport de M. Tinbergen sur la réforme du nouvel ordre international et je suis persuadé que le document qui est sorti de cette réunion ne pourra pas être ignoré par l'Assemblée générale des Nations-Unies et par ses organes auxiliaires ni par conséquent par les Etats membres.

Je pense que par des actions de ce genre, que j'appelle travaux de qualité et travaux pertinents, nous arriverons très prochainement au stade où les organisations intergouvernementales, comme les Etats membres, apprécieront les ONG précisément pour leur capacité de travail, pour la pertinence de leurs travaux et pour l'aptitude qu'elles ont de dire des choses qu'un gouvernement, qu'un ministre ou qu'un fonctionnaire ne peut pas dire. Et je pense que cette constatation ayant été faite, on passera tout naturellement au désir de coopérer.

Le double transmission

Comment se passera cette coopération ? Lénine a parlé de « courroie de transmission » et Mgr. Desamps n'aime pas ce mot. Eh bien le fait que Lénine l'ait employé dans un sens particulier qui ne plait pas à Mgr. Desamps ne m'empêchera pas de m'en servir tout de même. Non pas pour définir ce que sont à mes yeux les ONG mais pour décrire communément certaines modalités de leurs relations avec les gouvernements et les centres intergouvernementaux, pourvu qu'il soit bien entendu que j'entends ce mot « courroie de transmission » comme désignant une courroie qui travaille dans les deux sens. Je m'explique. Dans un premier sens, c'est-à-dire en parlant des gouvernements et des institutions intergouvernementales vers les ONG, la courroie de transmission sert à diffuser les informations sur ce que font les gouvernements et les institutions internationales. A la 3ème CNUCED à Santiago du Chili, M. Giscard d'Estaing, qui était alors Ministre des Finances, a appelé l'attention de l'Assemblée sur la nécessité d'une meilleure information des Nations-Unies sur ce qu'elles font pour le développement car, disait-il, sans le soutien de l'opinion publique un gouvernement ne peut pas s'engager dans cette voie. Donc dans un sens diffusion d'informations gouvernementales et intergouvernementales vers l'opinion publique par le truchement des ONG qui ont des contacts avec des milieux qui font partie de cette opinion et l'influencent sur elle. Mais dans le sens contraire, il est très clair que, si on accepte cette courroie de transmission, on accepte aussi qu'en retour elle apporte aux gouvernements et aux institutions intergouvernementales des idées nouvelles et qu'elle agisse comme moyen de pression, comme « lobby », je n'ai pas peur de ces mots, pour proposer des idées nouvelles, imposer des changements ou tout simplement encourager les gouvernements et les organisations internationales à plus de générosité en faveur de certaines catégories de pays

ou de certaines catégories de la population. Ce « lobbying » doit être, devrait être, venant d'ONG sérieuses, volontiers accepté par les gouvernements. Je suis sûr que c'était dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing car comment, pour prendre deux exemples, triompher du « cartélisme » en France, de l'isolationisme aux Etats-Unis, sans s'appuyer sur les ONG qui s'intéressent au développement du Tiers-Monde.

Un cinquième pouvoir

Il me semble qu'à partir de cette prise de conscience du rôle possible et souhaitable des ONG fonctionnant un peu comme un cinquième pouvoir à côté de la presse, nous arriverons nécessairement au stade de la mise en place de certains mécanismes de coopération

canismes formels, dans mon expérience, je ne connais pas d'exemple plus accompli que celui des Commissions nationales pour l'Unesco, mais bien souvent je pense qu'un modèle « informel » s'imposera, comme ce fut le cas avec la CNUCED pour la 4ème

R.P.A. Roch (suite)
gatifs mais elle est aussi une richesse créative qui rappelle aux gouvernements des besoins oubliés ou des secteurs mal planifiés. L'ensemble des divers intérêts que vous défendez tend à recouvrir la totalité des besoins de la vie humaine, sociale et individuelle. Vous êtes les promoteurs de valeurs sous-jacentes à la vie. La défense de ces valeurs, qui sont les vôtres, va sous peu être confrontée avec la mise en place du nouvel ordre économique international.
On en a déjà parlé dans cette salle mais permettez-moi de le redire encore, l'économique n'est ni le tout d'un nouvel ordre mondial, ni son infrastructure. René Maheu, à la Conférence de Venise sur les politiques culturelles, disait que tout choix économique est d'abord un choix culturel, comprenez de civilisation. La mise en place d'un ordre soit disant économique va toucher non seulement au culturel mais à beaucoup de notions établies...
Devant ce nouvel ordre quelle va être la place de l'Union des OING qui représente une opinion si puissante et si sensibilisée. Ici le dilemme si souvent évoqué durant vos débats, Etats. ONG, OING, paraît être dépassé. Déjà des associations d'Etats et des restructurations d'organisations Intergouvernementales s'ébauchent. Vous me permettez, M. le Président, de poser une question à votre Union, Est-ce qu'elle possède sa propre vision réaliste, je

Conférence de la CNUCED à Nairobi. Des habitudes de consultation seront prises, et de la consultation on arrivera peut-on penser à la participation. M. Tinbergen, cité tout à l'heure par M. Tevoedjre, a parlé du pouvoir de l'exemple. Eh bien, en ce qui concerne l'attitude gouvernementale vis-à-vis des organisations non-gouvernementales, il y a au moins deux exemples que je connais. L'un est celui de la Suède qui, le 1er janvier 1974, a créé un poste d'Ambassadeur de Suède auprès des ONG, qui est détenu par l'Ambassadeur Olle Dahlen qui est très actif dans ce domaine, et avant la Suède, mais plus modestement, le Ministère français des Affaires étrangères avait créé un service des ONG auprès de la Direction politique, service qui agit comme instrument de liaison et organe d'intervention auprès des pouvoirs publics en faveur des ONG. On peut espérer que ces deux exemples seront contagieux.
Merci M. le Président.

(*) *Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève.*

dis bien vision réaliste, d'un nouvel ordre mondial ? Il me semble que vos conclusions devraient aller dans deux directions : l'une conceptuelle, qui soit l'établissement de moyens pour une recherche et une mise au point d'un ensemble de principes universels qui ne soient ni futuristes, ni passésistes. Ensemble de principes universels, base d'un ordre mondial global accepté par consensus, par toutes vos organisations; l'autre, stratégique. Toute vision qui n'est pas soutenue par une stratégie opérationnelle constamment revue et mise à jour ne reste qu'un beau rêve. Tout ensemble, et ceci tout le monde le sait sans être sociologue, tout ensemble doit être coordonné mais la coordination doit respecter les identités.

M. le Président, vous avez des experts, des professeurs renommés. Vous avez un réseau de communication capable de mobiliser l'opinion et je suis sûr aussi que vous avez une espérance. Je souhaite que vos conclusions soient des conclusions réalistes qui compléteront l'effort intergouvernemental et peut-être l'inspireront dans la mesure où votre vision sera réaliste, vraie, scientifique et juste.

(*) *Représentant Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève.*

(1) *Voir associations internationales décembre 1975.*

La voix de la Croix-Rouge

par Ch. A. Schusselé (*)



Monsieur le Président, j'ai quelques scrupules à intervenir à l'issue de ce débat. Il me semble toutefois que la voix de la Croix-Rouge doit se faire entendre, d'abord parce qu'elle soutient les efforts de l'UAI et qu'elle s'associe à ses préoccupations; ensuite, parce qu'elle se félicite du caractère et de la nature de ce Forum, qui permet un échange de vues fructueux. Je regrette que Monsieur l'Ambassadeur de France ait dû nous quitter, car j'aurais voulu le remercier des exemples qu'il a donnés, relatifs à la réaction des jeunes à l'égard de la CNUCED 4. Et à ce propos, je voudrais exprimer ma déception en constatant l'absence de presque toutes les organisations internationales de jeunesse à ce Forum, en dépit de l'invitation qui leur a été adressée. Je le regrette, parce que les jeunes sont touchés tout autant que leurs aînés par ce nouvel ordre économique mondial. Monsieur l'Ambassadeur de France a dit notamment qu'il fallait vaincre la méfiance des organisations intergouvernementales : il s'agit là d'une vieille histoire, qui s'est simplement aggravée au cours de ces dernières années, parce que tout a été changé : le monde, le système des Nations Unies et les ONGs elles-mêmes. Presque toutes les organisations internationales se livrent aujourd'hui à la tâche ardue de leur propre réévaluation : il s'agit d'une entreprise complexe mais impérative. Je n'ai pas l'intention d'aborder ici le problème du statut juridique des ONGs et des relations de consultation entre ces dernières, et les Nations Unies. Il faut chercher d'autres moyens pour rétablir cette confiance. Les ONGs doivent, à mon avis, trouver les moyens de se faire respecter, avant tout par leurs activités et par leurs initiatives. Elles doivent rester à l'avant-garde et — tout en respectant les gouvernements et le système des Nations Unies — faire preuve d'audace, d'efficacité et de constance, notamment lors des grandes catastrophes qui frappent l'humanité.

Monsieur l'Ambassadeur de France a cité un excellent exemple de collabora-

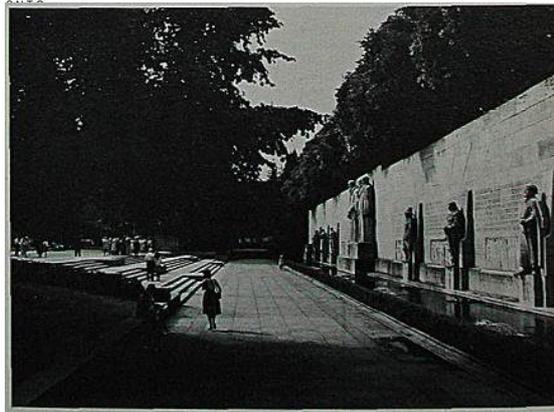
tion pratique entre les ONGs et les Nations Unies : les Commissions nationales pour l'UNESCO. Nous partageons cet avis, mais il faut aller plus loin : établir des relations confiantes — sur le terrain — entre les branches nationales des ONGs, d'une part, et les Représentants permanents du Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) et les Comités nationaux de l'UNICEF, d'autre part. Il n'y a pas de collaboration possible, sans une prise de contact et sans projets précis de collaboration. Et, dans ce domaine, les ONGs et leurs branches nationales ne doivent pas avoir de complexes d'infériorité.

Dans ce Forum, on a beaucoup parlé du programme de l'U.A.I. : on lui confie beaucoup de tâches, des missions souvent délicates et on lui fait confiance — mais quels moyens lui donnons-nous pour les réaliser ? Il ne suffit pas de se réunir pendant deux jours et de laisser à l'UAI la tâche de concrétiser

d'excellentes propositions adoptées à l'unanimité. Dans ce Forum, un facteur important s'est produit : une réelle prise de conscience des problèmes et une volonté unanime de les résoudre. Les ONGs, qui collaborent avec l'UNESCO et l'ECOSOC doivent poursuivre inlassablement leurs efforts : un tel Forum leur permet de mieux cerner les problèmes et de découvrir les moyens pratiques de les résoudre. Dans un monde de plus en plus complexe et de plus en plus politique, les ONGs — avec leurs propres principes et leurs objectifs particuliers — doivent harmoniser leurs actions communes : l'UAI reste un lieu privilégié où des échanges de vues doivent déboucher sur des actions concrètes et positives, au bénéfice de la communauté.

(*) *Conseiller spécial du Secrétaire Général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Membre de l'UAI.*

Geneva



Premières Conclusions du Colloque

par le Président Cassadio

Mesdames et Messieurs, les résultats et les conclusions d'une rencontre comme celle que nous avons eue ces deux jours apparaîtront dans toute leur envergure seulement à la lecture des comptes rendus. Les interventions ont été toutes pertinentes et constructives, toutes ont apporté des éléments nouveaux à la construction de notre édifice conceptuel. Des considérations finales pourraient presque paraître superflues. Elles ne tiendront cependant qu'à deux ou trois concepts de fond.

Les deux systèmes

— L'hétérogénéité de la participation au Colloque a été une des raisons de son succès. Loin de rendre plus difficile un débat, elle a inspiré une confrontation précieuse de points de vue, appuyés sur une vaste gamme d'expériences, de perspectives, de systèmes logiques.

Quant à l'avenir, d'autres colloques, séminaires ou congrès se proposeront de débattre des thèmes propres à la société internationale ils risqueront d'avoir été compromis par notre Colloque. Une importance adéquate devra forcément être attribuée au système des relations transnationales, juxtaposé au système des relations internationales. Il sera beaucoup plus difficile d'oublier dorénavant le « transnational » ou de dire, d'ailleurs faussement, que la transnationalité s'épuise dans les sociétés multinationales, dont on parle tellement ces jours-ci. Le Colloque a eu le mérite de repenser et de proposer un nouveau, dans un contexte logique innovateur, le sujet du statut consultatif des organisations internationales non-gouvernementales et en général la place que lui font les organisations interétatiques. Il ne s'agit plus de traduire dans des règles de droit ou dans des accords juridiques les termes pratiques de la position auxiliaire des premières par rapport à celles-ci. Il s'agit de repenser les rapports — qui attendent d'être mutuellement harmonisés — entre le plan « transnational » (et notamment tout le transnational non lucratif) et le plan « interétatique ». Un « système » de relations internationales doit être conçu et bâti, qui parvienne à comprendre, en les harmonisant, les deux plans, dont la dignité et l'importance sont identiques.

Rôle et nature de la transnationalité

Notre Colloque est parvenu à définir le rôle et la nature de la « trans-

nationalité ». Nous avons constaté que toute la surface politique du globe est couverte par des entités étatiques, sujets sociaux « originaires » et partant dotés d'une « souveraineté » qui leur est propre. Par conséquent tout ce qui advient sur leur territoire, sur un des cinq continents, leur est soumis et subordonné, et, par ces mêmes entités étatiques, couvert et absorbé. Mais les États ne couvrent que cinq continents : un « sixième continent » comprend le réseau et le système des relations internationales qui s'ajoutent au réseau et au système des relations qui se passent à l'intérieur de ces sociétés. Une partie de ce réseau de relations — qui constituent ce « sixième continent » — est gérée par les États. Une autre partie est composée par des relations que d'autres entités font vivre, des individus, des associations, des entreprises et leurs différentes agglomérations. Le sixième continent est composé aussi bien de relations transnationales que de relations interétatiques (ou « internationales » au sens strict du mot). Par le passé, ces dernières — les relations internationales classiques — étaient les plus nombreuses et les plus importantes. De nos jours, les relations transnationales sont devenues plus denses et plus nombreuses. Certains pensent qu'elles sont aussi devenues plus importantes. Mais parler de l'« importance » — historique, sociologique, morale, c'est difficile à dire — des relations transnationales ou des relations interétatiques peut inspirer une manière fautive de poser le problème.

Un problème culturel

L'opinion s'est répandue que le phénomène transnational — volontaire, comme pour la plupart de l'associativisme international ou lucratif, comme c'est le cas des 600 entreprises multinationales ou plus — est quelque chose d'« occidental ». Il est vrai que les formes de la transnationalité, pour la plupart, on les retrouve dans les pays de l'Occident. D'ailleurs, les organisations internationales interétatiques qui existent aujourd'hui ont reçu leur empreinte de la mentalité occidentale, ont été créées — on pourrait dire — à l'aide de mécanismes logiques typiquement occidentaux. Il vaudra la peine d'approfondir à l'avenir ce lien indiscutable qui existe entre l'Occident et la manière d'organiser les relations internationales. En tout état de cause, le fait que l'on puisse attribuer à la transnationalité ce caractère « occidental » ne doit pas nous empêcher

de l'utiliser. Le point est de savoir s'il sert ou s'il ne sert pas pour « organiser » les relations entre sujets si différents, des États aux individus, des associations aux entreprises. Ce qui caractérise le transnational, et qui explique les hésitations de la doctrine à le classer et à le définir, n'est pas tellement son « empreinte » historique — indiscutablement occidentale — mais plutôt et simplement, qu'il est difficile à cerner et à comprendre. Comprendre le transnational c'est le mesurer, le décrire, le vérifier afin de réglementer, d'orienter et finalement d'« utiliser » la transnationalité. On pourrait penser qu'il s'agit là d'un problème « culturel ». Notre culture ne donne pas l'impression de parvenir toujours à saisir ces faits. Est-ce possible ?

Un problème sociologique

Notre Colloque a indiqué combien sont nombreuses et différentes les formes de la transnationalité. Les rapports interindividuels, les regroupements d'associations nationales, les regroupements entre des organismes administratifs ou de gestion, les entreprises multinationales privées, les entreprises multinationales quasi-publiques : voilà autant de catégories ou formes de relations transnationales. Chacune de ces catégories de transnationalité (et vraisemblablement bon nombre de sous-systèmes) présente une « sociologie » qui leur est propre. Les relations qui sont typiques de l'un ou de l'autre de ces systèmes pourraient être reproduites à l'aide d'un modèle sociologique défini. Par exemple, l'ensemble des relations auxquelles donnent vie les entreprises multinationales pourrait être décomposé en cinq classes de relations : les relations qui existent entre les entreprises multinationales, les relations entre les entreprises et les pays d'origine, les relations entre les pays d'origine et le pays-hôte, les relations entre les entreprises internationales et les organisations internationales. Le modèle, dans la réalité, est beaucoup plus complexe. Celui que l'on vient de citer suffit cependant à indiquer combien il reste à faire, non seulement pour décrire la - quantité » du phénomène, mais surtout si l'on veut comprendre son fonctionnement et sa dynamique. Et enfin, le phénomène de la transnationalité ne s'est pas développé dans le vide social, mais dans une structure sociale bien définie, la structure de la société mondiale. La transnationalité qui se présente dans un moment historique donné, n'est autre chose qu'un aspect de la société mondiale, et doit être considéré sous cet angle.

L'identité et l'originalité des transnationales

Une autre contribution de notre Colloque consiste dans l'apport donné à la représentation et à la définition du monde transnational à travers l'étude de ses particularités. Nous avons eu recours à trois méthodes, pour décrire ces phénomènes. Nous avons en premier lieu recherché l'identité du transnational (sujets et relation entre sujets) en définissant leur spécificité (ce qu'ils ont et que les autres n'ont pas) ou leur originalité (ce qui les a rendus aptes à un rôle déterminé, sans les subordonner à un autre sujet international. Il faut noter que si l'on parvient à prouver la spécificité et l'originalité d'une forme quelconque de transnationalité, on a en même temps démontré sa légitimité.

Une deuxième méthode qui sert pour décrire les cas et les formes concrètes de transnationalité consiste à se poser deux questions : comment ils sont différemment distribués dans le monde, et quelle est l'importance que les différentes sociétés et cultures leur attribuent, quel est le rôle qu'elles leur délèguent ? La transnationalité tend à occuper l'espace social laissé vide par les Etats, qui se manifeste dans l'ingérence du pouvoir étatique dans l'associationisme privé comme dans la différente structure sociale, légale et socio-politique qu'un état présente aux yeux des individus et des groupes.

Une troisième méthode, que nous venons d'expérimenter, consiste à se demander, cas par cas, quoi ou qui les différentes formes de transnationalités représentent. La représentation contenue dans une association transnationale dépend de la manière avec laquelle sa structure institutionnelle sert sa fonction, l'aide à atteindre son but. Si l'on veut décrire efficacement une entreprise multinationale il suffit de voir si sa structure (le nombre et la répartition de ses filiales, son système de décision, la localisation des rôles dans l'espace,...) est vraiment la plus apte à lui permettre de réaliser ses buts ou ses visées.

Conflit ou harmonie entre l'international et le transnational

De plus, nous avons concentré notre attention sur les rapports qui existent ou qui devraient exister entre le plan international et le plan transnational. Il y a des cas où les rapports transnationaux et les rapports qui sont typiques de la structure interétatique sont « compatibles » entre eux. Il y a des cas au contraire dans lesquels les uns s'opposent aux autres : ils sont

« incompatibles », mais ils existent, ils doivent coexister. Dans certains cas il serait possible de parler d'une conflictualité entre les relations internationales et les relations transnationales. Les relations qu'on a qualifiées de « compatibles », entre l'un et l'autre des deux plans, peuvent parfois l'être du fait que les uns sont indifférents aux autres. Mais il y a des cas où de telles relations s'avèrent utiles, aussi bien mutuellement qu'au niveau du système des relations internationales de la société mondiale. Parfois elles sont même complémentaires. Le problème le plus difficile auquel nous avons eu à faire face pendant ce Colloque consiste à faire en sorte que les entités internationales et les entités transnationales deviennent mutuellement compatibles, voire complémentaires et harmonisées. L'attitude prise par un Etat à l'égard d'une association nationale non-gouvernementale peut être de tolérance, de bienveillance, de collaboration. L'association peut jouir d'une liberté réelle, effective, qui lui a été reconnue de facto ou sur la base d'un statut, ou d'une situation de simple indifférence. Une telle attitude peut facilement se manifester aussi sous forme d'incompréhension, d'incompatibilité ou de persécution. Une organisation internationale interétatique peut avoir à l'égard d'une association internationale non-gouvernementale une attitude d'indifférence ou de collaboration. Il se peut qu'une collaboration de ce genre soit librement négociée mais, comme c'est parfois le cas, il n'est pas impossible qu'elle soit pratiquement imposée. Certaines organisations ou conférences interétatiques ont accusé les entreprises multinationales du pire impérialisme économique d'autres en ont recherché la collaboration, d'autres encore en ont pris la défense.

Les réalités transnationales et les réalités internationales s'orientent d'après

la « logique » qui est la leur. Il faudrait imaginer un « système logique » susceptible de comprendre et de réaliser la médiation entre ces deux mondes, en assurant la concertation mutuelle et la participation réciproque.

Un problème juridique

En conclusion, la solution de tous ces problèmes passe par la formulation de règles. Ces règles ont pour but de « qualifier les sujets et de prévoir leur « comportement ». Personne n'est encore parvenu à bâtir, ni même à proposer, un ordre juridique qui soit réellement en mesure de saisir et de décrire les faits et les sujets transnationaux, d'en évaluer et d'en orienter le comportement et ses effets, de mettre de l'ordre dans la coexistence des faits et des sujets transnationaux avec les faits et les sujets internationaux. Rien ne prouve qu'un tel *corpus iuris* soit à la veille d'être créé. Nous sommes certainement en présence d'une transformation et d'une adaptation du système juridique, beaucoup plus lentes que l'évolution et les mutations du système sociologique sous-jacent de relations et de sujets. Mais la voie à suivre est celle que nous venons d'indiquer. Si jamais on parvenait à créer un ordre juridique de ce genre son efficacité n'en dépendrait pas moins de deux conditions. D'une part, il serait indispensable qu'il comprenne toutes les matières nécessaires : le comportement des sujets intérieurs, la reconnaissance des sujets transnationaux, les rapports entre types - hétérogènes * de sujets. D'autre part, il faudra que les Etats — auxquels reviendront inévitablement, encore dans l'avenir, la responsabilité et la tâche de donner application à un tel ordre juridique — s'engagent à appliquer sur leur territoire ce droit universel qui serait, pour le moment au moins, sans appel.

Le grand théâtre, Genève

SNT0





Un message du Président H. Liebaers^(*)

La Fédération internationale des Associations de bibliothécaires (IFLA) célébrera son 50ème anniversaire à Bruxelles en septembre prochain. Le Secrétaire général de cette importante association, Mrs Margreet Wijnstroom en a tracé un profil dans le numéro de mai de notre revue.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un message du président Liebaers, actuellement Grand Maréchal de la Cour de Belgique, ancien Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale Albert 1er, qui fut longtemps le Secrétaire général de l'IFLA, à laquelle il a rendu les plus éminents services.

Il m'est impossible d'ignorer qu'une grande organisation internationale non-gouvernementale, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA), à laquelle j'ai consacré presque vingt années de ma vie professionnelle, fêtera bientôt son cinquantième anniversaire dans ma ville. En effet, de très nombreux bibliothécaires venant des cent pays où l'IFLA a des membres, se rencontreront du 5 au 10 septembre prochain à Bruxelles, la ville qui est aussi le siège de l'Union des Associations Internationales.

Non sans une certaine satisfaction, j'ai pu constater, dans les quatre coins du monde, que la Belgique en général et Bruxelles en particulier jouissent d'une excellente réputation. Il fait bon vivre chez nous où les gens ne se prennent pas trop au sérieux, où aucun chauvinisme national ne vient ternir le sourire de l'accueil amical. Peut-être que la douceur de vivre se prononce chez nous avec un petit accent local.

L'IFLA a parcouru le même chemin que la plupart des organisations internationales non-gouvernementales : une origine presque exclusivement européenne, avec cependant une collaboration américaine dès le début, puis une interruption due à la seconde guerre mondiale. Ensuite, mais pas assez rapidement dans l'après-guerre, les pays socialistes ont apporté leur coopération et, enfin, au cours des dix dernières années, une lente pénétration des pays en voie de développe-

ment a eu lieu. Ainsi, l'IFLA est enfin devenue une véritable organisation internationale mondiale.

Il m'a été donné de répéter, de New York à Moscou, que la guerre détruit les bibliothèques tandis que la paix est indispensable à leur construction. Dans mon propre pays nous en avons la preuve. La première et la deuxième guerres mondiales ont par deux fois détruit la bibliothèque de la vieille université de Louvain, tandis que la paix qui a béni l'Europe occidentales depuis 1945 a permis l'édification d'une nouvelle bibliothèque nationale à

La bibliothèque Royale, Albert 1er



Bruxelles, dans laquelle se déroulera d'ailleurs une partie du congrès jubilaire.

Le fait que le cinquantenaire de l'IFLA coïncide avec le 400ème anniversaire de la naissance de Rubens, incitera des centaines de bibliothécaires à se rendre à Anvers pour voir les tableaux originaux, venus des grands musées du monde, qu'ils connaissent par les illustrations de nombreuses publications qui sont consacrées au génial artiste flamand et diplomate européen et qu'ils conservent dans leurs bibliothèques. En se rendant à Anvers, ils apporteront la preuve qu'un bibliothécaire n'est pas quelqu'un qui confond la vie avec le livre, mais est un être humain qui a simplement eu le privilège de découvrir le monde avec cet outil de connaissance irremplaçable : le livre.

() Président d'honneur de l'IFLA. Grand Maréchal de la Cour de Belgique. Conservateur en chef h.r. de la Bibliothèque Royale Albert 1er. Membre de l'UAL*

Organization terminology and organization types

Many attempts have been made to group and categorize international organizations. Few of them reflect the rich variety of organizations and fewer still are of any immediate, practical use. This article explores the significance of the descriptor in the title of an organization as an aid to categorizing organizations. It is extracted from « International organisations; diversity, borderline cases, functional substitutes and possible alternatives », which will be published as chapter 2 of - International organisations : a conceptual approach » edited by Paul Taylor and A.J.R. Groom, (inpress).

International organizations, whether governmental or non-governmental, use any of an extensive range of terms in their official titles: union, association, office, alliance, centre, etc. There is a great deal of confusion in the meanings attached to these terms in practice so that it is not usual to attempt to order them in any way (A « centre » can resemble most « associations » and an « association » can be more like a « centre »). The following breakdown of the terms used does however help to clarify the current situation. This is achieved by relating the organizations to meetings by which they were established or through which they work. The numbering system in parenthesis following the term links it, where appropriate, to Diagram. The numbers in parenthesis following each named organization in the text refer to the reference number of that organization as described in Section A or Section B of the 16th edition of the Yearbook of International Organizations 1977.

0. General

The greatest confusion lies in the use of terms such as

association	fellowship (*)	foundation
federation	academy (*)	club
society	college (*)	league
confederation	brotherhood (*)	movement
organization	solidarity (*)	brigade (*)
union	guild (*)	chamber (*)
alliance	order (*)	

In each case this may mean an organization of individuals, an organization of national organizations, or any possible variation on these. Intergovernmental bodies only use those terms without an asterisk. Examples of use of these terms include :

International Chamber of Shipping (A 1492)
Association of South East Asian Nations (A0165)
Alliance for Progress (A1062)
International College of Surgeons (A1513)
World Assembly of Youth (A3456)
Brotherhood of Asian Trade Unionists (A0200)
Rosicrucian Order (A3163)
European Broadcasting Union (A0598)
Confederation of Asian Chambers of Commerce and Industry (B0390)

Society for International Development (A3228)
League of Arab States (A2903).

An important variant in the case of some intergovernmental bodies stresses the domain for which the body is responsible.

West African Economic Community (A3424)
East Caribbean Common Market (A4346)

Other interesting variants are illustrated by the following :

Bahai International Community (A0180)
Boys Brigade (A0195)
Salvation Army (A3172)
Apostleship of the Sea (B0066)
Church of Christ Scientist (A0275)
World Citizen Party (B0365)
Mondcvitan Republic (A3668)
International Rehabilitation—Special Education Network
European Parliament (A0667)

1. Treaty-related

Intergovernmental organizations are, by definition, centred on an international treaty or agreement. In some cases the name of the treaty may be embodied into the name of the organization.

General Agreement on Tariffs and Trade (A0985)
North Atlantic Treaty Organization (A3005)

Another group intimately linked to international legal questions is that of courts and tribunals (I.B.)

International Court of Justice (A3379)
European Court of Human Rights (A0438)
Permanent Court of Arbitration (A3107)
Nuclear Energy Tribunal (B4644)

A final group, specially governed by treaty provisions, is that of military and control authorities (I.C.) :

Allied Control Authority for Germany (B0042)
Security Council (B3376)
International Supervisory and Control Commission for Cambodia, Laos and Vietnam
International Authority for the Ruhr (B1385)
East Caribbean Caribbean Currency Authority (A0477)

2. Conference (2.1)

There are many bodies which take their names from the principal (statutory) meeting in which their members participate.

conference *congress*
assembly *forum*

A fully representative and sovereign body may thus meet periodically and take decisions defining the policy of the organization which binds its subsidiary organs. The procedure and composition of such a meeting may be defined by the constitution of the body or the original treaty.

Standing Conference of Rectors and Vice-Chancellors of European Universities (A3288)
European Conference of Ministers of Transport (A069S)
Conference for the Regions of North West Europe (A039)
World Assembly of Youth (A3456)
European Atomic Forum (A0590)

Conference Commissions (2.1.1)

Such general conferences when they occur may give rise to commissions of the conference which meet in the intervening months or years between sessions of the conference and possibly during it. In practice such commissions are either given or acquire a fair degree of autonomy. It may therefore happen that although the (periodic) conference does not constitute an organization in its own right, the commission may take on a more or less permanent organizational form. The number of members is generally limited and their selection is made according to rules established by the conference (or body) by which it was created and to which it reports. In some cases the commission may be created by a conference which is not held again.

International Commission for Bee Botany (A1522)
International Commission for Northwest Atlantic Fisheries (A1537)
Standing Commission for International Congresses on the History of Religion (B 3787)
Permanent Commission of International Congresses of Home Hygiene (B3094)

Conference Committees (2.1.1)

A general conference may establish working bodies charged with examination of certain points on the agenda during sessions. Such ad hoc bodies, by definition, would not constitute permanent organizations. The confusion of terminology may be such that « committee » may replace « commission » in the previous case.

Joint Bodies (2.1.1)

A general conference may establish a joint body with some external body.

Joint FAO/WHO Codex Alimentarius Commission,

Regional and Specialized Bodies

Each of the above types of body may also be created regionally, or in terms of some special concern, by the general conference or as a specialized regional body by a regional conference.

3. Council (3.1)

A general conference may elect or appoint a

council *governing council*
governing body

This is a body which tends to be large (relative to the executive body) because it is fairly representative of the general conference and is able to exercise certain of its powers. Again the conference itself may or may not be held periodically or constitute a permanent organization.

World Council of Churches (A35Q1)
Council of Europe (A0435)
Council for Mutual Economic Assistance (A0432)
Consultative Council of Jewish Organizations (A0413)
International Social Science Council (A2466)
Economic and Social Council of the United Nations (B3377)

In complex organizations, the council may create its own commissions, committees and joint bodies with external organizations. This may also occur regionally, or in terms of some special concern of the council (see Diagram for breakdown). There is confusion between use of « council » and « commission » or « committee » as defined in the previous and following sections.

4. Executive Committee (4.1)

A conference may elect an executive body of comparatively restricted membership (or it may be appointed by the council) with such names as

executive committee *administrative board*
steering committee *standing committee*
administrative council *permanent committee*

Even though the conference may not constitute an organization in its own right, such bodies may take on permanent organizational form.

Executive Committee of Nongovernmental Organizations associated with the United Nations Office of Public Information (B4757)
Standing Committee of the International Embryological Conference (A3278)
Executive Committee for the Common Market of the European Brushware Federation (B0915)

Again, as the last example indicates, regional, specialized and joint bodies may be created at this level.

5. Secretariat (5.1)

The permanent body may take on a name derived from an operational rather than a policy-making or decision-making unit.

Commonwealth Secretariat (A0376)
European Space Agency (A0868)
International Bureau for Declarations of Death (B1412)
Secretariat for Tourism Integration in Central America (B0061)
International Labour Office (A2183)

Again, regional, specialized and joint bodies may be created.

6. Department (6.1)

Departments of an organization do not, by definition, constitute autonomous organizations in the sense of interest here, although some bodies of this type may acquire special significance as international actors.

Specialized Section on Fruit and Vegetables of the Committee of Agricultural Organizations of the EEC (B3267)

A section of a large organization may, however, participate in interdepartmental bodies involving several agencies.

United Nations Inter-Agency Working Group on Indexing and Documentation
Such bodies are however difficult to distinguish from those of the following section.

7. Activities

A (periodic) conference, or even a conventional organization, may establish one or more activities which themselves take on permanent autonomous organizational form, whatever the continuing status of the body by which they were established. The emphasis given to a particular mode of action may even be reflected in the actual name of the organization, thus distinguishing it from conventional organizations (possibly to the point of raising the question as to whether it really should be considered as an organization). Three groups may be usefully distinguished: meeting-type events, programmes/projects, and organizations.

Meeting-type events (7.1.7)

A single meeting held under the auspices of an international body, tends (if it is especially large) to take on the form of an organization. Since the duration of such « organizations » is never more than 1 to 5 years, depending on the preparatory and follow-up period required, it is not usual to consider such bodies as organizations in their own right, although from a social, political, budgetary and legal point of view this could well be argued. Even a meeting of (rather than « under the auspices of ») an organization can be considered an independent organization.

« Certain people do not agree that a Congress is an independent entity existing only for the duration of the Congress. They consider that a Congress is more often an organ or an activity of a permanent international organization. Nevertheless, it is necessary to bear in mind the legal question — the problem of the responsibility of the promoters of the congress in case of accident, fire and liability for damages. In order to clearly define the limits of responsibility as regards the meeting-place, the time and those in charge, both locally and internationally, it seems necessary to consider a congress as an independent legal entity which exists for a determined length of time », (G.P. Speeckaert, *The Various Types of International Meetings...*, Brussels, U.I.A., 1967, p. 8).

Events of this type include:

meetings	exhibitions	shows
events	games	trade fairs

Examples worth considering are:

World Youth Forum (organized as an activity of the United Nations)
Olympic Games
International trade fairs
Commonwealth Games Federation (A0198)
International Olympic Committee (A2303)
World Ploughing Organization (A3573) and contests
Federation of International Music Competitions (A0948)
European Association of Music Festivals (A0572)
International Exhibition Bureau (A1819)
Union of International Fairs (A3354)

Programmes/projects (7.1.8)

There are many examples of organizations which can be considered as programme bound in some way possibly because of special political or funding problems. These can be grouped as follows:

Programme: World Food Programme (33543)
United Nations Development Programme (B3382)
United Nations Environment Programme (B4161)

Special Committee for the International Biological Programme (B3262)
Colombo Plan Council for Cooperative Economic Development in S and SE Asia (A0281)
Campaign: Freedom from Hunger Campaign (FAQ)
Campaign for A World Constituent Assembly (40205)

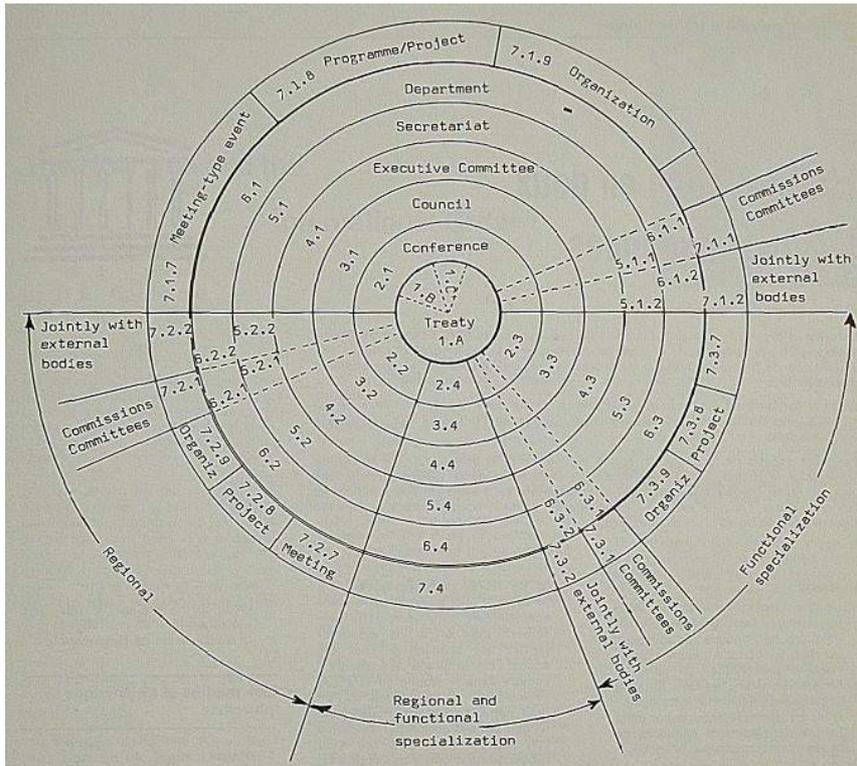
International Committee of Crusade of the Blind (B0271)
Project: OECD High Temperature (Dragon) Reactor Project
OECD (Halden) Reactor Project
Project Concern (B0567)
Survey: World Fertility Survey (B3067)
Association of African Geological Surveys (A0116)
Fund: International Monetary Fund (A2266)
United Nations Childrens Fund (B3380)
International Defence. Aid Fund for Southern Africa (A4333)
World Wildlife Fund (A3603)
Emblem: Association for International Cotton Emblem (B0101)
Register: International Registry of World Citizens (A2409)
International Association for the Rhine Ships Register (A1231)
Prize: International Lenin Peace Prize Committee (B2819)
Standing Committee for Nobel Peace Prize Winners' Congresses (B3275)
International Commission for the Eriksson Prize Fund (B1531)
System: Suez Canal Users Association (B3302)
Taurus Express Conference (B3308)
Honeywell Large Systems Users Association Europe (B4420)
World Science Information System (B4668)
Southern European Pipeline Company (B4619)
Intelstat (A2627), Intersputnik (B0760)
Eurovision (A0590), Intervision (B0755)
Periodical: International Ursigram World Days Service (B4061)
International Union for the Publication of Customs Tariffs (A2674)
Exchange: European Commodities Exchange (B3612)
European Association for the Exchange of Technical Literature in the Field of Ferrous Metallurgy (A0558)
Stocks: Commonwealth Collection of Micro-organisms (B3022)
International Eye Bank
International Board for Plant Genetic Resources (B3150).

Organizations (7.1.9)

A large organization may create bodies to undertake specific activities. The political, legal, and financial circumstances under which such bodies are established may render them relatively autonomous even though links to the parent body are maintained. Typical activities include:

information centre	training college
library	laboratory
advisory service	research institute
museum	educational academy

Other bodies, with the same level of preoccupation, may be created under a variety of circumstances such that the relation to the creating body or bodies becomes tenuous or of limited significance. Such organizations, particularly when active at one physical location only, differ somewhat (especially in terms of the status of membership) from conventional international bodies.



Use of a generalized meeting/organization framework to classify organization types (and to map their structural components)

(Portions of several such diagrams could be shaded as appropriate to facilitate comparison of complex structures.)

Information : *International Tsunami Information Centre (A2646)*
International Time Bureau (B4062)
International Food Information Service (B2731)
Commonwealth Legal Advisory Service (B0097)
Afro-Asian Employment Service
International Scientific Film Library (A2437)
 Research : *International Rice Research Institute (A2417)*

Education : *European Southern Observatory (B3947)*
Asian Conservation Laboratory (B1663)
International Centre for Theoretical Physics (B2724)
International Computation Centre (A1645)
Asian Trade Union College
International Centre for Advanced Technical and Vocational Training (A2186)
International Diplomatic Academy (A1793)
European University Institute (B3293)
College of Europe

A.J.

L'information en deux langues mondiales

L'Unesco a organisé en avril à Florence un colloque sur le libre échange de l'information entre pays développés et pays en développement, auquel ont été conviés une soixantaine de journalistes venus de toutes les régions du monde et une centaine d'observateurs.

Le sujet fondamental était « le déséquilibre qui existe dans la présentation et la diffusion des nouvelles », notamment en considération de l'influence des entreprises multinationales.

Parmi les experts de l'information requis par l'Unesco, la professeur AU Mazrui de l'Université de Michigan, originaire du Kenya, a été interrogé en vue de savoir « dans quelle mesure l'hégémonie des anglo-américains sur le marché de l'information est due au fait que l'anglais est une langue internationale ». Nous publions la réponse objective et précise du professeur interrogé :

Ali Mazrui :

L'anglais est l'un des phénomènes linguistiques les plus étonnants de l'histoire de l'homme. Sa diffusion est due, en partie à l'expansion de l'empire britannique, en partie à l'accession des Etats-Unis au rang de puissance mondiale, mais également à l'efficacité acquise par cette langue dans certains domaines de la vie internationale.

La prédominance anglo-américaine en matière d'information résulte de facteurs économiques (en particulier de la richesse des Etats-Unis) de facteurs historiques (notamment du rôle impérial de la Grande-Bretagne)

et de facteurs idéologiques (dont je parlerai plus loin, en me référant spécialement à la démocratie pluraliste). Mais au moins aussi important que chacune de ces trois causes est la place que l'anglais occupe dans le monde en tant que véhicule de communication. Si l'on peut appeler langue mondiale une langue qui est parlée par au moins 200 millions d'hommes, qui s'est répandue dans plusieurs continents, cohabitant avec les langues locales, et qui a été adoptée comme langue nationale par au moins dix pays, il est clair que les seuls candidats pouvant prétendre à ce titre sont l'anglais et le français. Ce facteur



en lui-même explique la très large utilisation faite de ces langues pour la transmission de l'information.

Les médias et l'esthétique pluraliste

AU Mazrui :

Le déséquilibre dans la diffusion des informations a des implications idéologiques incontestables. Les valeurs politiques de ceux qui dominent les médias pénètrent la conscience de ceux qui les reçoivent. D'autre part, le facteur idéologique peut influencer sur la crédibilité des nouvelles transmises. L'industrie de l'information, ainsi que nous l'avons vu, est encore dominée par le monde occidental. Or beaucoup de ces puissances ont une éthique pluraliste qui met l'accent sur l'indépendance de la presse. Cela contribue à donner créance et crédibilité aux médias, même dans des sociétés hostiles au concept de l'indépendance de la presse. Il y a beaucoup de pays, dans diverses parties du monde, où l'on serait prêt à croire un fait-divers, s'il est diffusé, disons, par la BBC. La diversité des opinions qui s'expriment à l'intérieur d'une société peut donc exercer une influence profonde sur la crédibilité de l'information.

INBEL



The Holy See and the International Order^(*)

by H.E. Cardinale

His Excellency, Hyginus Eugene Cardinale, Apostolic Nuncio to Belgium, Luxembourg and the EEC, has recently published an important work entitled "The Holy See and the International Order" (see publishers note below).

We have already printed an extract (1) from the chapter consecrated to non-governmental organizations and thus our readers have been able to appreciate the erudition and skill of the author. Archbishop Cardinale is an expert in the problems of International relations, which he examines at length in a notable collection of documents in annex.

This book, being at once historic and very much of the moment, is well portrayed by the following editorial presentation:

This thorough, up to date and authoritative work on the status of the Holy See as a subject of international law discusses the unique position of the Catholic Church in that area and describes the development of its activities on the international stage from the time it was a fully-fledged temporal as well as spiritual power, to the present day. This scholarly and comprehensive work is distinguished by its practical approach and its interest to the general reader.

Furthermore, it publishes the texts of a number of important documents which are not readily available, so it will be of the greatest use to all those interested not only in the history and international judicial position of the Papacy, but of diplomatic practice in general. Jurists, diplomats, law students, the foreign affairs departments of every government, the offices of intergovernmental organisations and libraries throughout the world will welcome this invaluable guide and indispensable reference work, written by one of the Vatican's leading experts in both the science and the practice of diplomacy. No other

book is available on this subject at present.

Contents cover Church and Politics — General Notions on Papal Diplomacy Historical Survey — The Juristic Position of the Catholic Church and of the Holy See under Canon Law and International Law — The Juristic Position of the State of the Vatican City — The Exercise of the Right of Legation — The Papal Exercise of the Active Right of Legation — The Papal Exercise of the Right of Passive Legation — The Holy See and the International Organisations — The Holy See and Consular Relations — Views on Papal Diplomacy by Pope Paul VI. The appendices contain the text of Agreements between Italy and the Holy See — Constituent Laws of the Vatican City State — Regulations attached to the Vienna Congress Treaty (1815) — International Convention on Diplomatic Inter-course and Immunities (Vienna 1961) — International Convention on Consular Relations (Vienna 1963) — International Convention on Special Missions (New York 1969) — International Convention on the Representation of States in their Relations with Organisations of a Universal Character (Vienna 1975).

Also given are the rules to be observed on the occasion of visits to the Pope by heads of state and an interesting list of such visits from the time of Pius XI to the present day. There is a rich analytical index.

The author received his education in the United States and in Europe and possesses degrees in Law, Theology and Diplomatic Sciences. He served in pontifical diplomatic missions in various countries of the Middle East before becoming Chief of Protocol at the Secretariat of State under Pope John XXIII and subsequently Apostolic Delegate to Great Britain, Malta, Gibraltar and Bermuda. He is now Nuncio to Belgium, Luxembourg and the European Economic Community. Until 1974 he



was also Special Envoy of the Holy See to the Council of Europe.

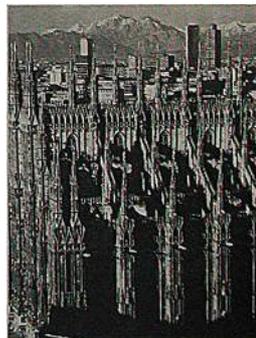
He is the author of several important publications on Church and State and is especially known for his work, *Le Saint-Siège et la Diplomatie*, published in 1962 and recognised as the only classic reference book on papal diplomacy of our times.

The present book contains much of the experience he has acquired during more than thirty years in the service of the Holy See under the last three Popes in various key posts both at the Vatican and abroad.

() Publisher's notes: The Holy See and the International Order, published by Colin Smythe, Gerrard Cross, Bucks, UK.*

IMPORTANT: This book is offered at a specially reduced price of £ 15 to our readers (saving at least £ 2.50). There remain only a few copies of the first edition due to great demand.

(1) Transnational Associations, 3-1977 pp 64-66.





The members of the International Association of Professional Congress Organizers met in the UK from February 25th to March 3rd in order to attend the annual General Assembly and take part in the workshops.

The meeting took place at the Lythe Hill Hotel which proved to be an excellent and extremely appropriate meeting site; as the hotel is located in a charming little village, it was very easy to concentrate entirely on the work in hand, without external distractions or demands.

During the workshops the various working groups which had been created at the previous meeting reported on the work they had carried out during the year.

The Sub-committee « Congress Hotels » studied the problem of the minimum facilities required in « Conference Hotel, there are two main areas. Firstly, one must consider the capability and attitude of the Management, and secondly the physical conditions and facilities offered by the hotel itself. The meeting suggested recommendations which may be classified according to the two areas of consideration. The « Congress Hotel » sub-committee will for the next meeting continue its work and prepare an « Hotel evaluation form ».

The problem of « Staff Recruitment and Training » was discussed in great length and it was agreed that it would be very interesting to count with a

specific course in a related University. As this question needs further attention, a sub-committee was established which should define, at the next meeting, the requirements for staff training programme within the educational systems of various countries. The « Computer Update » aspect was developed by one of the members who, having invested a considerable amount of time, money and ability, has set up a very sophisticated system in his company.

A « Congress Evaluation form » has been prepared and discussed; the purpose of such a form which is to be distributed amongst congress participants is double :

1. For the benefit of the congress organizer's client i.e. the sponsoring organization, so that one can give him a full report on attendance and on the value of the Scientific programme.
2. For the congress, organizers themselves as well as their colleagues and suppliers in order to inform them on attendance patterns, age groups, travel and accommodation, promotion etc.. In addition, various guests were present in order to examine and study general problems of organization :

— Air Fares : a representative of IATA was asked to examine the possibilities of obtaining special rates for attendance to congresses, a request which represents an encouraging move towards facilitating congress participation.



— Conference Insurance : An insurance broker specializing in « Congress Insurance » explained the various possibilities available in the field of insurance both for congress participants, and for the general congress organization.

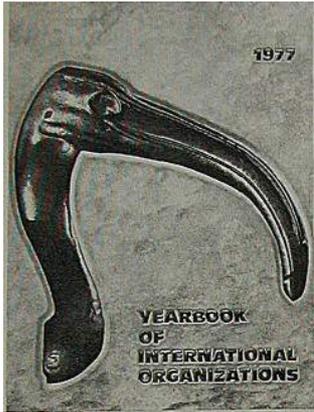
— Conference Production : Some of the questions raised and answered by a specialist in that field, were : what can a conference producer offer in terms of creative production, direction and coordination, to the conference planners to enable them to establish the best possible communication, meet the objectives and get the message across.

After the two days of workshops, the General Assembly was held, during which a programme of future activities was adopted and the new Council elected :

President, Jorge Castex, Ceni, Buenos Aires
 Vice President, Fay Pannell, Conference Services Ltd, London,
 Secretary General : Christer Carlsson, RESO Congress Service, Stockholm
 Members : Juana Bravo de Laguna, Sitecc Madrid
 Bob Manson, ETA Dublin
 Past President : Jean Destrée, ICB, Brussels.

The next IAPCO workshop and general assembly will be held in Madrid in March 1978. GdC





1st SUPPLEMENT Changes of address and or name

1er SUPPLEMENT Changements d'adresse et ou nom

A 62 (new name) Arab Film and Television Centre
Centre interarabe du cinéma et de la télévision (CICT)
Dir Ghassan Abou Chacra, Immeuble du Ministère de
l'Information, Rue de la Banque Centrale, BP 3434,
Beyrouth. Tx. Minfor 20786 GE.

A 533 Esperantist Music League
Ligue espérantiste de musique
Admin Sec G B Briano, via G Biga 1/121-16144 Ge-
nova.

A 541 Association of European Airlines (AEA)
Association des Compagnies européennes de navigation
aérienne
Avenue Louise 350, Bte 4, B-1050 Bruxelles.

A 548 European Association for Catholic Adult Educa-
tion
Fédération européenne pour l'éducation catholique des
adultes - FEECA
SG Herbert Herbermann, Urstadtstr 2, D-5300 Bonn-
Kessenich, Germany FR.
T. (02221) 23.20.34

A 998 Girls* Brigade, The
Organisation des jeunes filles chrétiennes
Int Sec Miss S A Kimber, Brigade House, 8 Parsons
Green, London SW6 4TH, UK.

A 1231 International Association for the Rhine Ships
Register
Association internationale du registre des bateaux du
Rhin
Manager G W M de Valk, Koningin Eurmaplein 6,
Postbus 23210, NL-Rotterdam, Netherlands.

A 1233 International Association for the Distribution
of Food Products and General Consumer Goods
Association internationale de la distribution des produits
alimentaires et des produits de grande consommation
SG Léon F Wegnez, rue Marianne 34, B-1180 Bruxelles.

A 1267 International Association of Conference Trans-
lators
Association internationale des traducteurs de conférence
- AITC
Bureau 50, Palais Wilson 52, rue des Pâquis, CH-1211
Genève 14, Switzerland. T. 32.92.93.

A 1793 International Diplomatie Academy
Académie diplomatique internationale
SG Mme Bodart, 4bis Avenue Hoche, F 75008 Paris.

A 1856 International Federation of Association Football
Fédération internationale de football association (FIFA)
Aurorastrasse 60, CH-8032 Zurich. T. 538753.
Tx. 55678 fifa.ch.
Correspondence : PO Box 136, CH-8030 Zurich.

A 1962 International Federation of Musicians
Fédération internationale des musiciens (FIM)
Headquaters Hofackerstrasse 7, CH-8032 Zurich.
T. 01-556611.

A 2132 International Institute for Sugar Beet Research
Institut international de recherches betteravières - IIRB
Headquarters rue de la Science, 10, B-1040 Brussels.

A 2172 International Institution for Production Enginee-
ring Research
Collège international pour l'étude scientifique des tech-
niques de production mécaniques - (CIRP)
19 rue Blanche, F-75009 Paris.

A 2186 International Centre for Advanced Technical
and Vocational Training
Centre international de perfectionnement professionnel
et technique
Acting Dir R S Milne, 201 via Ventimiglia, I-10127
Torino. T. 633733, 633-863. Tx. 23449.

A 2197 International League against Unfair Competition
Ligue internationale contre la concurrence déloyale
LICCD
2 rue Fabert. F-75007 Paris.

A 2386 International Public Relations Association - IPRA
Association internationale de relations publiques
Mon Sec/Treas Sam Black, 50 Pine Grove, Totteridge, London N20 8LA, UK.

A 2417 International Rice Research Institute (IRRI)
Institut international de recherches sur le riz
Mail Address PO Box 933, Manila, Philippines.

A 2566 International Society of Radiology
Société internationale de radiologie
HonSec Treas W A Fuchs, University Hospital, CH-3010Bern.

A 2609 International Superphosphate and Compound Manufacturers' Association (ISMA)
Association internationale des fabricants de superphosphate et d'engrais composés
28 rue Marbeuf, F-75008 Paris.

A 2955 Middle East Neurosurgical Society (MENS)
Société de neurochirurgie du Moyen-Orient
Sec Dr Fuad S Haddad, Neurosurgical Department, American University Medical Center, Beirut.
T. 347348.9.

A 3038 Organization of the Petroleum Exporting Countries (OPEC)
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEC)
Obère Donaustasse 93, A-1020 Vienna.
T. 265511. Tx. 7 4474.

A 3198 Scandinavian Society for Plant Physiology
Association Scandinave pour la physiologie des plantes
Sec T H Iversen, Soc Phys Plant Scand, Dept of Botany, University of Trondheim, N-7000 Trondheim.

A 3462 World Association for Public Opinion 'research (WAPOR)
Association mondiale pour l'étude de l'opinion publique
BP 643, Ouagadougou, Upper Volta.

A 3605 World Veterans Federation (WVF)
Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC)
SG Serge Wourgaft, 16 rue Hamelin, F-75116 Paris.

A 4392 International Cooperation Housing Development Association (ICHDA)
Association internationale du développement coopératif de l'habitat
c/o ICA Secrétariat, 11 Upper Grosvenor Street, London W1X 9PA, UK.

A 4544 International Commission of Military History
Commission internationale d'histoire militaire (CI-M)
SG Rolland Andréani, Université Paul Valéry, BP 5043, F-34032 Montpellier.

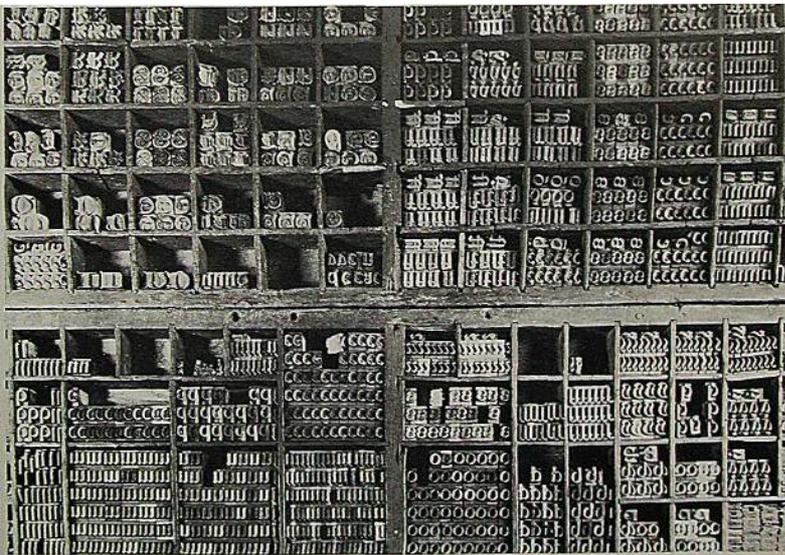
B 4548 International Business Contact Club (IS/CC)
BP 50, B-1060 Brussels 31.

A 4583 World Environment and Resources Council - (WERC)
Conseil mondial pour l'environnement et les ressources
Pres Dr P Laconte, Université de Louvain, 13 Avenue Lemaître, B-1348 Louvain-la-Neuve.

B 4635 Association of Cigarette Suppliers in the European Community
Association de fournisseurs communautaires de cigarettes
33 rue Gallée, F-75116 Paris.

INBEL

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS, 6-1977 269



INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR 1977

17th EDITION

5ème SUPPLEMENT

Le signe * indique un changement ou complément aux informations publiées précédemment.

1977 Jun 14-17 Paris (France)
Unesco, ONG Permanent Committee. Colloque : Désarmement, développement, éducation pour la paix - leur influence réciproque. (YB n° 3383)
Unesco-Secretariat du Comité des ONG, 9 Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Jun 14-17 Paris (France)
Unesco, Symposium on the elaboration of a « Ten Year plan for the preservation and promotion of the performing arts and music in Africa and Asia ». (YB n° 3383)
Place de Fontenoy, F - 75700 Paris.

1977 Jun 17-18 Helsinki (Finland)
World Psychiatric Association, Section of Clinical Psychopathology. Symposium on the psychopathology of direct and indirect self-destruction. (YB n° 3577)
Prof K Achte, Helsinki University Central Hospital, Lapinlahdentie, 00180 Helsinki 18.

1977 Jun 20-24 Singapore (Singapore)
Int. Air Transport Association. Scheduling conference, P : 200. (YB n° 1149)
IATA, Cathay Building, 9th Floor, Dhoby Gaut, Singapore 9.

1977 Jun 21-23 Warsaw (Poland)
World Federation of Engineering Organizations. 6th General assembly. (YB no 3522)

FMOI, Maison des Ingénieurs, 19 rue Blanche, F-75009 Paris.

1977 Jun 21-24 Amsterdam (Netherlands)
Coopération Int des Risques Aggravés. 13e Conférence int. Holland Organizing Centre, Lange Voorhout 16, The Hague, Netherlands.

1977 Jun 21-25 Bordeaux (France)
3e Symposium int d'oenologie de Bordeaux : Les conditions naturelles et humaines de la qualité des vins.
M le Président du comité organisateur du IIIe symposium int d'oenologie, Université de Bordeaux, 11, 351 cours de la Libération, F-33405 Talence, France.

1977 Jun 21-25 Peterborough (UK)
Int conference on fleas.
Hon. Miriam Rothschild, Int Conf on Fleas, Ashton Wold, Peterborough, PE8 5LZ UK.

1977 Jun 21-Jul 1 Hull (UK)
World Association of Methodist Radio Amateurs and Clubs. Conference. (YB n° 3471)
L.D. Colley, G3AGX, 13 Ferry Road, Wawne, Mr Hull, HU75XU, UK.

1977 Jun 23-29 Budapest (Hungary)
Int Council of Monuments and Sites. Colloque int : Secteurs sauvegardés ruraux. Ex. (YB n° 1748)
ICOMOS, Comité National Hongrois, POB 6, H-1250 Budapest.

1977 Jun 26-Jul 2 Caracas (Venezuela)
Latin American Central of Workers, Confederation Latino-Americana de Cooperatives de Trabajadores 1st Latin American council and 4th seminar of cooperativism within the workers' movement and 2nd meeting of executive committee. (YB * 2875)
COLACOT, Apartado 1194, Caracas 101.

1977 Jun 27-Jul 1 Bratislava (Czechoslovakia)
Congress on surface treatment, instruments and equipment - < Interanticon 77 >.
Central Council of the Czechoslovak Scientific and Technological Society, Siroka 5, 110 01 Prague 1, Czechoslovakia.

1977 Jun 27-Jul 2 Limoge (France)
French-Language Congress of Psychiatry and Neurology. 75th session. (YB n° 977)
Pr Warot, 10 rue d'Esquermes, F-59000 Lille.

1977 Jun 30-Jul 1 Singapore (Singapore)
1977-Seminar in clinical immunology, P : 200.
c/o University Dept of Medicine I, Singapore General Hospital, Outram Road, Singapore.

5th SUPPLEMENT

The sign * indicates supplementary information of modification to previous announcements.

1977 3rd quarter Pardubice (Czechoslovakia)
2nd Int conference on spinning.
Society for Textiles, Clothing and Leather Products, Siroka 5, 110 01 Prague 1, Czechoslovakia.

1977 3rd quarter Prague (Czechoslovakia)
8th European coherence on controlled thermo-nuclear compounding in plasma.
Mechanical Faculty, Czechoslovak Technical College, Suchbatarova 3, 160 00 Prague 6.

1977 Jul 1-3 Geneva (Switzerland)
Int Association of Conference Interpreters. Council session. (YB n° 1265)

14 rue de l'Ancien-Port, CH-1201 Geneva.

1977 Jul 3-24 London (UK)
American University of Washington. Special seminar on drugs, crime and justice.
Center for the Administration of Justice, The American University, Washington, DC 20016, USA.

1977 Jul 4-7 Geneva (Switzerland)
World Meteorological Organization. North Atlantic Ocean Stations, 2nd session of the board. (YB n° 3556)
CP N°5, CH-1211 Geneva 20.

* 1977 Jul 4-9 Turku (Finland)
UN Economic Commission for Europe. Seminar on housing policy : housing policy perspectives (needs, goals, means); new trends in different forms of tenure; distribution of housing costs between the public sector and individuals. P : 200. (YB n° 4176)
Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10. or : ECEI77 Seminar, Ministry of Interior - PL257.00170 Helsinki 17.

1977 Jul 4-16 Tours (France)
La chanson à la Renaissance. 20e Colloque int.
Centre d'études supérieures de la Renaissance, Université de Tours, BP 320, F-37013 Tours cedex.

1977 Jul 6-8 Sherbrooke (Canada)
32e Conférence de calorimétrie et tant techniques et applications des méthodes calorimétriques. colloque int en thermochimie compor-
Cité Universitaire, Sherbrooke, Québec, Canada J1K 2R1. Département de chimie, faculté des sciences, Université de Sherbrooke.

1977 Jul 8-11 Bali (Indonesia)

Unesco/Pusat Dohumentasi Ilmiah Nasional /Int Development Research Center. Seminar on scientific technical and industrial information services in South East Asia. (YB no 3383)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Jul 10-14 Mexico (Mexico)
Latin-American Association of Physiological Sciences. 13th Congress. (YB no 2860)
Dr Horacio Vidrio, Institute Miles de Terapeutica Experimental, Czda. Xochimilco 77, Mexico 22 DF.

1977 Jul 11-13 Oxford (UK)
Int conference on physical chemistry and hydrodynamics.
Brian Spalding, Mechanical Engineering Dept., Imperial College, Exhibition Road, London SW7 2AZ, UK.

1977 Jul 12 London (UK)
Institute of Physics, Crystallography Group and, Spectroscopy Group. Symposium on : X-Ray diffraction and spectrometry.
Meetings Officer, The Institute of Physics, 47 Belgrave Square, London SW1X8DX, UK.

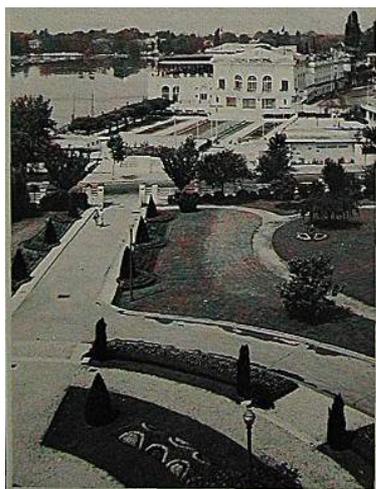
1977 Jul 12-15 Williamsburg (VI USA)
1977 IEEE Annual conference on nuclear and space radiations effects.
H L Hughes, Code 5215, Naval Research laboratory, Washington, DC 20375, USA.

1977 Jul 13-14 Sheffield (UK)
Conference and exhibition < rapid analysis in the metallurgical industry >.
Inst. of Metallurgical Technicians, North way House, Whetstone, London N20 9LW, UK.

- 1977 Jul 15-16 Poitiers (France)
Symposium satellite of 27th IUPS Congress: Voltage clamp technique as applied to contractile structures - its limits, contributions and applications. Laboratoire de physiologie animale et de physiologie cellulaire des structures contractiles, UER de sciences fondamentales et appliquées, Université de Poitiers, 40 avenue du Recteur Pineau, F-86022 Poitiers cedex.
- 1977 Jul 18-21 Cambridge (UK)
Inter / Micro - 77, Int symposium on microscopy. Ex. McCrone Research Institute, 2508 South Michigan Avenue, Chicago, Ill, 60616, USA.
- 1977 Jul 18-22 Tubingen (Germany, Fed Rep)
6th Int colloquium on group theoretical methods in physics. P Kramer, Institut für Theor. Physik. Auf der Morgenstelle 14, D-7400 Tubingen.
- 1977 Jul 20-22 Singapore (Singapore)
The 4th Orient Airlines Association Technical Purchasing of Aircraft Material conference. P: 70. Engineering Division, SIA Flight Operations Bldg, Paya Lebar Int. Airport, Singapore.
- 1977 Jul 24-29 Golden (Col, USA)
The Time College on the Practice of Management Science/ORSA Business Applications Section, 5th Annual conference: Management science for profit. W W Abendroth, POB 641, Berwyn, PA 19312, USA.
- 1977 Jul 25-29 Boston (Mass USA)
3e Symposium int sur l'oncogenèse et les virus de l'herpès. Dr F Rapp, M S Hershey Medical Center, Hershey, Pen 17033, USA.
- 1977 Jul 28-30 Aylesbury (UK)
Int Medical Society of Paraplegia. Annual scientific meeting. (YB n° 2254)
H L Frankel, National Spinal Injuries Centre, Stoke Mandeville Hospital, Aylesbury, Bucks, UK.
- 1977 Jul New Orleans (LA, USA)
3rd Conference on cyclic AMP. Dr W George, Dept of Pharmacology, Tulane University, New Orleans, LA, USA.
- 1977 Aug 1-3 Denver (Col, USA)
19th Annual conference on analytical chemistry. Dr K R O'Keefe, Chemistry Dept. Colorado State Univ., Fort Collins, Col 80523, USA.
- 1977 Aug 2-5 St Adèle (PQ, Canada)
2e Congrès Int Franco-Américano-Canadien de toxicologie clinique et analytique. for Europe: Dr N Lery, Hôpital Edouard Herriot, Pavillon N, Place d'Arsonval, F-69374 Lyon cedex 2. for America: Dr Y Laçasse, Hôpital Santa Gabriel, Service de Toxicologie, 5655 Est. rue St-Zotique, Montréal, Canada H1T 1P2.
- 1977 Aug 8-13 Colombo (Sri Lanka)
World Meteorological Organization, Regional Association Asia, Working Group on Hydrology, meeting. (YB n° 3556)
CP No 5, CH-1211 Geneva 20.
- 1977 Aug 11-18 Loma-Koli (Finland)
Symposium on the foundations of modern physics. V Karimski, Dept of Nuclear Physics, University of Helsinki, Siltavuorenpenger 20c, SF-00170 Helsinki 17.
- 1977 Aug 14-19 Geilo (Norway)
Int symposium: Hybrides for energy storage. Gerdt Jarrett, Institut for Atomenergi, POB 40, N-2007 Kjeller.
- 1977 Aug 15-20 Niteroi (Brazil)
Baptist World Alliance. Pan American Union of Baptist Men. 3rd Congress. (YB n° 196)
Owen Cooper Bow 388, Yazoo City, Miss 39194, USA.
- 1977 Aug 16-21 Vienna (Austria)
Int Council of Jewish Women, 9th Regional symposium: Relationship between age groups in society. (YB n° 1746)
Rio Bamba IP20-1116 Capital Federal Argentina.
- 1977 Aug 17 (Canada)
7e Biennale de la langue française: Langue française et identité culturelle. Biennale de la langue française, 47 rue de Lille, F-75007 Paris.
- 1977 Aug 21-26 Ithaca (NY, USA)
College on the Practice of Management Science/TIMS College on Marketing. Colloquium for practitioners: The management sciences for profit in marketing. M R De Melim, TIMS, 146 Westminster Street, Providence, RI 02903, USA.
- 1977 Aug 22-24 Winnipeg (Canada)
Int Thermal expansion symposium. Dr I D Peggs, Whiteshell Nuclear Research Establishment, Atomic Energy of Canada Ltd, Pinawa, Manitoba ROE 1LO, Canada.
- 1977 Aug 23-26 Ronneby (Sweden)
Int Union of Pure and Applied Chemistry, Swedish National Committee for Chemistry, 5th Int conference on chemical thermodynamics. Chemical Centre, Lund University, POB 740, 22007 Lund, Sweden.
- 1977 Aug 23-31 near Helsinki (Finland)
6th Int chromosome conference. Dr Marja Sorsa, Dept of Genetics, University of Helsinki, Solomonkatu 17A SF-00100 Helsinki 10.
- 1977 Aug 29-31 Stockholm (Sweden)
Int Measurement Confederation, Technical Committee on Higher Education
Symposium on the teaching of measurement science through laboratory experiments (YB no 2250)
IMEKO, 1371 Budapest 5, POB 457, Hungary.
- 1977 Aug 29-Sep 2 Buenos Aires (Argentina)
World Meteorological Organization, Regional Association South-America.
Working Group on Meteorological Telecommunications, Meeting. (YB n° 3556)
CP No 5, CH-1211 Geneva 20.
- 1977 Aug 20-Sep 2 Nairobi (Kenya)
Organisation of Museums, Monuments and Sites in Africa. Consultative assembly. Mr N K Bondzie, Secretary General, OMMSA, Ghana Museum and Monuments POB 3343, Accra, Ghana.
- 1977 Aug 29-Sep 3 Antwerp (Belgium)
Int Federation of Library Associations / Unesco. Séminaire: Le partage des ressources entre les bibliothèques dans les pays en développement. P: 40. (YB n° 1945/3383)
Bibliothèque universitaire d'Anvers, c/o Séminaire précédant le Congrès Mondial des bibliothécaires, BP 13, B-2610 Wilrijk, Belgium.
- 1977 Aug 30 Sep 2 Ghent (Belgium)
Int Federation for information Processing, TC 7. WG 7.1. 3rd Working conference on modelling and simulation of water resource systems. (YB n° 1828)
3 rue du Marché, CH-1204 Geneva.
- 1977 Aug 30 Sep 8 Geneva (Switzerland)
Unesco/Int Bureau of Education. Int conference on education. 36th session: Major trends in educational development: 1974/75 - 1975/76; The problem of information at national and international levels posed by improvement of education systems. P: 400. C: 100 Ex. (YB no 3383/1427)
Palais Wilson, 52 rue de Paquis, CH-1211 Geneva 14.
- 1977 Aug Colombo (Sri Lanka)
Unesco. Regional symposium on the role of the museum in changing Asian societies with special reference to its role in preserving and strengthening traditional rural and tribal culture. (YB n° 3383)
Unesco, Place de Fontenoy, F-75700 Paris.
- 1977 Aug Jutland (Denmark)
Int Federation of Medical Students Associations. Annual general assembly. J Molin, Osterbaekvej 91, Vaer. 21, DK-5000 Odense, Denmark. (YB no 1956)
- 1977 Aug Lima (Peru)
Séminaire de recherches: Violence en Amérique centrale. Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lima, Lima.
- 1977 Sep 1-2 Seattle (Wash, USA)
World Meteorological Organization / IAGA/IAMAP. Polar symposia. Two symposia: 1) models and parameterization of atmospheric processes in the high latitudes, 2) POLEX plans for the first GARP global experiment. (YB no 3556/1292/ 1312)
CP No 5, CH-1211 Geneva 20.
- 1977 Sep 3-7 Paris (France)
Unesco. 9th Seminar on the processing and retrieval of documentary information. (YB n° 3383)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.
- 1977 Sep 3-16 Bratislava (Czechoslovakia)
Symposium: Metallic materials with good mechanical and physical qualities. Central Council of the Czechoslovak Scientific and Technological Society, 11001 Prague 1, Siroka 5, Czechoslovakia.
- 1977 Sep 4-5 (Poland or Bulgaria)
Unesco/Int Council of Monuments and Sites. Seminar on the harmonization of systems used for drawing up inventories of monuments and sites.
- 1977 Sep 4-9 Munich (Germany, Fed Rep)
Cooperation Centre for Scientific Research Relative to Tobacco. Smoke Group. Meeting. (YB no 419)
Coresta, 53 Quai d'Orsay, F-75340 Paris cedex 07.
- 1977 Sep 4-10 Istanbul (Turkey)
Int Association for Housing Science. Building Research Institute of Turkey. Conference Int: "Habitat d'urgence". En cas de tremblement de terre, d'ouragan, d'inondation, etc.... il est urgent de reloger les populations qu'elles que soient les contraintes économiques. Disaster Housing Conference, Building Research Institute, Hosdere Caddesi 212, Cankaya-Ankara, Turkey.

- 1977 Sep 4-17 Budapest (Hungary)
Int Union against Cancer , 4th Training course in cancer research
Dr Laszlo Holoziinger, Research Institute of Oncopathology, 1122 Buda-
pest, Rath Gy, str. 7, Hungary. (YB n° 2648)
- 1977 Sep 5-10 Bucharest (Rumania)
Int conference on mossbauer spectroscopy.
Mircea Morariu, POB 5206, Bucharest/Magurele.
- 1977 Sep 5-12 Gottwaldov (Czechoslovakia)
6th Int rubber symposium .
Czechoslovak Scientific and Technological Society , Engineering Society,
Siroka 5. 110 01 Prague 1, Czechoslovakia.
- 1977 Sep 6-8 Vysoke Tatry (Czechoslovakia)
6th Conference on adhesive bonding- Intermetalbond 77.
Slovak Engineering Society, Obrancov mieru 39, 898 17 Bratislava, Czechoslovakia.
- 1977 Sep 6-9 Santa Barbara (Cal. USA)
1st Regional congress of social psychiatry.
Dr J L Carleton. 2323 Oak Park Lane, Santa Barbara, CA 93105. USA.
- 1977 Sep 7-9 Rocquencourt (France)
Symposium on data analysis and informatics : To present the state of art
of the most recent research in data analysis, emphasizing the computing
aspects of the problems.
Symposium secretariat, External Relations Department, IRIA, Domaine de
Voluceau, Rocquencourt. F-78150 Le Chesnay, France.
- 1977 Sep 8-9 Antwerp (Belgium)
Int Literary and Artistic Association. Working session and executive
committee meeting. (YB n° 2235)
Hôtel du Cercle de la Librairie, 117 Bd Saint Germain, F-75006 Paris.
- 1977 Sep 8-10 Marseille (France)
Colloquium : Hertzian optics and dielectrics.
Mr Petit, Laboratoire d'Optique Electromagnétique, F-13397 Marseille cedex
4.
- 1977 Sep 11-Oct 1 Singapore (Singapore)
INSEAD /Association of South East Asian Nations. Management seminar.
P : 150. (YB n° 165)
Singapore Convention Bureau, Singapore Tourist Promotion Board, Tudor
Court, Tanglin Road, Singapore 10.
- 1977 Sep 12-15 The Hague (Netherlands)
European Federation Of Productivity Services /European Association for
Personnel Management. Int conference on « Work, performance and pay »
(YB n° 906/554)
Mr K L Schuurman, Secretary EFPS/EAPM Int Committee, c/NIVE, 700 Van
Alkemadelaan, The Hague.
- 1977 Sep 12-15 Warsaw (Poland)
Int Union Of Pure and Applied Physics. 3rd Int conference on Physics of
narrow gap semiconductors. P : 200. (YB n° 2768)
Jan Chrobozek. Institute of physics, Polish Academy of Sciences, Al, Lotnikow
32446, Warsaw.
- 1977 Sep 12-17 Bled (Yugoslavia)
Int symposium : Nuclear collisions and their microscopic description.
Norma Mankoc-Borstnik. Univ. of Ljubljana, J Stefan Institute, Jamova 39
POB 199, 61000 Ljubljana, Yugoslavia.
- 1977 Sep 14-15 Dundee (UK)
British Radio Spectroscopy Group. Meeting on biological applications of
magnetic resonance.
Dr R Vaughan, Carnegie Lab. of Physics, University of Dundee, Dundee DD1
4HN, UK.
- 1977 Sep 14-17 Liege (Belgium)
Commission Consultative des Barreaux de la Communauté Européenne
Session. P : 200.
Ordre des Avocats à la Cour d'Appel 9e Liège, Me Jacques Maise 57 rue
de l'Académie, B-4000 Liège.
- 1977 Sep 14-21 Tashkent (USSR)
World Meteorological Organization. Conference on the topic of energetics
of the tropical atmosphere including the results from GATE.
41 avenue Giuseppe-Motta, CH-1211 Geneva 20. (YB n° 3556)
- 1977 Sep 15-17 Zurich (Switzerland)
European Society for Paediatric Haematology and Immunology. Annual
meeting. P : 250.
c/o Zurich Tourist Office, Convention Bureau, Bahnhofbrücke 1 POB 8023
Zurich.
- 1977 Sep middle (Hawaii, USA)
MM Berlin/Kent State University/University of Hawaii. Int conference on
« Cross-cultural studies on organizational functioning ..
Dr Bernhard Wilpert, IIM, Science Center Berlin, Giegstrasse 5 1000
Berlin West 33.
- 1977 Sep 17 Hamburg (Germany, Fed Rep)
Association Int des Techniciens Communaux. Colloque : Transformation des
déchets solides en énergie.
IULA, Wassenaarseweg 45. The Hague 2018, Netherlands.
- 1977 Sep 18-24 Venice (Italy)
Int Scientific Film-Association. 31th Congress. (YB n° 2436)
38 avenue des Termes, F-75017 Paris.
- 1977 Sep 19-21 Shrivenham (UK)
Institute of Physics, Polymer Physics Group/Chemical Society. Biennial
polymer physics conference.
Meetings Officer, The Institute of Physics, 47 Belgrave Square, London
SW1X 8QX, UK.

à 11 km de Paris, à proximité des aéroports
Charles de Gaulle et Le Bourget



eghien

Séminaires résidentiels (30 à 40 personnes)

GRAND HOTEL DES BAINS****L
Restaurant - Parc • Piscine de plein air
Salle de conférences - Salons - Garage

Réceptions journalières (400 personnes)

Déjeuners - Diners - Cocktails
Théâtre pour conférences - Parking

TEL: 989.85.85 +

Ouvert du 15 mars au 31 décembre



TRIANON-PALACE-HOTEL

**** LUXE

**1 boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
(Yvelines)**

Téléphone : 950-34-12
Adresse télégraphique TRIANOTEL VERSAILLES
Telex : 690863 TRIANOTL-VERSA

- 140 chambres toutes avec bain (ou douche) et W.C.
- *Sa situation dans un magnifique parc de trois hectares en bordure du château de Versailles et des Trianons, lui assure un calme absolu*
- Idéal pour conventions ou séminaires ; nombreuses salles de réunion ou de travail.
- *Thés - Déjeuners - Dîners en plein air - Repas d'affaires - Salons particuliers.*
- Illumination du parc tous les soirs (tous appartements et chambres avec vue sur le parc).
- *A 25 minutes, en voiture, des Champs-Élysées.*
PARKING illimité.

J.P. MARCUS, Directeur

- 1977 Sep 19-23 Moscow (USSR)
7th Int conference on atomic collisions in solids.
L C Feldman, Bell labs. 600 Mountain Avenue, Murray Hill, NJ 07974, USA.
- 1977 Sep 19-23 Rostock (German, Dem Rep)
Int Council of Monuments and Sites. Session régionale : Participation de la
jeunesse a la mise en valeur et conservation des centres - villes historiques. (YB no 1748)
GDR National Committee of ICOMOS, Bilderstrasse 13, Berlin 102, RDA.
- 1977 Sep 19-23 Sofia (Bulgaria)
4e Symposium int de posturographie : Activité tonique posturale orthostatique
(physiologie, pathologie, biomecanique) .
Dr Koitcheva, Institut d'Hygiène, 15 Bd Dimitar Nestorov, Sofia.
- 1977 Sep 19-23 Tours (France)
5th Colloquium on high resolution molecular spectroscopy.
G Arnat, Lab de Physique Moléculaire et d'Optique Atmosphérique, CNRS
Bat. 221 Campus d'Orsay, F - 914 05 Orsay cedex.
- 1977 Sep 19-23 Varna (Bulgaria)
Int Federation for Information Processing, TC3. WG 3.1/ICMI. WC : Informatics and mathematics in secondary schools : impacts and relationships. (YB n° 1828)
B I Penkov, Mathematics Institute of the Bulgarian Academy of Sciences
1 Boulevard A Ivanov, POB 373, Sofia 26, Bulgaria.
- 1977 Sep 20-22 Aberdeen (UK)
Conference : Chemistry of the upper and lower atmosphere.
P Meares, Dept of Chemistry, The University, Meston Walk, Old Aberdeen
AB9 2UE, UK.
- 1977 Sep 20-23 Dubna (USSR)
Conference : Programming and mathematical methods for solving physical problems. P : 120 inv.
N N Govorun, Joint Institute for Nuclear Research, POB 79, Head Post Office
101000 Moscow.
- 1977 Sep 23-25 Loughborough (UK)
Int and Comparative Librarianship Group of the Library Association (London).
Rencontre d'étude sur les aspects pratiques de la bibliothéconomie int.
Mrs P T Biggs, Acting Hon. Secretary, Library Association, Int and Comparative Librarianship Group, 7 Ridgmount Street, Store Street, London WC1
7AE.
- 1977 Sep 23-28 Suva (Fiji)
Asian Regional Training and Development Organisation/Management Education and Development Centre (Massey University, New Zealand). 4th Annual conference : Human resources development in the South Pacific and Asian Region. P : 300, C : 20.
Conference Secretariat, Government Buildings, POB 2385, Suva, Fiji.
- 1977 Sep 25-27 Cambridge (UK)
Universal World Harmony - World Council of Service. Conference : Int the Spirit of Universal reconciliation.
UWHWCS Headquarters, 1 St George's Square, St Annes-on-Sea, Lanes.
FY8 2NY, UK.
- 1977 Sep 25-29 Los Angeles (Cal. USA)
Int Federation of Freight Forwarders Associations. 15th World Congress: The forwarder the architect of transport. (YB n° 1916)
POB 177, CH-8026 Zurich, or : Los Angeles Committee for FIFATA 77, World Trade Center, Suite 550, 350 S. Figueroa Street, Los Angeles, Cal 90071, USA.
- 1977 Sep 26 London (UK) (Prob)
Int Research Centre on Ancient Textiles. General assembly. (YB n° 2414)
34 rue de la Charité, F-69002 Lyon.
- 1977 Sep 26 Swansea (UK)
Institution of Mining and Metallurgy. Meeting on surface expression of orebodies.
The Secretary, Institution of Mining and Metallurgy, 44 Portland Place, London W1N 4BR, UK.
- 1977 Sep 26-28 Maisons-Alfort (France)
World Association of Veterinary Micro biologists, Immunologists and Specialists in Infectious Diseases. 4th Symposium. (YB n° 3474)
Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 7 avenue du Général de Gaulle. F-94701 Maisons-Alfort.
- 1977 Sep 26-28 Nice (France)
Int Association of Wholesale Markets/Int Union of Local Authorities, Int congress of wholesale markets. (YB n° 2736)
IULA, 45 Wassenaarseweg, 2018 The Hague, Netherlands.
- 1977 Sep 26-28 Prague (Czechoslovakia)
Int workshop on stellarators.
G Grieger, Max-Planck-Institut für Plasma-physik, D-8046 Garching.
- 1977 Sep 26-28 Singapore (Singapore)
8th Regional Asia and Australasia hotel and restaurant convention. P : 300.
Singapore Hotel and Restaurant Association, 206 Kaolim Building, Kramat Lane, Killiney Road, POB 91, Singapore.

1977 Sep 26-30 Bad Homburg (Germany, Fed Rep)
unesco , Unisist. 2nd Unisist meeting on the planning and implementing of
(YB n° 3383)

national Information activities in science and technology,
Unesco, 7 Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Sep 26-30 Sunny Beach (Bulgaria)
Meeting on solid state physics. P : 160.
A Derzhanski, bul. Lenin 72, Sofia 1113. Bulgaria.

1977 Sep 26-Oct 2 Strasbourg (France)
Colloque sur les aspects psycho-sociologiques des maladies du sein.
Prof Ch M Gros, Faculté de Médecine, 11 rue Humann, F-67085 Strasbourg.

1977 Sep 28-30 Stuttgart (Germany, Fed Rep)
Deutsche Gesellschaft für Kristallwachstum und Kristallzüchtung. Annual
meeting : The theoretical and practical aspects of nucleation and growth of
crystals, the characterisation and properties of synthetic crystals, and the
investigation and reduction of crystal imperfections.
Doz. Dr N Karl, Physikalisches Institut- Teil 3- der Universitat, D-7000
Stuttgart-80, Pfaffenwaldring 57, Germany, Fed Rep.

1977 Sep 30-Oct 2 Strasbourg (France)
Société Int de Sénologie. Colloque : Aspects psychosociologiques des ma-
ladies du sein : 1) Le sein et le développement de la personnalité, 2) sein
et psychiatrie, 3) psychosomatique et sein, 4) les méthodes d'exploration,
5) la pathologie.
Faculté de Médecine, 11 rue Humann, F-67085 Strasbourg Cedex.

1977 Sep Bratislava (Czechoslovakia)
Cooperation Centre for Scientific Research Relative to Tabacco , Tabacco-
(YB n° 419)

Plant groups. Working meeting.
Coresta, 53 Quai d'Orsay, F-75340 Paris cedex 07.

1977 Sep Würzburg (Germany, Fed Rep)
Int Federation for Information Processing, TCF. Conference : System mo-
delling and optimization. (YB n°
1828)
A V Balakrishnan, Department of System Science, 4532 Boelter Hall, Uni-
versity of California, Los Angeles, Cal 90024, USA.

1977 4th quarter Praha (Czechoslovakia)
Int Society of Sports Psychology, 4th World congress.
Faculty of Physical Training and Sports, Charles University, Ujezd 450,
110 00 Prague 1.

1977 Oct 1-6 Singapore (Singapore)
7th Asian regional conference of the postal, telegraph and telephone int.
P : inv.
Postal, Telegraph and Telephone Int, Asian Regional Representative, Wisma
AUPE, 295 Upper Paya Lebar Road, Singapore 19.

1977 Oct 2-4 Rolla (MI, USA)
5th Biennial symposium on turbulence.
University of Missouri, Ext Div., 501 West 11th Street, Rolla, Miss 65401.
USA.

1977 Oct 2-5 Florence (Italy)
Associazione Int di Diritti Nucleari. 3rd Congress : Nuclear Inter Jura 77.
Presidente dell'AIDN Avv. Ferdinando Carbone, Via S Iliaria 2, I-00199 Rome.

1977 Oct 3-5 Bonn (Germany, Fed Rep)
GMD/IRIA/Int Federation for Information Processing, WG 7.3. 3rd Int
symposium : Modelling and performance evaluation of computer systems. (YB n° 1828)
IFIP, 3 rue du Marché, CH-1204 Geneva.

1977 Oct 3-5 Dusseldorf (Germany, Fed Rep)
2nd European tribology congress.
Dr Geor Graue, Gesellschaft für Tribologie, Wilhelmstrasse 126, 41 Duis-
burg 17, Germany, Fed Rep.

1977 Oct 3-5 Saclay (France)
Conférence : Propriété mécaniques de la matière sous hautes pressions.
Mme A Block, INSTN, BP N°6, F-91190 Gif-sur-Yvette.

1977 Oct 3-7 Geneva (Switzerland)
World Meteorological Organization. Committee of Participants for the Sout-
hern Hemisphere Drilling Buoy System, 2nd session. (YB n° 3556)
CP N° 5, CH-1211 Geneva 20.

1977 Oct 3-7 Paris (France)
Unesco, Seminar on educational reforms. (YB n° 3383)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Oct 5 Bucharest (Rumania)
Unesco/Council of Europe/Volkswagen Foundation. Symposium on re-
search programmes in the field of higher education. (YB n° 3383/435)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Oct 6-8 Bad Homburg (Germany Fed Rep)
European Finance Association. Annual meeting.
EFMD, rue de la Concorde 51, B-1050 Brussels.

1977 Oct 8-9 Tokyo (Japan)
10th Congress of pharmaceutical sciences in Japan.
Japan Pharmaceutical Association, 12-15 Shibuya 2-chome, Shibuya-ku, Tokyo.

MAEVA BEACH HOTEL

P.O. Box 1601

PAPEETE Tahiti - French Polynesia

Telephone : 280.42

Cable : MAEVOTEL

*

Situated on a secluded white sand beach,
along the lagoon in the exclusive Punaauia
District, a convenient 2 1/2 miles from
FAAA International Airport and only 4 1/2
miles from downtown Papeete.

Magnificent luxury resort hotel

230 rooms

2 restaurants

2 bars

Cocktail lounge

Swimming pool and extensive recreational

and sport activities

Shopping arcade

A multipurpose room is located on the
ground floor of the central building, over-
looking the gardens from its sweeping bay
windows and wide patio. Removable par-
titions convert the area into one, two or
three meeting rooms.

Seminars : 150 guests - Banquets : 80
guests.

FARE BANQUETS, a typical Polynesian
style Fare has been designed for important
groups (incentive, tours, conventions and
organized tours) and for exhibitions.

Banquets : 350 guests - Cocktails : 500
guests.

UTH

International Hotels

19 bld Malesherbes - 75008 PARIS

Tél. : 266.19.40 - Telex : 650425F

Central Reservation : Tel. : 7764152

Telex : 280034

- 1977 Oct 10-12 Amsterdam (Netherlands)
Int Chamber of Commerce . Conference : La main d'oeuvre nécessaire a la croissance (YB n° 1490)
35 Cours Albert 1er, F-75008 Paris.
- 1977 Oct 10-14 Ithaca (NY, USA)
Int symposium on information theory . P : 200.
T Berger, 208 Phillips Hall, Cornell University, Ithaca, NY 14853.
- 1977 Oct 10-14 Madrid (Spain)
Unesco, Symposium on genetics and ethics. (YB n° 3383)
Place de Fontenay, F-75700 Paris.
- 1977 Oct 10-15 Manila (Philippines)
Asian Development Bank/World Health Organization, Western Pacific Region Working Group meeting on preinvestment planning (or water supply and sewerage development. (YB n° 773548)
AOB, 2330 Roxas Boulevard, Pasay City, Philippines.
- 1977 Oct 10-15 Teheran (Iran)
Int Union for Child Welfare. General council. (YB n° 2653)
1 rue de Varembe, POB 41, CH-1211 Geneva 20.
- 1977 Oct 12-15 Berlin (West)
European Ribbon, Braid and Elastic Fabrics Association, Congress. (YB n° 844)
Industrie Deutscher Bandweber und Flechter e.V., Islandufer 21, 56 Wuppertal 1, Germany Fed Rep.
- 1977 Oct 14-26 Tbilisi (USSR)
Unesco/UNEP Intergovernmental conference on environmental education, p. 700. (YB n° 3383/4/161)
Place de Fontenay, F-75700 Paris.
- 1977 Oct 17-19 Apenasgarden (Nr Gotheborg, Sweden)
Int symposium on mergers and inter-organizational cooperation.
Prof Anders Edstrom, EIASM, Place Stephanie 20, B-1050 Brussels, Belgium.
- 1977 Oct 17-21 Geneva (Switzerland)
World Meteorological Organization. 2nd Planning meeting on the tropical wind observing ships. (YB n° 3556)
CP N°5, CH-1211 Geneva 20.
- 1977 Oct 17-21 Paris (France)
Unesco. Seminar on methods for planning and assessing of population programmes. (YB n° 3383)
Place de Fontenay, F-75700 Paris.
- 1977 Oct 17-22 Heer sur Meuse (Belgium)
World Confederation of Labour. Congress. (YB n° 3490)
rue Joseph II, 50, B-1040 Brussels.
- 1977 Oct 18-20 Bratislava (Czechoslovakia)
2nd Int symposium on slide mounting 1977 : Service life and reliability of sliding mechanisms.
Ing Stefan Schenk, Secretary, The Bearing Manufacturing Works at Dolny Kubin, 026 17 Dolny Kubin, Czechoslovakia.
- 1977 Oct 18-21 Palo Alto (Ca, USA)
30th Annual gaseous electronics conference.
J R Peterson, Molecular Physics Center-105B, Stanford Research Institute, Menlo Park, CA 94025, USA.
- 1977 Oct 19-21 San Francisco (Cal. USA)
Nuclear science symposium.
A Kirsten, Lawrence Berkeley Laboratory, University of California, Berkeley, CA 94270, USA.
- 1977 Oct 20-24 Vienna (Austria)
Int Federation of Sound Hunters. Congress and 26th CIMES. (YB n° 2012)
TBF-Austria, Sekretariat 26. IWT 1917, O.F. 209, A-1150/9 Vienna.
- 1977 Oct 24-29 Tokyo (Japan) (tent)
World Meteorological Organization. Typhoon Committee. 10th Session. (YB n° 3556)
CPN° 5, CH-1211 Geneva 20.
- 1977 Oct 25-27 Compeigne (France)
Int Federation of Automatic Control. Workshop : Information and systems. (YB n° 1862)
Prof B Duboisson, Université de Technologie de Compeigne, Département MAI, BP 233, F-60206 Compeigne Cedex.
- 1977 Oct 27-28 Monte Carlo (Monaco)
Int Federation of Newspaper Publishers. 5th Symposium : (YB n° 1965)
6 rue du Faubourg Poissonnière, F-75010 Paris.
- 1977 Oct 31-Nov 2 Providence (RI, USA)
18th Annual symposium on foundations of computer science.
Prof P Young, Dept of Computer Science, Purdue University, Lafayette, Ind 47907, USA.
- 1977 Oct 31-Nov 4 Enschede (Netherlands)
Int Federation of Automatic Control. Workshop on case studies in automation related to humanization of work. (YB n° 1862)
IFAC Workshop 1977, c/o Stob, POB 217, Enschede.
- 1977 Oct Gotwaldov (Czechoslovakia)
2nd Int conference on wire drawing
Central Council of Czechoslovak Scientific and Technological Society, Siroka 5, 110 01 Prague 1, Czechoslovakia.
- 1977 Oct-Nov Montevideo (Uruguay)
Unesco. Regional seminar on problems of biology education in Latin America. (YB n° 3383)
Place de Fontenay, F-75700 Paris.
- 1977 Nov 2-4 Toronto (Canada)
Int Ozone Institute. Symposium on advanced ozone technology. (YB n° 4570)
Dr Ahron Netzer, Head, Physical Chemical Processes Wastewater Technology Center, Canadian Center for inland water, POB 5050, Burlington Ontario, Canada.
- 1977 Nov 2-5 Washington (USA)
Meeting : The HR Diagram : The 100th anniversary of Henry Norris Russell. P : 100 inv.
D A G Davis Philip, Dudley Observatory, 100 Fuller Road, Albany, NY 12205 USA.
- 1977 Nov 3-5 Mons (Belgium)
Intercommunale pour le Developpement Economique et l'Aménagement du Centre et du Borinage-Belgique. Colloque int : La recherche des seuils d'efficacité de la planification et de l'action régionale.
E Parent, Délégué Général de la " Régionale Wallonne ", rue de Serbie 42, B-4000 Liege, Belgium.
- 1977 Nov 3-6 Tokyo (Japan)
18th Int congress of neurovégétative research. P : 800. C : 36.
Japan Convention Services, Inc, Nippon Press Center Building, 2-1, 2-chome, Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, Tokyo.
- 1977 Nov 4-7 London (UK)
CAAT. Conference int des " activistes et organisateurs de la paix".
CAAT, 5 Caledonian Road, Kings Cross, London N1 9DX, UK.
- 1977 Nov 5-12 Floriana (Malta)
Int Playground Association. Int consultation in preparation for the Int year of the child : The child's right to play. (YB n° 2363)
IPA, 12 Cherry Tree Drive, Sheffield S11 9AE, UK.
- 1977 Nov 6-11 Tel Aviv (Israel)
Int Standardization Organization, TC/13S, meeting. P: 200. (YB n° 2314)
Kenes, POB 16271, Tel Aviv.
- 1977 Nov 7-11 Detroit (Mic, USA)
Federation of Analytical Chemistry and Spectroscopy Societies. 4th Annual meeting.
M Kapron, Ethyl Corporation, 1600 West 8 Mile Road, Ferndale, MI 48220, USA.
- 1977 Nov 7-11 Sebnitz (German, Dem Rep)
Int seminar on magnetism.
K Elk, Hochschule f. Verkehrswesen - Friedrich List • Wissenschaftsbereich Physik, POB 103, DDR-8072 Dresden.
- 1977 Nov 8-11 Christchurch (New Zealand)
Int Senior Citizens Association, Congress. (YB n° 2454)
Crown Int Travel, Inc, 655 South Hope Street, Suite 707, Los Angeles, Cal 90017, USA.
- 1977 Nov 13-17 Phoenix (Ariz, USA)
American Pharmaceutical Association. Academy of Pharmaceutical Sciences. meeting.
APhA, 2215 Constitution Avenue, NW, Washington, DC 20037, USA.
- 1977 Nov 14-16 Helsinki (Finland)
Int Civil Defence Organization. 2e Réunion d'information des associations européennes de la protection civile. (YB n° 1506)
OIPC, 10-12 chemin de Surville, CH-1213 Petit-lancy, Geneva.
- 1977 Nov 14-19 Lyon (France)
World Health Organization/Int Agency for Research on Cancer. A short course : Aspect of chemical carcinogenesis. (YB n° 3548/3549)
Chief Research training and liaison, int agency for research on cancer, 150 cours Albert Thomas, F-69372 Lyon cedex, 2.
- 1977 Nov 16-20 Dusseldorf (Germany, Fed Rep)
8th Int congress : Diagnostic-therapeutic-techniques.
Dusseldorf Messegellschaft mbH., Postfach 3210/3, 4 Dusseldorf 30.
- 1977 Nov 17-19 St Louis (Miss, USA)
National Institute of Neurological and Communicative Disorders and Stroke/NIH Epilepsy Advisory Committee. Int symposium on the « Mechanisms of action of antiepileptic drugs.
Mechanisms of Action AED Symposium, Epilepsy Branch, NINCOS, NIH, Federal Building, Room 114, Bethesda, Maryland 20014, USA.
- 1977 Nov 18-21 Florence (Italy)
1° Congresso mondiale delle medicine d'ell'energie.
Pallazzo dei Congressi, Florence, Italy.

1977 Nov 20-25 Quito (Ecuador)
Latin American Society of Pathology. 11th Congress. Ex. (YB n° 2893)
Dr C. Fabian Corral, Institute del Cancer, Solca, Quito.

1977 Nov 21-23 Marburg/Lahn (Germany, Fed Rep)
Int symposium on rabies III : Standardization of rabies vaccines for human

1977 Nov 21-22 Brussels (Belgium)
Int Association for the Distribution of Food Products and General Consumer Goods. Atelier 77 - La rentabilité : — dans la distribution physique — par des investissements qui conviennent - par la culture investive du lineaire — par la prévision et le contrôle (étude de cas) — par une politique des prix bien étudiée - en motivant puissamment le personnel - par la collaboration du producteur et du distributeur — par la chasse généralisée aux frais généraux (exemples concrets). (YB n° 1233)
AIDA, Léon F Wegnez, rue Marianne 34. B-1180 Brussels.

1977 Dec 5-9 Paris (France)
Int Federation for information Processing. WG 7.2 3rd Int symposium : Computing methods in applied science and eng... (YB n° 1828)
c/o R Glowinski, Laboratoire de Recherche Informatique Automatique (LABORIA), Domaine de Voluceau, F-78150 Rocquencourt.

1977 Dec 5-9 (Africa)
Unesco. Regional seminar on the applicability of the use of socio-economic indicators for analysis and planning in Africa. (YB n° 3363)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Dec 5-12 Maracabo (Venezuela)
Int Catholic Child Bureau, Commission MPPS. Conférence : Les nouvelles attitudes de la communauté envers les enfants handicapés et inadaptés dans un monde en mutation.
65 rue de Lausanne, CH-1202 Geneva, Switzerland.

1977 Dec 7-8 London (UK)
The Chemical Society. Meeting on the monitoring of hazardous cases in the working environment.
The Chemical Society, Burlington House, London W1V 0BN, UK.

DOLDER
ZURICH

GRAND HOTEL

*Vue magnifique
sur la ville, le lac
et Les Alpes
650 m.s.m.*

Situé dans le quartier le plus résidentiel de



Zurich - 200 chambres, toutes avec bain, assurent intimité et confort - Salles de banquet et de conférence dotées de traduction simultanée - Golf - Tennis - Minigolf - Piscine de plein air à vagues artificielles - Patinoire - 6 minutes du centre des affaires, des banques,

des magasins - Liaison directe avec Kloten Airport.

Représentant pour la France et le Bénélux : M Claude L C DUTEIL, 11, rue de Rome, 75-Paris 8e — Tél. LAB 81-99

1977 Nov 21-25 Paris (France)
Unesco - Symposium on future programmes of information and communication in educational policy and planning research. (YB n° 3383)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Nov 21-26 Paris (France)
Int Union of Architects /Unesco. Séminaire : Formation permanente des architectes. (YB n° 2689/3383)
Section Française de l'UIA, 51 rue Raynouard, F-75016 Paris.

1977 Nov 28-30 Amsterdam (Netherlands)
IFIP Administrative Data Processing Group. Conference : What every manager in 1978 should know about databases and information systems. (YB n° 3848)
40 Paulus Potterstraat, Amsterdam 1007.

1977 Nov 28-30 Tokyo (Japan)
1st Japan congress of int travel. P : 900. C : 33.
Organizing Committee, The First Japan Congress of Int Travel, c/o Japan Association of Travel Agents, Nihon Building, Annex, 261. Ohtemacchi, Chiyoda-ku, Tokyo.

1977 Nov Montevideo (Uruguay)
Unesco - Seminar on benthic ecology and sedimentation of the continental shelf in Latin America. (YB n° 3383)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris.

1977 Nov Singapore (Singapore)
Institute of South East Asian Studies. Meeting : Economic relations between West Asia and South East Asia. P : 100.
University of Singapore, Cluny Road, Singapore.

1977 Nov Warsaw (Poland)
World Organisation for Early Childhood Education. General assembly.

OMEP, 101 bis rue Ranelagh, F-75016 Paris. (YB n° 3582)

1977 Dec 2-4 Singapore (Singapore)
South East Asia Bahai conference. P : 1000.
South East Asia Bahai Conference, POB 1010, Chim Moh Estate, Singapore 10.

1977 Dec 5-7 Gaithersburg (MD, USA)
1977 Winter simulation conference.
Robert c Sargent, Indust. Engineering and Operations Research, Syracuse University, Syracuse. NY 13210, USA.

1977 Dec 7-10 Vienna (Austria)
Congress Ultrashall Diagnostik 77. P : 900.
Reisebüro Mondial, Inh. R. Kadanka, Kaiser-Franz-Ring 2, A-2500 Baden, Austria.

1977 Dec 10-14 Cairo (Egypt)
15th Congress of pharmaceutical sciences.
Pharmaceutical Society of Egypt, Dar El-Hekma, 42 Kasr-El-Ainy Street, Cairo.

1977 Dec 16-20 Oxford (UK)
Int Federation for Information Processing, WG 2.1 (Algol). Meeting. (YB n° 1823)
IFIP, Secretariat, 3 rue du Marché, CH-1204 Geneva.

1977 Dec Bangkok (Thailand)
Unesco - Regional seminar on physics curriculum improvement. (YB n° 3383)
Place de Fontenoy, F-75700 Paris

1977 Dec London (UK)
Ciba Foundation. Symposium on the cost of preventing major mental handicap. P : inv.
41 Portland Place, London W1N 4BN, UK.

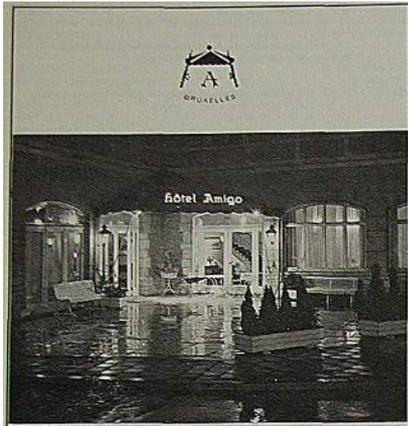
1977 Dec Prague (Czechoslovakia)
Conference : Int railway cargo transport.
Mrs M Blohonova, the House of Technology, Czechoslovak Scientific and Technological Society, Gorkeno nam.23, 1 12 82 Prague.

1977 Dec Singapore (Singapore)
Association of South East Asian Nations. Permanent Committee in Communications Air Traffic Services, and Meteorology. 3th meeting. P : 30 (inv). (YB n° 165)
Civil Aviation Dept, Singapore Airport, Singapore 19.

1978 Jan 4-7 Madras (India)
Int symposium on biomolecular structure, conformation, function and evolution.
Prof R Srinivasan, Department of Physics (Crystallography and Biophysics), University of Madras, Guindy Campus, Madras 600025, India.

1978 Jan 9-14 Madras (India)
Winter school on some aspects of biological molecules.
Prof R Srinivasan, Department of Physics (Crystallography and Biophysics), University of Madras, Guindy Campus, Madras 600025, India.

TRANSNATIONAL ASSOCIATIONS, 6-1977 277



L'HOTEL AMIGO

met à votre disposition
chambres
salles de réunions
salles de banquets
garage

à BRUXELLES 1-3, rue de
l'Amigo
Tel. : (02) 511.59.10
Télex : 21.618

à MASNUIY-St-JEAN
(avec piscine) tel. : 065/728.721
télex : 573.13

à VERVIERS tél. : 087/221.121
télex : 491.28

à NAMUR tel: 081/222.630
(avec piscine telex : 59.097
et tennis)

278 ASSOCIATIONS TRANSNATIONALES, 6-1977

- 1978 Jan 10-13 Bangkok (Thailand)
Int Association for Hydraulic Research . Int conference on water resources
engineering. (YB n° 1193)
PB 177, Delft, Netherlands.
- 1978 Jan 15-20 Tel Aviv (Israel)
Int symposium on the dying human. P : 500,
Kenes, POB 16271, Tel Aviv.
- 1978 Jan 22-27 Tel Aviv (Israel)
1 st Int conference and exhibition on Jewish culinary art. P:500.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv.
- 1978 Jan 31-Feb 3 Bombay (India)
Int Federation for Information Processing. Council meeting. (YB n° 1828)
IFIP Secrétariat, 3 rue du Marché, CH-1204 Geneva.
- 1978 Jan Helsinki (Finland)
European Foundation for Management Development. 6th meeting of direc-
tors. (YB n° 570)
rue de la Concorde 51. B-1050 Brussels.
- 1978 Feb 6-17 Nairobi (Kenya)
CP N°5, CH-1211 Geneva 20. (YB n° 3556)
- 1978 Feb 21-26 Bangkok (Thailand)
Int Association on Water Pollution Research. Int conference on water pollu-
tion control in developing countries. (YB n° 1379)
POB 395, Pretoria, South Africa.
- 1978 Feb 23-28 New Delhi (India)
5th Int wheat genetics symposium.
Dr M V Rao, Cummings Lab., Indian Agricultural Research Institute New
Delhi 110012.
- 1978 Feb Jerusalem (Israel)
World assembly of Jewish war veterans. P : 1000.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv.
- 1978 Mar 1-3 Zurich (Switzerland)
Int Institute of Refrigeration, Commission A 1-2. Meeting, celebration of
the 100th anniversary of oxygen liquefaction.
Prof Dr Ch Trepp, Inst. fur Verfahrens-und Kältetechnik, ETH-Zentrum
CH-8092 Zurich.
- 1978 Mar 5-10 Brighton (UK)
Institution of Mining and Metallurgy and eleven others societies. Oceano-
logy Int 76. 4th conference and exhibition.
BPS Exhibition, Ltd, 4 Sealord Court, 220-222 Great Portland Street, London
W1N 5HH, UK.
- 1978 Mar 7 Brighton (UK)
Institution of Mining and Metallurgy. Technical session on the subject of
< Offshore mineral exploitation >. (during : Oceanology int 76).
Secretary, Institution of Mining and Metallurgy, 44 Portland Place, London
W1N 4BR, UK.
- 1978 Mar 7-10 London (UK)
Int conference on maritime and aeronautical satellite communication and
navigation.
IEE Conference Department, Savoy Place, London WC2R 0BL, UK.
- 1978 Mar Jerusalem (Israel)
Professional conventions- medical association. P : 400.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv, Israel.
- 1978 Mar London (UK)
Int symposium on automatic reading of codes and symbols in handling and
distribution of products.
SIRA Inst. Ltd, South Hill, Chislehurst, Kent BR7 5EH, UK.
- 1978 Mar Taipei (Taiwan, rep China)
2nd seminar on radiological technology in Asia.
Mr Ching-Kuan Lai, National Taiwan University Hospital, 1 Chagn Te Street,
Taipei.
- 1978 Mar (Philippines)
World Meteorological Organization. Commission for Atmospheric Sciences,
7th session. (YB n° 3556)
CP N°5, CH-1211 Geneva 20.
- 1978 Spring (Israel)
European Association for Cancer Research . Int symposium on leukemia.
- (Y
B n° 547)
Dr G Blaudin, IARC, 150 Cours Albert-Thomas, F-69372 Lyon cedex 2.
1978 Apr 3-7 Culham (UK)
3rd Int conference on plasma surface interactions in controlled fusion de-
vices.
J H C Maple, UKAEA Culham Laboratory, Abingdon OX14 3DB, UK.
1978 Apr 4-6 Liverpool (UK)
The Chemical Society : Meeting : The physical basis of chemisorption.
J F Gibson, The Chemical Society, Burlington House, London W1V 0SN, UK.

1978 Apr 4-7 Birmingham (UK)
Institution of Electrical Engineers Conference : Communications equipment and systems.

IEE Conference Department, Savoy Place, London WC2R 0BL, UK.

1978 Apr 5-7 Edinburgh (UK)
Institute of Physics. The Nuclear Physics Sub-Committee. Conference on nuclear physics.
47 Belgrave Square, London SW1X 8QX, UK.

1978 Apr 27-28 Dublin (Ireland)
European Proprietary Medicines Association. 14th Annual meeting.
135 rue de Wagram, F-75017 Paris. (YB n° 3970)

1978 Apr Brasilia (Brazil)
World Meteorological Organization. Regional Association South America. 7th session. (YB n° 3556)
CR N°5, CH-1211 Geneva 20.

1978 Apr Cairo (Egypt)
Int Abolitionist Federation. 27th congress.
28 Place Saint-Georges, F-75009 Paris. (YB n° 1122)

1978 May 7-13 Thunberday (Canada)
Int Society of Radiographers and Radiological Technicians. 5th Teachers-seminar. (YB n° 2565)
Canadian Society of Radiological Technicians, Exec. director, Mr AA Mattila, R T, Suite 410, 280 Metcalfe Street, Ottawa K2P 1R7, Ontario.

1978 May 8-10 Chicago (Ill, USA)
American Society for Quality Control, 32nd Annual technical conference : Quality-true test of management.
Darlene C Schmidt, Manager, Public Information Office, American Society for Quality Control, 161 West Wisconsin Avenue, Milwaukee, Wis 53203, USA.

1978 May 8-12 Strasbourg (France)
Council of Europe. Legal Committee on Broadcasting and Television, meeting.
(YB n° 435)
Avenue de l'Europe, F-67 Strasbourg cedex.

1978 May 11-13 Toulouse (France)
Latin-Mediterranean Society of pharmacy. 13th Congress. (YB n° 2899)
Pr Antonio Imbessi, Istituto di Farmacologia dell'Universita, Piazza XX Settembre, I-98100 Messina, Italy.

1978 May 12-13 Kyoto (Japan)
Int Society for Cornea Research. Congress. P : 150. C : 15.
Dr M Itoi, Department of Ophthalmology, School of Medicine, Juntendo University, 3-1-3, Hongon, Bunkyo-ku, Tokyo.

1978 May 12-13 Kyoto (Japan)
Int symposium on glaucoma. P : 150. C : 15.
Associate Prof Y Kitazawa, Department of Ophthalmology, School of Medicine, University of Tokyo, 7-3-1, Kongo, Bunkyo-ku, Tokyo.

1978 May 14-16 Brighton (UK)
3rd Int conference and exhibition on computers in engineering and building design.
Mrs M Stacey, IPC Science and Technology Press Ltd, IPC House, 32 High Street, Guildford, Surrey GU1 3EW, UK.

• 1978 May 16 Kyoto (Japan)
Int Organization against Trachoma. Conference. (YB n° 2308)
Prof Coscas, CHU, F-94000 Creteil, France.

1978 May 16-19 Athens (Greece)
Int Copyright Society. 7th Congress. (YB n° 1717)
INTERG, Herzog-Wilhelm-Strasse 28, D-8000 Munich 2.

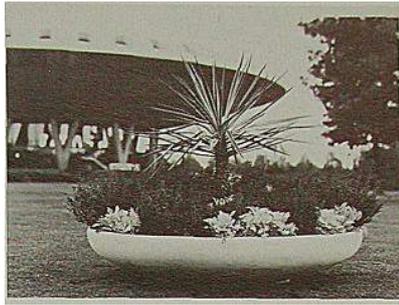
• 1978 May 17 Kyoto (Japan)
Int Association for Prevention of Blindness. Conference : Public health ophthalmology. P : 250. C : 30. (YB n° 1224)
Dr WJ. Holmes. 1013 Bishop Street, Honolulu, Hawaii 96813, USA.

• 1978 May 20-21 Kyoto (Japan)
Int Federation of Ophthalmology Societies. Int symposium on retinoblastoma. P : 200. C : 10. (YB n° 1967)
K Minoda, MD, Department of Ophthalmology, Tokyo Kosei Nenki Hospital, 23, Tsukudo-cho, Shinjuku-ku, Tokyo.

1978 May 21-24 Herzliya (Israel)
4th Int Bellinson symposium on Nutrition and the diabetic child. P : 450.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv, Israel.

1978 May 21-25 Oslo (Norway)
Int Road Transport Union. 16th Congress. (YB n° 2420)
Centre Int. 1 rue de Varemè, BP 44, CH-1211 Geneva.

1978 May 22-25 Taormina (Italy)
Committee on Data for Science and Technology. 6th Int Codata conference : Data evaluation methodology : compilation procedures : critical evaluation : mathematical modeling data requirements, correlation, extrapolation, and estimation procedures : data systems analysis : machine techniques for storage, retrieval, and dissemination of numerical data. (YB n° 319)
Codata Secretariat, 51 Boulevard de Montmorency, F-75016 Paris, France.



Fleurs Couver à Utrecht

1978 May 24-28 Morioka (Japan)
Int Society for Clinical Electroencephalography. 16th Symposium.
(YB n° 2479)
Pr Yutaka Tazawa, Department of Ophthalmology, School of Medicine, Iwate Medical University, 19-1, Uchimaru, Morioka 020.

1978 Jun 25-29 Utrecht (Netherlands)
European Association of Poison Centres. 8th Congress. (YB n° 577)
Pr Enrico M Alizia, General Secretary, Centre antiveleni, Policlinico Umberto 1er, Rome, Italy.

• 1978 May 29-31 Tunis (Tunisia)
Association of French-Speaking Pediatricians. 25th Congress. (YB n° 141)
Dr Kéfi Jeddi, Institut National de Santé de l'Enfance, Boulevard du 9 avril, Bab Saadoun, Tunis.

• 1978 May 29-Jun 3 Paris (France)
Int Literary and Artistic Association. 54th Congress. (YB n° 2235)
Hôtel du Cercle de la Librairie, 117 Bd St Germain, F-75006 Paris.

1978 May Cagliari (Italy)
Mediterranean Association of Psychiatry. 6th Congress. (YB n° 2949)
Pr Agr J C Scotto, Clinique de Psychiatrie, Hôpital de la Timone, boulevard Jean-Moulin, F-13005 Marseille.

1978 May Orléans (France)
Congrès Int de l'Iris.
Parc Floral de la Source, Orléans, France.

• 1978 Jun 4-9 Jerusalem (Israel)
12th Int leucocyte culture conference. P : 500.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv.

• 1978 Jun 4-9 Jerusalem (Israel)
3rd Jerusalem conference on accountancy. P: 1500.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv.

• 1978 Jun 5-9 Madrid (Spain)
World Organisation of Gastroenterology. 6th World congress. (YB n° 3563)
Dr E. Arias Vallejo, Calle de Londres 17, Madrid 28.

1978 Jun 12-16 Alnarp (Sweden)
Int Society for Horticultural Science. Section for Vegetables. 1st Symposium on quality of vegetables. P : 50. (YB n° 2488)
Symposium Secretary Dr Torsten Nilsson, Department of Vegetable Crops, Agricultural College of Sweden, S-230 53 Alnarp.

1978 Jun 20-27 Brno (Czechoslovakia)
2nd Int congress of theriology.
The Secretary. II congressus Theriologicus Int. Institute of Vertebrate Zoology, Czechoslovak Academy of Sciences, Kvetna 8. 603 65 Brno.

1978 Jun 29-Jul 1 Lyon (France)
European Society of Cardiovascular Surgery. 27th Congress. (YB n° 860)
Promolyon-Tourisme, Palais des Congrès, Quai Achille-Lignon, F-69006 Lyon.

1978 Jun Helsinki (Finland)
Int Union School and University Health and Medicine. 12th Symposium. (YB n° 2775)
Association française d'hygiène et de médecine scolaires et universitaires,
11 rue Huyghens, F - 75014 Paris.

1978 Jun (Sweden or Norway)
Int Society for Horticultural Science, Commission Substrates/Int Poat
Society. Symposium on landscaping of out-of bogs. (YB n° 2188/444)
Prof Dr Kuntze, Ausseninst. für Moorforschung und angewandte Bodenkunde,
Friedrich-Missler-Strasse 46/48, 2800 Bremen, Germany, Fed Rep.

• 1978 Jun
Intergovernmental Oceanographic Commission. Executive Council. 10th session.
IOC, Unesco, Place de Fontenay, F-75700 Paris.

1978 Jun or Oct Kyoto (Japan)
Int Society of University Colon and Rectal Surgeons. Congress. P : 600.

C:
30

Prof D Jinnai, Department of Surgery, School of Medicine, Kinki University,
380 Nishiyama, Sayama-cho, Minami-Kawachi-gun, Osaka, Japan.

1978 Jul 2-8 Prague (Czechoslovakia)
Int Union of Angiology. 11th Congress. (YB n° 2686)
Angiocongress. Sokolska 31, 120 26 Prague 2.

1978 Jul 3-7 Grenoble (France)
Joint Varenna-Grenoble int symposium : Heating of toroidal plasmas.
P Caldrola, Istituto di Fisica, 16 via Celoria, 1-20133 Milan, Italy.

1978 Jul Middle Tokyo (Japan)
4. Int Tagung der Maschinenringe. P : 350. C : 10.
Rural Development Planning Commission, 4th Floor, Bajichikuson-kaikan, 1-2,
Kanda-Surugadai, Chiyoda-ku, Tokyo.

1978 Jul 15-22 Edinburgh (UK)
Int Association of Medical Laboratory Technologists. 13th Conference. (YB n° 1310)
Institute of Medical Sciences, 12 Queen Ann Street, London W1M 0AU.

1978 Jul Rouen (France)
Int conference : Conduction and breakdown in dielectric liquids.
R Coelho, Ecole Supérieure d'Electricité, La Tour du Mouton, F-91 Gif-sur-
Yvette, France.

1978 Aug 6-9 Jerusalem (Israel)
3rd Jerusalem conference on information technology. P : 1000
Kenes, POB 16271, Tel Aviv, Israel.

1978 Aug 20-23 Jerusalem (Israel)
Int conference of Jewish communal services. P : 1500.
Kenes, POB 16271, Tel Aviv, Israel.

1978 Aug 23-28 Montréal (Canada)
Int Association of Educators for Handicapped Youth. 9th Congress.
M Marcel Saint-Jacques, CECM, 3737 Est. Sherbrooke, Montreal, PQ, Canada.

1978 Aug 23-30 Tokyo (Japan)
Int Union of Pure and Applied Physics. 19th Int conference on high energy
physics. P : 1000. C : 30. (YB n° 2768)
Secretariat, 19th Int Conference on High Energy Physics, c/o National La-
boratory for High Energy Physics, Ohno-cho, Tsukuba-gun, Ibaragi Prefecture,
Japan.

1973 Aug 24-30 Brisbane (Australia)
Int Society for Horticultural Science, Commission Tropical and Subtropical
Horticulture. Symposium on growth regulators in tropical fruit crops. (YB n° 2488)
ISHS, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague, Netherlands.

1978 Aug 27-Sep 1 Brussels and Louvain la Neuve (Belgium)
Int Federation of Teachers of French. 4e Congrès mondial : 1) Bilan critique
des méthodes actuelles d'enseignement du français. 2) fonctions et contenus
de l'enseignement du français dans ses différents contextes et situations.
3) la langue française. Instrument du dialogue des cultures. (YB n° 2022)

FIPF, Secrétariat général, Centre National d'études pédagogiques, 1 avenue
Léon Jouhaux, F-92310 Sèvres, France.

1978 Aug 28-Sep 1 Kyoto (Japan)
Int conference on the applications of the Mössbauer effect. P : 300. C : 20.
Prof Y Nakamura, Department of Metal Science and Technology, Faculty of
Engineering, Kyoto University, Yoshida-Hommachi, Sakyo-ku, Kyoto.



Fleurs Curver

1978 Aug 29-31 Tokyo (Japan)
1st Int conference on liquid atomization and spray systems. P : 300. C : 5.
The Fuel Society of Japan, Kairaku Building, 6-5-4, Soto-Kanda, Chiyoda-ku,
Tokyo.

1978 Aug 30-Sep 6 The Hague (Netherlands)
Int Committee on Laboratory Animals. 4th Int congress for virology. (YB n° 1632)
Fourth Int Congress for Virology, Netherlands Congress Centre, POB 9000,
The Hague.

1978 Aug-Sep Jakarta (Indonesia)
World Meteorological Organization. Regional Association South-West Pacific,
7th session. (YB n° 3556)
CP N°5, CH-1211 Geneva 20.

1978 Aug or Sep Tallinn (USSR)
20th Ampere congress.
E Lippmaa, Institute of Cybernetics, Estonian Academy of Sciences, Tallinn
200001.

1978 Sep 4-7 St Pierre de Chartreuse (France)
Conference: Physique des terres rares à l'état métallique. P: 100 inv.
R Lemaire, Laboratoire de Magnétisme, CNRS, J66X, F-38042 Grenoble
cedex.

1978 Sep 6-12 Alma Ata (USSR)
World Health Organization. Int conference on primary health care. (YB n° 3548)
1211 Geneva 27, Switzerland.

1978 Sep 7-12 Brasilia (Brazil)
Int Federation of Sportive Medicine. 21th World congress. (YB n° 2013)
Dr E H De Rose, Avenida Sen Salgado Filho 135, 90000 Porto Alegre, Brazil.

